

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN LOISIR, CULTURE ET TOURISME

PAR
VÉRONIQUE MARCHAND

L'EXPÉRIENCE ÉCOTOURISTIQUE VÉCUE À LA RÉSERVE MONDIALE DE
LA BIOSPHÈRE DU LAC-SAINT-PIERRE

DÉCEMBRE 2008

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

Sommaire

Cette recherche *a pour but* d'étudier l'expérience écotouristique vécue à la Réserve de la Biosphère du Lac-Saint-Pierre au cours de l'été 2006. Plus précisément, *les objectifs poursuivis* sont de déterminer, parmi des facteurs choisis à l'aide de la littérature et des observations sur le terrain, lequel ou lesquels influencent la qualité de l'expérience vécue lors d'excursions nautiques guidées, d'établir si ces activités cadrent dans un contexte écotouristique et de dresser un premier profil sociodémographique des clientèles participant à ces activités. *Le cadre théorique de la recherche* s'appuie sur plusieurs modèles tirés de la littérature scientifique sur l'écotourisme (Ross & Wall, 1999; Eagles, 2001 ; Garrod, 2003). Celui élaboré par Ross & Wall a été adapté au contexte de la présente recherche puisqu'il met en relation trois pôles importants que sont la biodiversité, les populations locales et l'écotourisme. Les interactions entre ces 3 pôles permettront d'analyser, en partie, les résultats afin d'établir lequel ou lesquels des facteurs influencent la qualité de l'expérience vécue. *Au plan méthodologique*, l'étude s'est effectuée auprès de cinq organismes offrant des excursions nautiques guidées pour de petits groupes. Au cours de l'été 2006, 18 excursions d'observation ont données lieu à des comptes rendus écrits et photographiques. Par ailleurs, une démarche de recensement a permis d'établir à 1 913 le nombre d'excursionnistes dont 316 ont accepté de participer à l'étude. Finalement, un échantillonnage probabiliste de type systématique a permis de constituer un échantillon de 100 excursionnistes. Les données ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire, principal outil de mesure utilisé, distribué par la poste et par Internet. *Les résultats obtenus*, à l'aide de la statistique descriptive principalement, permettent de dégager un portrait général des excursionnistes et de mieux comprendre le ou les facteurs favorisant une expérience écotouristique de qualité. Enfin, une analyse thématique du discours interprétatif des guides noté lors des excursions d'observation permet d'enrichir les résultats quantitatifs par des données qualitatives.

Remerciements

Plusieurs personnes ont aidé de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire. Tout d'abord, un remerciement spécial à monsieur André Barabé, professeur titulaire à l'Université du Québec à Trois-Rivières, pour son support, sa disponibilité, son dévouement et sa passion envers l'écotourisme et les réserves de biosphère, passion qu'il a su me transmettre. En sa qualité de directeur de mémoire, il a su m'encadrer et me guider à travers le laborieux processus qui a mené à la réalisation et au dépôt de ce mémoire.

L'auteure désire exprimer sa gratitude envers toutes les personnes qui ont apporté leur précieuse collaboration à l'une ou l'autre des étapes du travail : monsieur Sylvain Richard qui a apporté une aide essentielle à la construction de l'outil de mesure, madame Valérie Lambert pour son support dynamique auprès de la BIQ, monsieur Normand Poulet pour ses précieux conseils en matière statistique de même que madame Cécile Viel.

Une reconnaissance particulière est dédiée aux dirigeants des organismes ainsi qu'aux guides pour avoir accepté de collaborer à cette étude, ainsi que pour m'avoir transmis leurs connaissances sur la faune, la flore et la culture de cette magnifique région qu'est le lac Saint-Pierre.

Également, mes remerciements vont à monsieur David Gauthier, mon conjoint, pour sa patience, son appui, sa confiance et sa volonté de me voir réussir. Il a su m'encourager dans les moments difficiles et m'apporter un recul précieux face à mon travail.

Finalement, un chaleureux merci à mes amis d'À la Fût et à ma famille qui ont su me changer les idées dans des moments opportuns et m'encourager à persévérer. Tous ont contribué à l'accomplissement de ce mémoire. Merci !

Table des matières

<i>Sommaire</i>	ii
<i>Remerciements</i>	iii
<i>Table des matières</i>	iv
<i>Liste des tableaux</i>	viii
<i>Liste des tableaux (suite)</i>	ix
<i>Liste des figures</i>	x
<i>Introduction</i>	1
<i>Chapitre 1 : La mise en contexte</i>	5
1.1. <i>Le tourisme</i>	6
1.2. <i>Le tourisme au Québec</i>	7
1.3. <i>L'écotourisme au Québec</i>	9
1.4. <i>Le développement durable</i>	11
1.4.1. <i>Le principe de croissance qualitative du développement durable</i>	15
1.4.2. <i>Principe de pérennité du développement durable</i>	16
1.4.3. <i>Principe d'équité du développement durable</i>	17
1.4.4. <i>Principe d'éthique du développement durable</i>	18
1.4.4.1. <i>L'éducation relative à l'environnement</i>	19
1.4.5. <i>Aperçu du développement durable du tourisme</i>	21
1.5. <i>Les réserves mondiales de la biosphère</i>	26
1.5.1. <i>Historique</i>	26
1.5.2. <i>Fonctions</i>	28
1.5.2.1. <i>La fonction de conservation</i>	28
1.5.2.2. <i>La fonction de développement</i>	29
1.5.2.3. <i>La fonction de support logistique</i>	29
1.5.3. <i>Zonage</i>	30
1.5.4. <i>Réseaux</i>	30

<i>Chapitre 2 : La recension des écrits</i>	33
2.1. <i>La Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre</i>	34
2.1.1 Historique.....	34
2.1.2 Les caractéristiques du territoire	37
2.1.3 Le zonage de la Réserve de Biosphère du Lac-Saint-Pierre	41
2.1.4 La Coopérative de Solidarité du lac Saint-Pierre.....	42
2.2. <i>L'écotourisme</i>	44
2.2.1 Évolution du concept	45
2.2.2 Type d'écotourisme étudié.....	48
2.2.3 Profil des écotouristes	52
2.2.4 Modèles théoriques	55
2.3. <i>Les spécificités écotouristiques étudiées</i>	61
2.3.1 L'excursion nautique guidée	62
2.3.2 L'expérience écotouristique.....	63
2.3.2.1 Distinction entre l'expérience écotouristique et celle du tourisme de masse	64
2.3.2.2 Définition retenue	65
2.3.3 Les facteurs de l'expérience vécue en excursion nautique guidée.....	67
2.4. <i>Liaison entre les concepts</i>	74
2.4.1 Réserve de biosphère et développement durable	74
2.4.2 Écotourisme et réserve de biosphère.....	75
2.4.3 Développement durable et écotourisme.....	76
2.4.4 Les excursions nautiques guidées et l'écotourisme	77
2.4.5 Modèle théorique appliqué aux réserves de biosphère	78
2.5. <i>Problématique de la recherche</i>	79
2.5.1 Le développement durable en pratique	79
2.5.2 L'écotourisme à la Réserve de biosphère du Lac-Saint-Pierre	80
2.5.3 Offre d'excursion nautique	81
2.6. <i>Modèle théorique retenu</i>	84

<i>Chapitre 3 : La méthodologie</i>	88
3.1 <i>Population à l'étude</i>	89
3.2 <i>Structure de preuve</i>	92
3.3 <i>Instruments de mesure</i>	94
3.3.1 <i>Questionnaire aux excursionnistes</i>	94
3.4 <i>Déroulement</i>	96
3.4.1 <i>Les excursions d'observation</i>	97
3.4.2 <i>Collecte des données auprès des excursionnistes</i>	98
<i>Chapitre 4 : Les résultats</i>	100
4.1 <i>Les facteurs</i>	102
4.2 <i>Le profil sociodémographique des répondants</i>	107
4.3 <i>Les caractéristiques touristiques des répondants</i>	109
4.3.1 <i>Éléments influençant le choix d'une destination</i>	109
4.3.2 <i>Le nombre de jours accordé aux vacances annuelles</i>	111
4.3.3 <i>Le montant accordé aux vacances annuelles</i>	111
4.3.4 <i>L'accompagnement en vacances</i>	112
4.3.5 <i>Le type d'écotouriste</i>	113
4.4 <i>La notoriété du lac Saint-Pierre et de la RBLSP</i>	114
4.4.1 <i>Première visite au lac Saint-Pierre</i>	115
4.4.2 <i>Façon dont ils ont entendu parler du lac Saint-Pierre</i>	115
4.4.3 <i>Les raisons motivant le choix du lac Saint-Pierre comme destination</i>	116
4.4.4 <i>Notoriété du titre de Réserve mondiale de la biosphère</i>	117
4.4.5 <i>Influence du titre dans le choix de destination</i>	118
4.4.6 <i>Degré de satisfaction de la visite à la RBLSP</i>	118
4.4.7 <i>Recommandation ultérieure à d'autres personnes</i>	118
4.5 <i>Données qualitatives</i>	119
4.5.1 <i>Les contenus d'interprétation</i>	119
4.5.2 <i>Commentaires des excursionnistes</i>	122

<i>Chapitre 5 : La discussion des résultats</i>	127
5.1. <i>Les facteurs</i>	128
5.2. <i>Le profil</i>	132
5.3. <i>Caractéristiques touristiques</i>	138
5.4. <i>La notoriété</i>	140
5.5. <i>Certification écotouristique</i>	142
5.6. <i>Recommandations</i>	143
<i>Conclusion</i>	148
<i>Les références</i>	156
<i>Annexe 1 Principes de l'écotourisme et du tourisme durable</i>	167
<i>Annexe 2 Liste chronologiques des excursions</i>	173
<i>Annexe 3 Pourcentage obtenu pour chaque indicateur</i>	175
<i>Annexe 4 Faiblesse de la RBLSP selon les commentaires des excursionnistes</i>	181
<i>Annexe 5 Questionnaire aux excursionnistes</i>	185

Liste des tableaux

Tableau 1	Principaux auteurs ayant enrichi le concept d'écotourisme.....	46
Tableau 2	Caractéristiques des écotouristes durs et souples selon les types idéaux.	49
Tableau 3	Comparaison entre les profils des écotouristes canadiens et Nord-Américains	54
Tableau 4	Énoncés du questionnaire relatifs au patrimoine naturel	69
Tableau 5	Énoncés du questionnaire relatifs au patrimoine culturel	70
Tableau 6	Énoncés du questionnaire relatifs à l'encadrement.....	71
Tableau 7	Énoncés du questionnaire relatifs à l'interprétation.....	72
Tableau 8	Énoncés du questionnaire relatifs à l'évaluation générale de l'expérience vécue	73
Tableau 9	Critères d'inclusion et d'exclusion de chacune des populations ciblées..	90
Tableau 10	Résumé de l'échantillonnage	91
Tableau 11	Échelles cumulatives et statistiques descriptives des facteurs	103
Tableau 12	Coefficients de Spearman des quatre facteurs et de l'expérience totale	105
Tableau 13	L'évaluation générale de l'expérience par rapport aux attentes.....	106
Tableau 14	Le niveau d'importance accordé aux éléments	110
Tableau 15	Tableau croisé entre le statut matrimonial et l'accompagnement en vacances	113
Tableau 16	Répartition des répondants selon le type d'écotouriste.....	114
Tableau 17	Les raisons motivant le choix du lac Saint-Pierre comme destination selon le type d'écotouriste.....	117
Tableau 18	Rapport des énoncés codés avec le logiciel NVIVO	121
Tableau 19	Raisons qui motivent le choix d'une destination vacances.....	124

Tableau 20	Activités les plus pratiquées en vacances.....	125
Tableau 21	Comparaison du profil obtenu au Lac Saint-Pierre avec celui établi par Wight en 2001	133
Tableau 22	Principes de l'écotourisme et du tourisme durable	169
Tableau 23	Liste des excursions par ordre chronologique.....	174
Tableau 24	Les énoncés relatifs au patrimoine naturel.....	176
Tableau 25	Les énoncés relatifs au patrimoine culturel.....	177
Tableau 26	Les énoncés relatifs à l'encadrement	178
Tableau 27	Les énoncés relatifs à l'interprétation	179
Tableau 28	L'évaluation générale de votre expérience	180
Tableau 29	L'évaluation générale de l'expérience par rapport aux attentes.....	180
Tableau 30	Faiblesses de la RBLSP classées selon les fonctions d'une réserve de la biosphère	182

Liste des figures

<i>Figure 1.</i>	Le développement durable : ses sphères, principes et objectifs.....	14
<i>Figure 2.</i>	Les trois fonctions des réserves de biosphère	28
<i>Figure 3.</i>	Le lac Saint-Pierre vu par satellite	35
<i>Figure 4.</i>	Sources d'informations pour la planification et la gestion.....	56
<i>Figure 5.</i>	Participation locale dans la planification et la gestion de l'écotourisme .	58
<i>Figure 6.</i>	Vers une congruence entre la théorie et la pratique	59
<i>Figure 7.</i>	Modèle liant les facteurs à l'expérience vécue	86
<i>Figure 8.</i>	Schéma des relations entre les facteurs.....	87
<i>Figure 9.</i>	Nombre de jours regroupés accordés aux vacances annuelles (%).....	111
<i>Figure 10.</i>	Montant moyen (regroupé) accordé aux vacances annuelles.....	112
<i>Figure 11.</i>	Façon dont les répondants ont entendu parler du lac Saint-Pierre	115
<i>Figure 12.</i>	Corrélations des facteurs entre eux	129
<i>Figure 13.</i>	L'influence des facteurs sur l'expérience	132
<i>Figure 14.</i>	Moyenne des frais de scolarité des étudiants universitaires de premier cycle, Canada et provinces, 1994-1995 et 2004-2005	136

Introduction

De nos jours, l'augmentation du prix du baril de pétrole, les changements climatiques et le développement durable ne sont que quelques-uns des objets qui font fréquemment la une des nouvelles quotidiennes. Tous sont liés, de près ou de loin, à nos modes de vie et de consommation, voire de surconsommation, les deux premiers en étant des conséquences et le dernier étant vue comme une solution potentielle à la surexploitation des ressources. En effet, les ressources s'amenuisent et s'épuisent avant même que l'on ait trouvé des produits pouvant les substituer, ce qui implique que les générations futures devront trouver d'autres moyens, s'ils existent, de répondre à leurs besoins.

Ainsi, le développement durable se trouve au cœur des préoccupations tant politiques, sociales, qu'environnementales. Il faut trouver un moyen de l'appliquer aux domaines les plus consommateurs de ressources. Par son ampleur et son importance sur la scène mondiale et québécoise, le tourisme n'y échappe pas, puisque cette industrie consomme nature, culture et ressources tant renouvelables que non renouvelables, et ce, en grande quantité. La durabilité du tourisme est nécessaire à la pérennité même de cette industrie fort importante, surtout qu'elle est souvent une voie préconisée afin d'assurer un développement économique (PNUE, 2003) d'un pays, d'une région ou d'une réserve mondiale de la biosphère. Cette dernière reconnaissance attribuée par l'UNESCO désigne des endroits dont le but principal est justement d'appliquer le développement durable à toutes les sphères d'activité qui ont lieu sur le territoire, tourisme inclus (UNESCO, 1996).

L'écotourisme est reconnu pour être une des formes de tourisme qui appliquent les principes de développement durable (OMT & PNUE, 2002, p.13). C'est d'ailleurs ce produit touristique particulier qui est privilégié par les gestionnaires des réserves de biosphère pour leur assurer une forme de développement qui soit respectueuse de l'environnement tant naturel qu'humain (UNESCO, 2002a). Cependant, le tourisme, mais plus spécifiquement l'écotourisme et l'expérience écotouristique, sont encore peu

étudiés sur les réserves de biosphère. La problématique de cette étude est donc d'étudier une activité écotouristique, l'expérience qui en découle et les facteurs qui l'influencent dans une optique de développement durable d'une réserve mondiale de biosphère, plus spécifiquement celle du Lac-Saint-Pierre.

La question de recherche et les deux objectifs spécifiques poursuivis qui en découlent se formulent ainsi :

Question de recherche : Quels sont les facteurs qui influencent la qualité de l'expérience vécue en excursion nautique guidée à la Réserve de la Biosphère du Lac-Saint-Pierre ? (Chapitre 5)

Objectif spécifique 1 : Est-ce que les excursions nautiques guidées à la Réserve de la Biosphère du Lac-Saint-Pierre constituent une activité écotouristique? (Chapitre 2)

Objectif spécifique 2 : Quel est le profil des participants à ces excursions nautiques guidées?

- Quel est leur profil sociodémographique?
- Quelles sont leurs caractéristiques touristiques?
- Ce profil est-il similaire aux profils écotouristiques internationaux ?
(Chapitre 4)

Ainsi, il sera nécessaire de mettre en contexte la recherche, en situant premièrement le tourisme et l'écotourisme au Québec. Ensuite, le développement durable et les réserves mondiales de biosphère occuperont une part importante de ce premier chapitre, alors qu'une explication plus approfondie des objectifs de recherche et la pertinence de l'étude en concluront le contenu.

Dans le second chapitre, les quatre concepts centraux seront développés. Tout d'abord, il sera question de la Réserve de la Biosphère du Lac-Saint-Pierre (RBLSP), territoire où s'est déroulée la recherche. L'écotourisme, concept central d'où provient le modèle théorique nécessaire à l'interprétation des résultats, sera ensuite développé. Il y sera question, entre autres, du type d'écotourisme étudié, ce qui appliqué aux excursions nautiques guidées afin de pouvoir déterminer si elles représentent une activité écotouristique. Le dernier concept traité sera l'expérience touristique et écotouristique. Ces concepts seront mis en interrelation de façon à pouvoir adapter le modèle théorique à la pratique observée. Cette recension des écrits expliquera les fondements de la problématique de la recherche en cours.

La méthodologie constituera le troisième chapitre. Il y sera notamment question de la méthode d'échantillonnage auprès des organismes et des excursionnistes ainsi que des instruments de mesure utilisés que sont l'observation et le questionnaire (sondage). Finalement, le déroulement de la collecte des données conclura ce chapitre.

Tout ceci permettra d'exposer, au quatrième chapitre, les résultats obtenus au cours de la recherche. Les échelles cumulatives et les coefficients de Spearman pour chacun des facteurs et leurs relations avec l'expérience vécue permettront d'y entrevoir les jeux d'influences positives ou négatives qui sont au cœur du modèle. Aussi, les résultats du profil sociodémographique des participants aux excursions nautiques guidées au cours de l'été 2006 de même que leurs caractéristiques touristiques seront révélés.

Finalement, les résultats seront interprétés et discutés lors du dernier chapitre. Ainsi, le ou les facteurs qui influencent le plus l'expérience vécue seront dévoilés. Le profil obtenu sera comparé avec les profils écotouristiques internationaux et régionaux ce qui permettra d'établir les similarités et les écarts et ainsi la concordance entre ces profils.

Chapitre 1 :
La mise en contexte

Ce chapitre traite principalement du contexte dans lequel la recherche s'est déroulée. Il y sera question, notamment, de la place du tourisme au Québec et de celle de l'écotourisme. Le développement durable n'est pas un concept à l'étude à proprement parler, mais en fait implicitement partie, puisqu'il est au cœur du développement des réserves de biosphère et de l'écotourisme, ce qui explique sa présence dans la mise en contexte. Finalement, un rappel des objectifs de l'étude et la pertinence de celle-ci permettra une transition adéquate vers la recension des écrits.

1.1. Le tourisme

Le tourisme, à l'échelle mondiale, représente une industrie de premier plan avec 846 millions d'arrivées en 2006 (OMT, 2007), hautement lucrative (recettes estimées à 680 milliards de dollars états-uniens) et en constante évolution (croissance de 4.5 % en 2006 par rapport à 2005). Malheureusement, une partie non négligeable de ces revenus provient du tourisme de masse, forme de tourisme qui amène des impacts négatifs majeurs autant au niveau socioéconomique (par la fuite des capitaux à l'étranger et les impacts sur les cultures locales) qu'environnemental (par la destruction d'écosystème et la disparition de ressources nécessaires aux communautés locales). Cette forme de tourisme a cependant amené une prise de conscience de la part des autorités internationales, telle que l'Organisation Mondiale du Tourisme, nationales, telle que la Commission canadienne du tourisme, et provinciales, telle que Tourisme Québec afin de réorienter le tourisme vers une voie plus durable. En effet, toutes ces instances font maintenant de grands efforts pour améliorer la durabilité de l'industrie en y associant les principes du développement durable, en promouvant des formes de tourisme plus respectueuses de l'environnement naturel (écotourisme, tourisme axé sur la nature, de plein air, d'aventure, etc.) et en distribuant un code d'éthique du touriste, entre autres.

1.2. *Le tourisme au Québec*

Au Québec, le tourisme représente également un secteur important de l'économie avec 2.8 % du PIB. Cette seule industrie crée un peu plus que 133 500 emplois directs à temps plein, à temps partiel ou saisonnier ainsi qu'environ 48 000 emplois indirects. Avec plus de neuf milliards de dollars en retombées lors de l'année 2004, son importance comme un des principaux moteurs économiques du Québec n'est plus à démontrer (Tourisme Québec, 2005b, p. 2 et 3).

Tourisme Québec s'est doté d'une mission de soutenir le développement et la promotion du tourisme (par l'offre des quatre expériences touristiques québécoises et la mise en marché de la destination Québec) en favorisant la concertation et le partenariat des intervenants dans une perspective de création d'emplois, de prospérité économique et de *développement durable* (gouvernement du Québec, 2005). Il s'agit ici d'impliquer les acteurs de l'industrie dans le processus de durabilité du tourisme au Québec. En effet, l'application du développement durable doit se faire avant tout par la base, puisque c'est cette base qui est en lien avec les clients. Si l'on veut modifier les attitudes et valeurs de ceux-ci, il faut miser sur un personnel lui-même conscientisé aux principes de durabilité et à leur application.

La vision dont cet organisme s'est doté va dans le même sens : « Que le tourisme devienne, durant toute l'année, une source de richesse économique, sociale et culturelle pour toutes les régions du Québec, et ce, dans le respect des principes du développement durable » (Tourisme Québec 2005a et 2005b). Le caractère annuel mis en valeur réfère à la présence des quatre saisons, qui ont le potentiel d'attirer, sur l'ensemble du territoire québécois, une variété de touristes pratiquant une vaste gamme d'activités, ce qui a le pouvoir de réduire la saisonnalité du tourisme au Québec et ainsi en assurer une certaine pérennité. De cette façon, une des industries les plus importantes au monde, voire la plus

importante (PNUE, 2003), est associée au concept de développement durable à l'échelle provinciale et locale.

Le gouvernement du Québec, par l'entremise de la Politique touristique, veut renforcer l'image de marque de la destination Québec en mettant l'accent sur l'expérience mémorable et diversifiée que notre destination peut offrir aux touristes domestiques, étrangers et excursionnistes. Pour ce faire, plusieurs produits touristiques ont été regroupés selon quatre expériences québécoises, soient le Québec des grandes villes, le Québec du Saint-Laurent, le Québec de villégiature et le Québec grande nature. Deux de ces expériences, soient le Québec du Saint-Laurent et le Québec grande nature sont particulièrement intéressantes dans le contexte d'activités écotouristiques pratiquées sur le territoire d'une réserve de biosphère.

L'Expérience Saint-Laurent est une invitation à la découverte de l'un des grands fleuves du monde et d'une multitude d'activités touristiques se réalisant tant sur terre que sur l'eau. Grandiose et majestueux avec ses îles, ses rives, ses principaux affluents, son estuaire ainsi que son golfe, le Saint-Laurent est synonyme d'expérience touristique au pluriel, notamment sous la forme de circuits. Principal axe de colonisation et réelle mosaïque du Québec, le Saint-Laurent convie le visiteur à une rencontre avec des paysages naturels et humanisés spectaculaires, un riche patrimoine historique, humain, culturel et maritime et une nature d'une grande diversité. [...] (Tourisme Québec (2007b) p.6).

Le gouvernement encourage ainsi le développement et la promotion de circuits qui permettent de faire découvrir aux participants des paysages naturels, culturels et historiques, dont l'observation est privilégiée à partir du Saint-Laurent. Rappelons que le lac Saint-Pierre est en réalité un élargissement de ce fleuve et qu'il représente ainsi un endroit propice à la découverte nautique de ces paysages variés.

L'Expérience grande nature repose sur la pratique d'une grande variété d'activités de plein air offrant des défis plus ou moins intenses. Elle se déroule dans un milieu naturel de qualité, qui peut se situer aussi bien à proximité des milieux habités que sur des territoires plus éloignés. Cette expérience touristique se vit dans un esprit de découverte et d'exploration. Elle fait appel au besoin du visiteur d'apprendre, de se réaliser, de repousser ses propres limites dans un contexte de grande nature. Elle repose également sur la qualité des paysages [...]. Les caractéristiques culturelles et historiques du milieu visité constituent un complément intéressant à l'expérience en nature (Tourisme Québec, 2007a, p. 6).

Cette expérience particulière mise sur des activités de plein air en milieu naturel de qualité dont la découverte, l'exploration et l'apprentissage sont favorisés et dans laquelle les composantes culturelles et historiques peuvent être intégrées. Sans être exclusif, l'écotourisme est sans doute un des produits touristiques le plus apte à promouvoir l'Expérience grande nature telle qu'elle est décrite ici. De façon sous-entendue, le gouvernement fait la promotion de l'expérience écotouristique qu'il est possible de vivre sur le territoire québécois.

1.3. L'écotourisme au Québec

Dans le cadre de l'Année internationale de l'écotourisme des Nations Unies (2002), sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), s'est tenu le Sommet mondial de l'écotourisme en la ville de Québec au mois de mai 2002 (OMT & PNUE, 2002, p.1). Désormais, Québec et écotourisme sont associés. D'ailleurs, c'est en 2002 que Tourisme Québec a commandé une importante étude permettant de dresser un portrait de la situation de l'écotourisme et du tourisme de nature, étude qui doit mener à un plan de développement et de promotion de l'écotourisme au Québec. À la suite de cette étude, une vision, toujours en étroite liaison avec le développement durable, a été développée pour cette forme de tourisme:

D'ici 2008, le Québec se distinguera en Amérique du Nord : par l'adoption des valeurs de l'écotourisme qui favoriseront les pratiques durables de la part de l'ensemble des acteurs du secteur du tourisme en milieu naturel et de la part des clientèles; par le professionnalisme et l'excellence de l'organisation de ce secteur; par l'engagement des partenaires privés et publics aux valeurs de l'écotourisme; par le développement d'expériences d'écotourisme et de tourisme de nature de qualité, authentiques et adaptées aux attentes des diverses clientèles (Tourisme Québec, 2003, p.14).

Au niveau du développement de l'écotourisme, le Québec entend le favoriser :

- en identifiant les moyens appropriés pouvant permettre aux intervenants privés, associatifs et gouvernementaux intéressés par l'écotourisme de partager un langage et des paramètres communs en matière d'écotourisme;
- en reconnaissant et en encadrant la dualité et la complémentarité qui existent entre « tourisme de nature » durable et « écotourisme » tant sur le plan de la gestion du territoire, du développement des produits, de la mise en marché que de l'organisation du secteur;
- en tenant compte de toutes les activités de tourisme se déroulant en milieu naturel et en tentant de limiter les conflits d'usages entre utilisateurs du patrimoine naturel;
- en reconnaissant que la croissance de l'écotourisme consiste d'abord à favoriser un tourisme durable en milieu naturel (respect de l'environnement et des milieux hôtes) et ensuite à compléter cette dernière forme de tourisme par les composantes spécifiques de l'écotourisme (volet éducatif, contributions particulières dans la préservation du patrimoine nature, implication du milieu hôte);
- en utilisant l'écotourisme comme un modèle capable d'influencer l'ensemble des activités de tourisme en milieu naturel et de favoriser l'adoption de pratiques de tourisme durable par d'autres secteurs de l'industrie ainsi que de la part des clientèles;
- en favorisant la mise en application au Québec des recommandations de la « Déclaration de Québec sur l'écotourisme », qui interpellent tant les pouvoirs publics aux échelons nationaux, régionaux et locaux; le secteur privé; les organisations non gouvernementales, les associations communautaires, les institutions universitaires et les instituts de recherche; les institutions financières et les organismes d'aide au développement et des communautés locales et autochtones (Tourisme Québec, 2003a).

Il est reconnu que les réserves mondiales de la biosphère correspondent à des territoires où le développement durable doit être mis en application (UNESCO, 1996). Ces territoires représentent également, de par leur reconnaissance internationale, des endroits privilégiés pour l'écotourisme autant en raison de leur environnement de qualité que du fait qu'ils constituent des laboratoires de développement durable (Tourisme Québec, 2002, p.3).

1.4. *Le développement durable*

De nos jours, le développement durable occupe une place prépondérante au sein de notre société et consiste, en quelque sorte, au plus gros défi de notre époque. Cependant, l'idée de faire un développement qui soit soutenable, responsable ou durable date d'il y a plus de 30 ans. En effet, lors de la Conférence des Nations Unies tenue à Stockholm en 1972¹, « la nécessité d'adopter une conception commune et des principes communs qui inspireront et guideront les efforts des peuples du monde en vue de préserver et d'améliorer l'environnement », a été examinée. En 1980, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) définit le développement durable comme *un développement qui tient compte de l'environnement, de l'économie et du social* (Gendron, 2006, p.66), ce qui représente les trois objectifs de ce concept qui seront présentés à la prochaine section.

La même année, elle (UICN) lance conjointement avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et le World Wildlife Fund (WWF), la *Stratégie mondiale de la conservation*, stratégie qui constatait que « les problèmes de l'environnement ne pouvaient être résolus que par un effort à long terme et par la conciliation active des objectifs de l'environnement et du développement » (PNUE, 2002, p.9).

¹ Première Conférence internationale sur l'environnement humain

Cette stratégie jetait les bases du concept de développement durable en définissant les trois principes ou dimensions de base que sont la pérennité des ressources, l'équité entre les hommes, et un développement qualitatif permettant de répondre aux besoins des hommes. Elle amenait également la création de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED), mieux connue sous le nom de Commission Brundtland², qui a publié en 1987 son rapport final intitulé *Notre Avenir à Tous*. C'est dans ce rapport que l'on retrouve la définition la plus souvent citée (dictionnaire du développement durable, 2004 ; Gendron 2006 ; Fennell, 1999, p.13 ; Blamey, 2001, p.10 ; BNQ³, 2003) du développement durable qui est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (CMED, 1987).

Cinq années s'écoulaient avant le Sommet de la Terre, à Rio de Janeiro en 1992, sommet qui aboutit à la mise sur pied de la Commission du Développement Durable, à la création du programme Action 21 et à la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, dont le premier principe est que « les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature ». Notons aussi que ce sommet a amené la Convention sur la diversité biologique. Toutefois, le Sommet de New York, mieux connu comme Rio+5 ou Sommet du Millénaire, constatait que si des progrès avaient bien été accomplis vers le développement durable, un grand nombre des objectifs d'*Action 21* étaient encore très loin d'être atteints (Nations Unies, 1997). Finalement, le sommet de Rio +10 ou le Sommet de Johannesburg, (NU, 2002, p.184) résume assez clairement les actions entreprises au fil du temps :

² Nom de la présidente à cette époque

³ BNQ est le Bureau de Normalisation du Québec

Il y a 30 ans, à Stockholm, nous sommes convenus qu'il était urgent de répondre au problème de la détérioration de l'environnement. Il y a 10 ans, lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue à Rio de Janeiro, nous sommes convenus que la protection de l'environnement et le développement social et économique étaient fondamentaux pour le développement durable, sur la base des principes de Rio. À cette fin, nous avons adopté le programme mondial intitulé Action 21 et la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, auxquels nous continuons de souscrire. La Conférence de Rio a marqué une étape significative en ce qu'elle a permis l'établissement de nouvelles priorités en matière de développement durable. (...) Entre Rio et Johannesburg, les nations du monde se sont réunies dans le cadre de plusieurs grandes conférences placées sous les auspices des Nations Unies. (...) Au Sommet de Johannesburg, (...) nous estimons que l'élimination de la pauvreté, l'adaptation des modes de consommation et de production, ainsi que la protection et la gestion viable du stock de ressources naturelles nécessaires au développement économique et social sont des objectifs primordiaux de développement durable et en sont aussi les conditions préalables (extraits de la Déclaration de Johannesburg, NU, 2002).

Tout ceci permet de mettre en lumière les objectifs du développement durable qui se veut un développement *économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable*. Il suppose une éthique par rapport aux legs que laisseront les générations actuelles aux générations futures.

La figure suivante met en relation les sphères, les principes et les objectifs du développement durable. Ce qu'il faut savoir c'est que l'intégrité écologique en est la condition, car sans pérennité des ressources, voire sans ressource, il n'y a pas de développement possible. Le moyen pour y parvenir est l'efficacité économique qui permet un développement contrôlé dans une optique de durabilité afin de s'assurer qu'il soit respectueux du taux de renouvellement des ressources de sorte que les générations futures puissent également les utiliser. La finalité de ce processus est sans aucun doute l'amélioration de l'équité sociale tant entre les individus, les générations qu'entre les nations par le partage des ressources qui permettront à tous de répondre à leurs besoins et aspirations. Toutefois, tout ceci doit être englobé d'une éthique et d'une forte

sensibilisation environnementale, et ce, à tous les niveaux sociaux afin d'atteindre les objectifs de durabilité fixés par les conventions et organismes internationaux. Les quatre principes du développement durable font l'objet de la prochaine section.

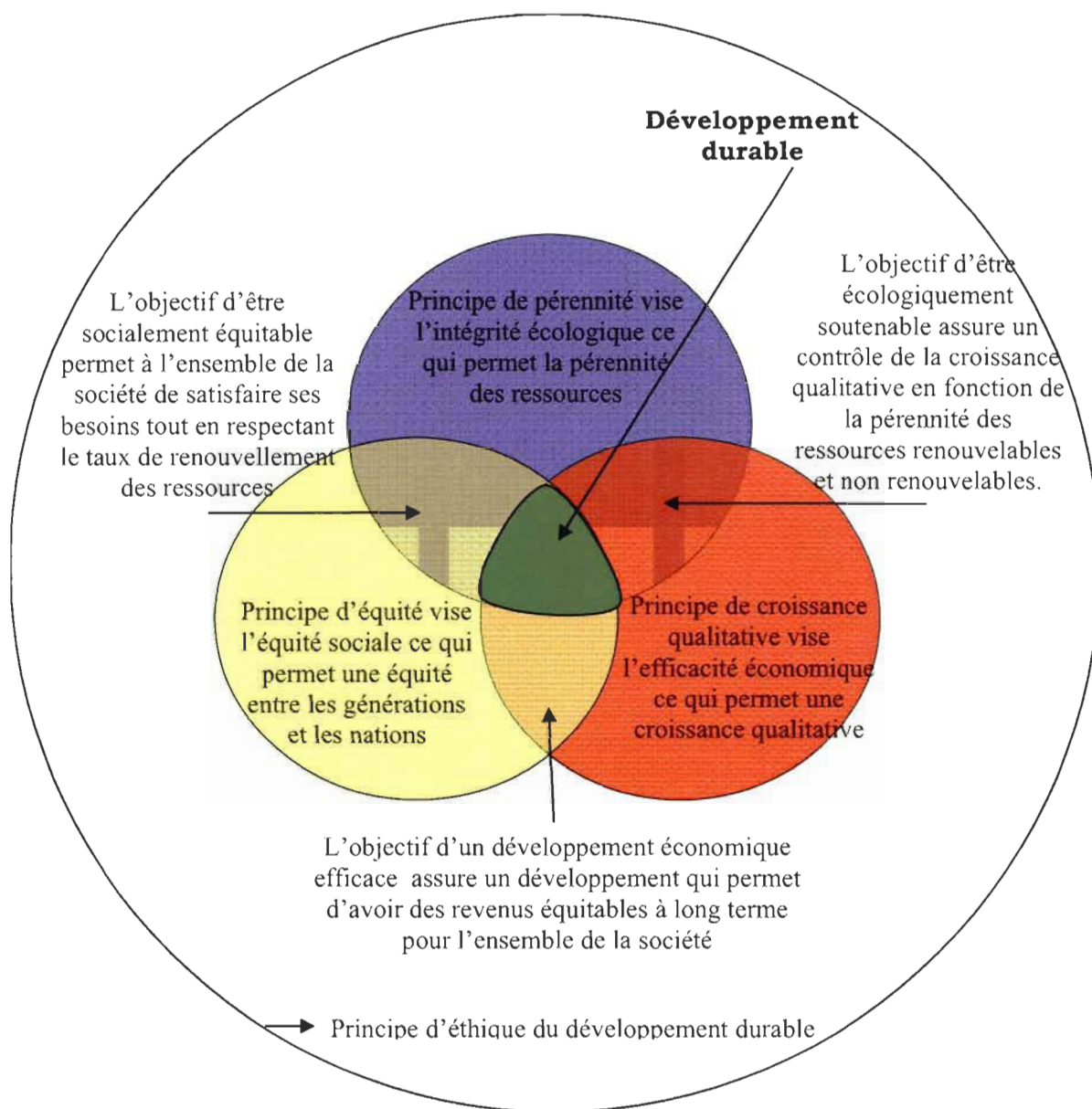


Figure 1. Le développement durable : ses sphères, principes et objectif

1.4.1. Le principe de croissance qualitative du développement durable⁴

La première notion du principe de croissance réfère à la satisfaction des besoins essentiels et à l'amélioration des conditions d'existence des communautés humaines tout en restant dans les limites de la capacité de charge des écosystèmes. En effet, pour vivre, l'homme doit répondre à des besoins essentiels, mais il faut éviter toute surexploitation des ressources afin de s'assurer que les générations futures puissent répondre également à leurs besoins à l'aide de ces mêmes ressources. D'abord et avant tout, le développement durable doit s'attaquer aux problèmes de gens qui vivent dans la pauvreté absolue (CMED, 1987) actuellement. En ce sens, les pays développés doivent aider les pays en voie de développement à ne pas commettre les mêmes erreurs au niveau de l'exploitation de leurs ressources. Il faut donc promouvoir une économie qui préserve la base des ressources dont elle dépend tout en permettant l'amélioration de la qualité de vie de tous.

La seconde notion inhérente à la croissance qualitative est celle de la limitation de notre technologie et de notre organisation sociale face aux capacités de la biosphère de répondre à nos besoins tant présents que futurs (CMED, 1987). Cette limitation n'est pas statique, mais dynamique puisque les objectifs de développement sont définis en fonction de la durée. En effet, les limites que nous rencontrons aujourd'hui peuvent disparaître avec l'évolution de la technologie, mais ce faisant, elles feront place à de nouvelles limites qui nécessiteront l'adaptation de l'organisation sociale au niveau de son développement socioéconomique. C'est à ce moment qu'une croissance qualitative contrôlée est primordiale afin d'éviter que l'avancement de la technologie ne fasse en sorte que les populations poursuivent un développement anarchique qui ne se préoccupera pas la base écologique et donc, du principe de pérennité des ressources. De plus, cette seconde notion implique, de façon implicite, que les pays les plus avancés

⁴ Cette section est inspirée des notes de cours de André Barabé, *Tourisme et Développement Durable*, SLO-6036, de l'automne 2005

technologiquement partagent leurs connaissances et compétences en la matière auprès des pays en développement, qui sont principalement situés au sud de l'équateur.

On associe à ce principe l'objectif économique qui fait référence aux besoins matériels définis comme les moyens physiques permettant d'assurer la qualité de vie, soit l'alimentation, la sécurité physique, l'accès à la propriété, l'habitation et le transport. Selon l'OMT et le PNUE (2006, p.9), le plus important dans cet objectif est la viabilité des entreprises et leur capacité de se maintenir à long terme afin d'être en mesure de produire les biens nécessaires à la satisfaction des besoins. De Laet (1995, p.71) définit l'économie comme la nécessité de répondre aux besoins matériels du développement, tout en laissant une marge pour l'éducation, l'évocation et le culturel. Ici, la notion de croissance est clairement limitée par la finitude de nos ressources matérielles, ce qui implique le principe de pérennité des ressources.

1.4.2. Principe de pérennité du développement durable

Selon Villeneuve (1998), pour assurer un développement durable, il faut que toute exploitation d'une ressource en respecte le taux de renouvellement, afin de pouvoir utiliser durablement la ressource (p.85). Le principe de pérennité renvoie donc à la préservation de la vitalité et de la diversité de la terre, en associant conservation et développement de façon à demeurer dans les limites de la capacité de charge de notre environnement. Il vise une utilisation responsable et équitable des ressources afin de ne pas les épuiser, même si on peut avoir l'impression qu'elles dureront toujours. Ceci doit particulièrement s'appliquer aux ressources non renouvelables qui ne doivent pas s'épuiser plus rapidement que la création de leurs substituts. Comme le mentionne la CMED (1987) au sujet de ces ressources:

Les États assureront le maintien des écosystèmes et des processus écologiques essentiels au fonctionnement de la biosphère, préserveront la diversité biologique et appliqueront le principe d'une efficacité optimale durable dans l'utilisation des ressources naturelles vivantes et des écosystèmes. (...) Il convient toutefois de tenir compte de l'importance critique de la ressource, de l'existence de techniques permettant de minimiser l'épuisement et de l'éventualité de trouver un produit de remplacement. Ainsi, il importe de ne pas épuiser les sols au-delà de toute récupération possible. Quant aux minerais et aux combustibles fossiles, il faut surveiller le rythme d'épuisement et introduire des méthodes de recyclage et d'économie pour faire en sorte que les ressources ne disparaissent pas avant que l'on ait trouvé des substituts convenables.

L'objectif associé à ce principe est que le développement doit être écologiquement soutenable, c'est-à-dire la préservation des ressources, tant renouvelables que non renouvelables, ce qui implique une équité envers les générations futures pour qu'elles puissent à leur tour répondre à leurs besoins en utilisant les ressources nécessaires pour le faire, au même titre que nous le faisons actuellement.

1.4.3. Principe d'équité du développement durable

On retrouve l'équité entre les générations dans le Rapport Brundtland (CMED, 1987) et il y est mentionné que « les États préserveront et utiliseront l'environnement et les ressources naturelles dans l'intérêt des générations présentes et futures ». Pour sa part, Villeneuve (1998) la définit comme une répartition juste des ressources, des droits et de la richesse entre les personnes et dans le temps. L'équité à l'intérieur d'une même génération relève de la compassion, du respect d'autrui et du sens du partage alors que l'équité entre les différentes générations implique que les individus d'une génération ont le devoir de remettre aux générations futures un patrimoine qu'ils ont le moins possible entamé (p.88-89). Il ne faut pas oublier l'équité entre les nations, afin de faire en sorte que ceux qui n'ont pas accès à toutes les ressources nécessaires puissent tout de même parvenir à satisfaire leurs besoins essentiels.

Réduire les inégalités de l'accès aux ressources, les inégalités des gains provenant du commerce international, les inégalités du pouvoir économique et politique de même que donner aux communautés les moyens de gérer leur propre environnement renvoient au principe d'équité du développement durable. On lui associe l'objectif socialement équitable qui fait référence aux besoins sociaux et aux aspirations individuelles. Lorsqu'il est question de l'équité du développement durable, on réfère à la notion de justice naturelle et d'égalité de chance pour tous d'améliorer leur qualité de vie. Le développement crée des inégalités à tous les niveaux, localement ou internationalement, ce qui amène le principe d'éthique du développement durable.

1.4.4. Principe d'éthique du développement durable

Le principe d'éthique devrait susciter un changement de valeurs, d'attitudes et de comportements par la promotion d'une éthique universelle fondée sur une alliance mondiale et basée sur le respect que nous nous devons les uns aux autres et à la planète. En effet, pour arriver à obtenir une croissance qualitative, une pérennité des ressources et une équité générationnelle, il faut changer les valeurs et les modes de consommation actuels pour qu'ils deviennent durables à long terme. En ce sens, il faut développer une éthique du développement afin de se conscientiser des impacts que nos modes de vie et de consommations ont et auront sur les générations actuelles et à venir. Sans doute un des meilleurs moyens pour conscientiser les populations à changer leurs valeurs, attitudes et comportements est de promouvoir l'éducation relative à l'environnement (ÉRE).

1.4.4.1. L'éducation relative à l'environnement

En 1972, lorsque le concept est apparu, est venu avec lui une expression fort populaire qui permet de comprendre un peu mieux comment appliquer plus concrètement ce concept parfois flou : « Penser globalement et agir localement », dont René Dubos est l'auteur. Tout comme pour la désignation de Réserve de biosphère, l'implication de tous les acteurs locaux est nécessaire, voire primordiale au succès de la mise en œuvre du développement durable au niveau local par l'implantation d'un Agenda 21 local, car « aucune amélioration authentique et durable de l'environnement ne peut se produire sans une participation locale⁵ » (PNUE, 2002). Un outil qui peut se révéler efficace est sans aucun doute l'éducation relative à l'environnement, « considérée comme un des éléments les plus critiques pour pouvoir s'attaquer à fond à la crise mondiale de l'environnement » (UNESCO & PNUE, 1975). D'ailleurs, plus de 20 ans plus tard, Villeneuve (1998), mentionne « qu'il y a nécessité absolue d'une éducation relative à l'environnement rigoureuse, continue et récurrente pour s'assurer du succès d'une stratégie de développement durable » (p.119).

Ce concept est issu, comme beaucoup d'autres de cette époque, de la prise de conscience de l'après-guerre au niveau de l'épuisement des ressources et de la dégradation des écosystèmes tant nécessaires à la vie humaine. La Conférence de Stockholm, plus précisément la recommandation 96, a donné lieu au Programme International d'Éducation en matière d'environnement (PIEE), à la *Charte de Belgrade* (1975) et à la *Déclaration de Tbilissi* (1977), qui ont clarifié les objectifs et les principes de l'éducation relative à l'environnement (ÉRE), (Sauvé, 2006). En effet, la Charte de Belgrade mentionne que le but de l'ÉRE est de :

Former une population mondiale consciente et préoccupée de l'environnement et des problèmes qui s'y rattachent, une population qui ait les connaissances, les compétences, l'état d'esprit, les motivations et le sens de l'engagement qui lui

⁵ Propos de Vigdis Finnbogadóttir, présidente de la CNUED, 1992.

permet de travailler individuellement et collectivement à résoudre les problèmes actuels, et à empêcher qu'il ne s'en pose de nouveau (UNESCO & PNUE, 1975).

Cette charte propose aussi six objectifs et huit principes directeurs de l'ÉRE qui seront revus dans la Déclaration de Tbilissi⁶. L'éducation relative à l'environnement doit aider à faire comprendre l'existence et l'importance de l'interdépendance économique, sociale, politique et écologique dans les zones tant urbaines que rurales; elle doit donner à chaque individu la possibilité d'acquérir les connaissances, le sens des valeurs, les attitudes, l'intérêt actif et les compétences nécessaires pour protéger et améliorer l'environnement; et elle doit inculquer de nouveaux modes de comportements aux individus, aux groupes et à la société dans son ensemble. Tels sont les trois buts de l'ÉRE définis dans cette déclaration. Elle proposera également des « stratégies nationales et internationales concernant l'ÉRE qui est envisagée comme un élément essentiel d'une éducation globale et permanente, orientée vers la solution de problèmes et préparant à la participation active » (UNESCO & PNUE, 1978, p.9).

Sauvé, 1994 propose la définition suivante de l'ÉRE :

L'éducation relative à l'environnement (ÉRE) est une dimension intégrante du développement des personnes et des groupes sociaux et qui concerne leur relation à l'environnement. Au-delà de la simple transmission de connaissances, elle (ÉRE) privilégie la construction de savoirs collectifs dans une perspective critique. Elle vise à développer des savoir-faire utiles associés à des pouvoir-faire réels. Elle fait appel au développement d'une éthique environnementale et à l'adoption d'attitudes de valeurs et de conduites imprégnées de cette éthique. Elle privilégie l'apprentissage coopératif dans, par et pour l'action environnementale.

Cette définition de l'ÉRE mentionne clairement le développement d'une éthique environnementale et des changements de valeurs, ce qui renvoie directement au principe éthique du développement durable. Une autre façon de mettre en œuvre le

⁶ Cinq catégories d'objectifs que sont les prises de conscience, les connaissances, l'état d'esprit, la compétence et la participation (p.30) et 12 principes directeurs.

développement durable est par l'écotourisme (ce concept sera abordé en profondeur au point 2.2). Dans son premier bilan de l'Année internationale de l'écotourisme, Lemaistre (2002) mentionne que « l'écotourisme, en tant que segment touristique porteur de fortes valeurs éthiques et environnementales, aura un rôle prépondérant à jouer pour assurer la durabilité du développement de la Terre ». L'écotourisme s'apprête à jouer un rôle clé dans la promotion du développement durable dans l'ensemble de l'industrie touristique et représente le segment du marché touristique le plus propice à appliquer les principes du développement durable (OMT (2002a) p.1, (traduction libre)).

1.4.5. Aperçu du développement durable du tourisme

Étant donné la croissance mondiale et continue de l'industrie touristique, la consommation substantielle de ressources qu'elle implique et le fait qu'elle se concentre dans des milieux naturels parfois fragiles, cette industrie doit voir rapidement à la durabilité de son développement afin d'assurer une certaine pérennité de ses activités.

Il y a trois caractéristiques importantes et uniques de la relation entre le tourisme et le développement durable :

- Interaction : en tant qu'activité de services qui consiste à faire découvrir de nouveaux lieux, le tourisme implique par nature de multiples interactions, directes et indirectes, entre les visiteurs, les communautés d'accueil et leur environnement local ;
- Sensibilisation : le tourisme fait prendre conscience aux gens (visiteurs et hôtes) des problèmes d'environnement et des différences entre nations et cultures. Cela peut modifier les attitudes et les préoccupations par rapport aux questions de développement durable, au cours du voyage, mais aussi pour toute la vie ;
- Dépendance : de nombreux touristes recherchent des environnements intacts et propres, des aires naturelles attrayantes, des traditions historiques et culturelles authentiques et des hôtes accueillants avec lesquels ils puissent avoir de bonnes relations. Le secteur est donc tributaire de l'existence de ces conditions. Ce lien étroit et direct crée une situation fragile où le tourisme peut avoir des effets à la fois désastreux et très positifs sur le développement durable (OMT & PNUE, 2006, p.9).

Pourquoi et comment appliquer les trois objectifs du développement durable au tourisme de sorte à pouvoir parler d'un tourisme durable ? Au niveau environnemental, comme le dit Barabé (1995), « le patrimoine naturel et culturel constitue la matière première de l'industrie touristique » et ces patrimoines subissent de plus en plus de pression par le développement de l'industrie. Il est donc très important pour la prospérité du tourisme international de préserver l'authenticité de ces patrimoines et des paysages concernés pour assurer sa survie au moyen d'une gestion durable à long terme. Selon l'OMT, le tourisme durable doit exploiter les ressources de l'environnement de façon optimum, puisqu'elles constituent un élément clé de la mise en valeur touristique, en préservant les processus écologiques et en sauvegardant les ressources naturelles et la biodiversité (OMT, 2004, p.7).

Un des plus grands défis à relever, au niveau local, est le respect de la capacité de charge des écosystèmes exploités et visités par les touristes. Ceci implique particulièrement de limiter la quantité de visiteurs sur un même site, de maximiser les infrastructures existantes (afin d'éviter le plus possible d'en créer d'autres) et de protéger les richesses patrimoniales au quotidien. À une plus large échelle, le tourisme est une industrie qui contribue, par le flux de plus en plus élevé de transport par avion notamment, à l'effet de serre et aux changements climatiques. Ainsi, un des enjeux importants du tourisme durable est sans aucun doute la réduction de l'émission de gaz à effet de serre par la promotion de déplacements écologiques tels que le train ou le vélo.

Il est reconnu que l'expansion du tourisme amène des effets positifs sur les communautés d'accueil, mais également des effets négatifs⁷ (Delisle & Jolin, 2007, p. 31). Aussi, pour éviter la perte d'identité culturelle au profit de la culture touristique, l'OMT (2004) suggère que le tourisme durable devrait respecter l'authenticité

⁷ Se référer au tableau 3.1 aux pages 79 et 80 dans Proulx, L., (2007) *Écotourisme, entre l'arbre et l'écorce* qui développe de façon assez exhaustive les impacts sociaux et culturels du tourisme dans les communautés hôtes.

socioculturelle, le patrimoine culturel bâti et vivant ainsi que les valeurs traditionnelles des communautés d'accueil. Certes, l'acculturation des communautés hôtes est un enjeu majeur du tourisme, peu importe la forme. Un autre enjeu du tourisme durable réside dans les conflits entourant les populations locales : leur exploitation comme main-d'œuvre touristique, souvent saisonnière, peu formée et donc peu payée, les conflits d'usages et de ressources entre touristes et visités et finalement, leur éducation et sensibilisation au développement durable du tourisme dans leur région.

Du point de vue économique, le tourisme a une grande incidence sur nombre d'emplois qui touchent plusieurs secteurs (transport, hébergement, restauration, etc.) et ce, mondialement. L'OMT (2004) suggère aussi de répartir équitablement les avantages socioéconomiques liés au tourisme en offrant des emplois stables et des possibilités de bénéfices et services sociaux pour les communautés d'accueil. L'un des enjeux du tourisme durable serait de réduire la fuite de capitaux à l'étranger. Pour ce faire, il faudrait que les communautés locales soient maîtres de l'offre touristique dans leur région, mais comment peuvent-elles y parvenir avec peu de compétences et de moyens ?

Au Québec, le développement durable est vu comme « un processus continu d'amélioration des conditions d'existence des populations actuelles qui ne compromet pas la capacité des générations futures de faire de même et qui intègre harmonieusement les dimensions environnementale, sociale et économique du développement » (Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (2004) p.19). Ce qui a amené le Québec à mettre sur pied un Plan de développement durable, en 2004, est que « l'ampleur actuelle des défis et des enjeux exige d'innover davantage, d'accroître la mise en oeuvre de mesures favorables au développement durable et d'augmenter l'efficacité et la cohérence des actions quotidiennes » (Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (2004) p. 15), et ce, particulièrement en ce qui regarde l'industrie touristique québécoise.

Ainsi, ce Plan, dont un des éléments centraux est la *Loi sur le développement durable* (loi 118⁸), inspire la création d'une nouvelle politique touristique *Vers un tourisme durable* qui démontre bien la volonté des dirigeants à promouvoir et à associer une des plus importantes industries mondiales avec le concept de développement durable. L'idée de cette association provient principalement de la fragilité de l'industrie touristique face aux bouleversements sociaux, écologiques et économiques, bref, les trois sphères du développement durable. Donc, en rendant le tourisme québécois plus durable, le principal résultat, en théorie, serait que les petites et moyennes entreprises offrant des prestations touristiques seraient moins susceptibles d'être atteintes par ces différents bouleversements. Un moyen d'y parvenir, selon le gouvernement, réside dans l'adhésion à sa démarche qualité en tourisme. Ceci est particulièrement utopique si l'on s'attarde au fait que les petites entreprises n'ont pas les moyens financiers de couvrir les frais engendrés par les modifications nécessaires à cette adhésion et que ces « petites entreprises composent la majorité de l'offre touristique québécoise » (Tourisme Québec (2004) p.5).

Le gouvernement propose aussi trois objectifs durables applicables à l'industrie touristique québécoise. Un objectif économique d'augmenter les recettes touristiques de quatre (4) milliards de dollars entre 2003 et 2010, ce qui implique d'étaler l'offre sur toute l'année et d'être à la recherche constante de l'excellence de la part de l'industrie. En répartissant ainsi l'offre, la qualité des emplois liés au tourisme devrait augmenter puisqu'ils seront moins sujets à la saisonnalité de l'offre. Au niveau de la quête d'excellence, le Bureau de Normalisation du Québec (BNQ) a créé de nouvelles normes s'appliquant à l'industrie touristique québécoise, dont une liée aux activités

⁸ L.R.Q., chapitre D-8.1.1, adoptée le 19 avril 2006. Cette loi, entre autres, établit une définition du développement durable pour le Québec, instaure 16 principes inspirés de la Conférence de Rio et engage le gouvernement à adopter une stratégie de développement durable applicable à l'ensemble de l'administration publique québécoise.

écotouristiques. Cependant, après quelques années d'existence, très peu d'entreprises sont certifiées Qualité Tourisme⁹.

L'objectif environnemental est d'accroître le nombre de touristes et d'exploitants sensibilisés à l'utilisation durable de l'environnement. Étant donné la grande dépendance de l'industrie face aux environnements de qualité, le gouvernement souhaite que les intervenants y contribuent, voire qu'ils les améliorent. Il sera intéressant ici de savoir comment le gouvernement mesurera cet objectif qui, disons-le, est loin d'être innovateur et demeure plutôt nébuleux. Ce qui est également le cas de l'objectif socioculturel de favoriser le développement d'une offre qui respecte les populations locales en les impliquant et en mettant en valeur leurs traditions et savoirs auprès des touristes.

Malgré tout, le Québec entreprend de rendre durable le développement de son industrie touristique spécifiquement, mais également tout ce qui touche de près le développement de la société québécoise. Avant d'appliquer les principes de durabilité à toute la province et ses activités, il faudrait avoir une idée concrète sur comment s'y prendre à plus petite échelle. Des lieux sont voués à l'application quotidienne du développement durable, et ce, dans toutes les sphères d'activité présentes sur le territoire désigné, particulièrement au niveau du tourisme. Ces lieux, reconnus par l'UNESCO, sont appelés les réserves mondiales de la biosphère et peuvent servir d'exemple concret de réussite en matière de développement durable.

⁹ Aucune entreprise certifiée pour les Normes *Produits d'écotourisme, Prestation des services à la clientèle - Tourisme de nature et d'aventure, Prestation des services à la clientèle - Pourvoiries, Prestation des services à la clientèle - Centres de vacances, Prestation des services à la clientèle - Établissements de camping*. Seulement 3 des 8 normes touristiques mises de l'avant par le BNQ ont quelques entreprises certifiées. http://www.bnq.qc.ca/fr/certif/tourisme_liste_entrepr_cert.html page consultée le 21 octobre 2008.

1.5. *Les réserves mondiales de la biosphère*

Il faut tout d'abord savoir que les réserves de biosphère s'inscrivent dans le cadre du programme de l'UNESCO, l'Homme et la biosphère (Man and Biosphere, MAB) qui a vu le jour en 1968 lors de la Conférence intergouvernementale sur la biosphère tenue à Paris. Ce programme pose les bases de l'utilisation durable et de la protection de la diversité biologique et de l'amélioration des relations entre l'homme et son environnement en général (UNESCO, 2002d). L'année suivante, alors que le projet est toujours considéré en phase embryonnaire, trois inquiétudes dominent les responsables :

- (a) la nécessité de remettre en vigueur la conservation des ressources génétiques et des écosystèmes et le maintien de la biodiversité,
- (b) la nécessité de mettre en place un réseau international bien établi de zones en relation directe avec les domaines de recherche et de surveillance continue du MAB, comprenant la formation et l'échange d'informations concomitantes, et
- (c) la nécessité d'associer concrètement la protection de l'environnement et le développement des ressources territoriales, en tant que principe gouvernant les activités de recherche et d'éducation du nouveau programme (UNESCO, 2003, p.18).

1.5.1. Historique

Le concept de réserve de biosphère est apparu pour la première fois en 1970 lors de la Conférence générale de l'UNESCO. Lors des premières désignations de réserve de biosphère, en 1976, le rôle de conservation dominait, le rôle logistique était minime et en ce qui a trait au développement, il était pratiquement inexistant (UNESCO, 2003, p.21). Il faut dire qu'à cette époque les lignes directrices et les assises du programme n'étaient pas véritablement dressées. En 1983, les travaux du premier Congrès international sur les réserves de biosphère débouchent sur un plan d'action qui sera approuvé en 1984 (UNESCO, 1996).

Finally in 1995, almost 20 years after the creation of MAB, the concept of biosphere reserve is clearly defined and circumscribed in a statutory framework, during the Seville Conference. This conference will result in the *Stratégie de Séville* (UNESCO, 1996), which recommends the actions to be undertaken for the future development of biosphere reserves in the 21st century, and in the *Cadre statutaire* of the World Network of Biosphere Reserves which stipulates the conditions for the good functioning of the Network. These two documents constitute the current foundations of this concept and are a source of information of great value for its comprehension. It is therefore possible to find the definition of biosphere reserves which are « des aires portant sur des écosystèmes ou une combinaison d'écosystèmes terrestres et côtiers/marins, reconnues au niveau international dans le cadre du Programme de l'UNESCO sur l'homme et la biosphère (MAB) » (UNESCO, 1996, article 1).

Plutôt que des îlots dans un monde de plus en plus gravement affecté par les impacts des activités humaines, les réserves de biosphère pourront devenir le théâtre de la réconciliation de l'homme avec la nature. Elles peuvent permettre de mettre en valeur les connaissances accumulées du passé pour répondre aux besoins des générations futures. Elles serviront à surmonter les difficultés induites par le caractère sectoriel de nos institutions. (...) En résumé, les réserves de biosphère devraient contribuer à la préservation et à l'entretien des valeurs naturelles et culturelles, grâce à une gestion durable, s'appuyant sur des bases scientifiques correctes et une créativité culturelle (UNESCO, 1996, pp.6 et 7).

While respecting the principles of sustainable development, biosphere reserves must fulfil three main and complementary functions: a conservation function, a development function and a support function (UNESCO, 1996, article 3).

1.5.2. Fonctions

La figure ci-dessous montre les trois fonctions des réserves de biosphère qui sont développées dans cette section.

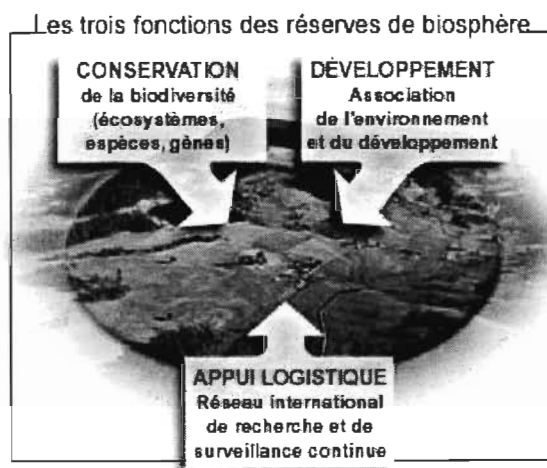


Figure 2. Les trois fonctions des réserves de biosphère

Source : UNESCO, 2005a

1.5.2.1. La fonction de conservation

Cette fonction est en lien avec les principes de pérennité des ressources et d'équité du développement durable. Elle vise la préservation des ressources génétiques, les espèces, les écosystèmes et les paysages.

Autrefois, la conservation était trop souvent pensée comme devant fonctionner en circuit fermé, isolant une aire naturelle de l'univers humain environnant. Il est certain que certaines zones doivent continuer de subir un impact humain minimal et un contrôle réglementaire strict. Mais si la conservation doit avoir une chance quelconque de succès à long terme, les aires protégées devront être ouvertes et interagir avec la région élargie à laquelle elles appartiennent, en impliquant pleinement les populations locales (UNESCO, 2003, p.17).

1.5.2.2. La fonction de développement

Les réserves de biosphère encouragent les économies qui sont fondées sur l'utilisation durable et raisonnée des ressources tant naturelles qu'humaines à l'échelle régionale ou locale. Elles soutiennent une perspective à long terme dans un objectif de durabilité et visent à une stabilité économique basée sur l'efficacité, la diversité et l'équité. Elles s'efforcent de trouver un équilibre entre la consommation et la production (UNESCO, 2005, p.4). Cette fonction doit être directement en lien avec la philosophie et les principes du développement durable.

1.5.2.3. La fonction de support logistique

Les réserves de biosphère sont fondamentalement des endroits consacrés à la recherche et à la surveillance, à la fois dans les domaines des sciences sociales et des sciences naturelles. En fait, toutes les activités, y compris le tourisme, doivent être soumises à l'étude et à une surveillance, tout comme doivent l'être les effets de ces activités sur la biosphère, les ressources naturelles, les économies locale et régionale ainsi que l'intégrité et l'expression culturelle (UNESCO, 2002a, p.20). Cette fonction est nécessaire pour mieux comprendre les interactions entre l'homme et la biosphère, pour développer des activités à long terme et améliorer l'éducation relative à l'environnement et la sensibilisation auprès du public (UNESCO, 2003, p.27)

Bien que les fonctions de conservation et de développement soient assez clairement définies, ce n'est pas le cas de la fonction de support logistique. Malheureusement, cette fonction donne l'impression d'être une espèce de fourre-tout d'activités qui ne peuvent pas s'intégrer aux deux autres fonctions. Concrètement, il serait plus pertinent d'avoir une fonction spécialisée dans la recherche et l'éducation plutôt qu'une fonction de support logistique qui, de prime abord, est peu significative sur son contenu supposé.

1.5.3. Zonage

Les réserves de biosphère doivent respecter un zonage particulier dans lequel les trois fonctions peuvent s'accomplir. Selon la *Stratégie de Séville*, les zones se répartissent comme suit :

Une, ou plusieurs, aire (s) centrale (s) bénéficiant d'une protection à long terme et permettant de conserver la diversité biologique, de surveiller les écosystèmes les moins perturbés, et de mener des recherches et autres activités peu perturbantes; une zone tampon, bien identifiée, qui normalement entoure ou jouxte les aires centrales, utilisées pour des activités de coopération compatibles avec des pratiques écologiquement viables, y compris l'éducation relative à l'environnement, les loisirs, l'écotourisme et la recherche appliquée et fondamentale ; et une zone de transition flexible (ou aire de coopération), qui peut comprendre un certain nombre d'activités agricoles, d'établissements humains ou autres exploitations, et dans laquelle les communautés locales, agences de gestion scientifiques, organisations non gouvernementales, groupes culturels, intérêts économiques et autres partenaires travaillent ensemble pour gérer et développer durablement les ressources de la région (UNESCO, 1996, p.5).

1.5.4. Réseaux

Le réseau mondial regroupe toutes les réserves de biosphère dans le monde, ce qui constitue 531 territoires (en date du 3 mars 2008) dans 105 pays. Il permet d'établir des partenariats entre les réserves et constitue un outil unique de coopération internationale, pour le partage des connaissances, les échanges d'expériences et la promotion des meilleures pratiques. Également, le réseau mondial encourage les activités régionales ou mondiales de coopération scientifique, de surveillance continue et de formation de spécialistes (UNESCO, 2002b, p.4). Il est possible de partager avec d'autres réserves les expériences, tant positives que négatives, et les pratiques liées à la conception, au développement et à la gestion de l'écotourisme (UNESCO, 2002a, p.11).

Le réseau mondial est subdivisé en réseaux régionaux et en comités nationaux. Le réseau EuroMAB, fondé en 1987, couvre l'Europe et l'Amérique du Nord et a pour objectif essentiel de réunir tous les deux ans les coordonnateurs et les gestionnaires des réserves de biosphère faisant partie du réseau afin de faciliter leur coopération. Plus près de nous se trouve l'Association canadienne des Réserves de la biosphère (ACRB) dont le mandat est de favoriser le maintien et le développement des réserves de la biosphère du Canada en leur offrant du soutien, des services de coordinations et des possibilités de réseautage (ACRB, 2004). Cette association publie différents ouvrages concernant l'évolution des 15 réserves au Canada et des guides pratiques pour leur gestion. Le Comité MAB est responsable du contenu de la participation nationale au Programme international sur l'Homme et la Biosphère (MAB) en matière de conservation de la biodiversité, de développement durable, de renforcement des capacités et d'échanges d'informations, et en particulier de la promotion du concept de réserve de biosphère, du Réseau mondial de réserves de biosphère et des réseaux régionaux qui le constituent (UNESCO, 2001)

Étant donné la présence de cette association, les actions de la Commission Canadienne pour l'UNESCO (CCU, 2007) au niveau des réserves de biosphère canadiennes sont plutôt réduites. Notons les principales actions du Canadian Biosphere Research Network (CBRN, 2007), qui relie les différents projets de recherche sur les réserves de biosphère canadiennes et identifie des besoins particuliers sur des recherches éventuelles.

Plus près de nous, le Québec possède quatre territoires reconnus comme réserves de biosphère : il s'agit du mont Saint-Hilaire (1978), de Charlevoix (1989), du Lac-Saint-Pierre (2000) et de Manicouagan Uapishka (2007). C'est la réserve du Lac-Saint-Pierre qui est au centre de la présente recherche. À son propos, plusieurs documents sont disponibles et nécessaires tels que le plan directeur, le plan de coopération et le plan d'action (Municonsult, 2002, 2002a et 2003).

Il faut cependant admettre qu'il n'est pas toujours évident d'appliquer cette théorie à la réalité propre de chaque territoire. En effet, les dirigeants des réserves de biosphère doivent, en plus d'appliquer les fonctions dans l'optique du développement durable, impliquer les différents partenaires dont les populations locales, constituer un ou des instruments de résolutions de conflits (entre autres, au niveau des conflits d'usage de certaines ressources), intégrer les diversités culturelle et biologique dans la gestion des écosystèmes, démontrer des politiques saines de recherche et de surveillance continues et constituer des sites pour l'éducation et la formation (UNESCO, 2002b). De plus, le Conseil de coordination du MAB procède à un examen périodique tous les 10 ans de chaque réserve de biosphère. Il s'assure alors de l'application des trois fonctions et que la réserve remplit encore bien les critères définis par la *Stratégie de Séville* à l'article 4. Aussi, les dirigeants doivent faire face aux différents problèmes budgétaires et de financement des activités de la réserve, en plus négocier avec les incompatibilités des politiques des différents paliers de gouvernement. Force est d'admettre qu'ils doivent faire beaucoup avec très peu de moyens.

Cette mise en contexte permet de situer adéquatement ce qui entoure la présente recherche : le tourisme constitue son fondement, le développement durable sa philosophie et les réserves de biosphère son contexte géographique. Il n'est certes pas évident, à priori, de relier ces trois dimensions assez générales dans un même contexte de recherche. Plusieurs problématiques générales ont été soulevées et seront précisées dans le prochain chapitre, notamment en ce qui concerne l'expérience écotouristique comme produit d'appel particulier aux réserves de biosphère et le peu de données disponibles concernant ces clientèles spécifiques.

Chapitre 2 :
La recension des écrits

La recension des écrits est le relevé de la littérature concernant les concepts étroitement reliés à cette recherche. Tout d'abord, il sera question du territoire concerné qu'est la Réserve de la Biosphère du Lac-Saint-Pierre (RBLSP). Ensuite, la forme de tourisme à l'étude, soit l'écotourisme, de même que l'expérience vécue seront développées. Finalement, la démonstration que les excursions nautiques guidées, l'activité étudiée, sont effectivement une activité écotouristique sera faite. Le tout permettra de situer adéquatement la problématique qui est au centre de la recherche.

2.1. La Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre

Les quatre prochaines sections aborderont l'historique du lac Saint-Pierre, ses caractéristiques particulières qui lui ont valu les honneurs de l'UNESCO, le zonage géographique qui délimite les activités de la Coopérative de Solidarité, l'organisme responsable de la gestion et du développement de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre.

2.1.1 Historique

Lors du recul et de la fonte des glaces de l'ère du Wisconsin, la mer de Champlain est apparue et a submergé la région, pour ne pas dire une partie du pays. Plus tard, lorsque cette mer s'est peu à peu retirée, le fleuve Saint-Laurent et le lac Lampsilis lui ont succédé. Une légende octroie à Samuel de Champlain le mérite d'avoir rebaptisé ce lac du nom qu'on lui connaît actuellement alors que, lorsqu'il le vit la première fois, il l'aurait décrit comme un véritable paradis terrestre le 29 juin 1603, jour de la fête de Saint-Pierre. Le lac Saint-Pierre est aujourd'hui la portion du fleuve Saint-Laurent qui

s'élargit entre Sorel-Tracy et Trois-Rivières, et comprend l'archipel de la centaine d'îles, situé à l'ouest du lac.



Figure 3. Le lac Saint-Pierre vu par satellite

Source : Google Earth, 2007

La première désignation que le lac Saint-Pierre a obtenue est celle de site RAMSAR, en mai 1998. La Convention sur les zones humides, signée à Ramsar, en Iran en 1971, est un traité intergouvernemental qui sert de cadre à la coopération internationale concernant les zones humides et leurs ressources (Secrétariat de la Convention de Ramsar, 1971). « La Convention a pour mission la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides par des actions locales, régionales et nationales et par la coopération internationale, en tant que contribution à la réalisation du développement

durable dans le monde entier » (Secrétariat de la Convention de Ramsar, 1971). Cette désignation aidera sans doute à l'obtention d'une autre reconnaissance d'importance internationale, celle de réserve mondiale de la biosphère.

L'idée d'une réserve de biosphère à cet endroit précis ne date pas d'hier. En effet, en 1992-1993, l'Office du tourisme de la région lance ce projet, qui sera repris par la Société d'initiative et de conservation du Bas-Richelieu¹⁰. Deux années passent au cours desquelles une vaste consultation locale et régionale est tenue et le projet obtient l'accord des élus. En 1996, lors de l'ÉcoSommet, le projet de réserve de biosphère au lac Saint-Pierre sera reconnu comme un des projets les plus porteurs d'avenir au Québec et les cahiers de charge seront envoyés à l'UNESCO en janvier 2000. Évidemment, le travail qui a été accompli au cours de ces quatre années a mis à rude épreuve la détermination des porteurs du projet, mais en novembre 2000, la reconnaissance officielle arrive enfin : le territoire est reconnu comme Réserve mondiale de la biosphère par l'UNESCO¹¹. Également au cours de l'année 2000, la Coopérative de Solidarité du lac Saint-Pierre voit le jour afin de devenir officiellement le nouveau porteur du projet de sorte qu'il soit reconnu à l'ensemble du territoire et non seulement au niveau du Bas-Richelieu (Municonsult, 2003, p.3). Tout ceci est le fruit des efforts de longue haleine de toute une collectivité qui veut avoir prise sur son environnement et son avenir.

Plusieurs raisons et enjeux sont à l'origine de la volonté de désigner cet endroit réserve mondiale de la biosphère. Soulignons, entre autres, la pollution causée par l'industrie lourde, la méconnaissance de l'importance du lac Saint-Pierre et de ses caractéristiques tant au niveau régional, national que mondial, les conflits d'usage de la plaine inondable, le redragage potentiel de la voie maritime, les efforts de conservation et la volonté d'une vision commune axée sur le développement durable de la région

¹⁰ Société fondée par Normand Gariépy, Louis Gagné et Hélène Gignac, qui seront les principaux protagonistes du projet.

¹¹ Le nom officiel est la Réserve de la Biosphère du Lac-Saint-Pierre, abrégé dans le texte par RBLSP

(Gignac, H., Gagné, L. & Gariépy, N., 1999). Depuis la création de la RBLSP, les enjeux ont évolué. Il est maintenant question de stimuler et de soutenir des projets qui répondent à des aspirations de développement durable, d'améliorer la compréhension et la sensibilisation du concept de réserve de la biosphère et faire la diffusion du plan directeur sont quelques uns des nouveaux défis qu'ont à relever les gestionnaires de la réserve.

2.1.2 Les caractéristiques du territoire

Au niveau géopolitique, le territoire couvert par cette désignation est très vaste. Il s'étend de Sorel à Trois-Rivières, autant sur la rive nord que sur la rive sud du Saint-Laurent, couvre 18 municipalités et six Municipalités régionales de Comté (MRC). Ces six MRC sont D'Autray, Bas-Richelieu, Nicolet-Yamaska, Francheville (aujourd'hui ville de Trois-Rivières), Maskinongé et Bécancour. Il ne faut pas oublier le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada qui sont impliqués sur le territoire au niveau des lois régissant les deux aires centrales de la Réserve. De plus, on retrouve sur le territoire une grande variété d'activités humaines : l'agriculture, la villégiature, la navigation de plaisance, la navigation marchande, le commerce et des essais militaires, entre autres. Ce qui fait une des caractéristiques propres à la RBLSP est sans conteste l'implication de tous les niveaux d'acteurs, des populations locales en passant par les élus et les organismes, car tous ont du travailler ensemble pour obtenir cette reconnaissance internationale qui met en valeur ce milieu naturel exceptionnel.

Concernant l'environnement naturel, une caractéristique spécifique du lac Saint-Pierre est sans aucun doute sa plaine inondable, la plus importante du Québec en eau douce. En effet, la superficie du lac de 480 km² passe à 660 km² lors de la crue des eaux au printemps. Ceci amène plus de 800 000 oiseaux, dont 350 000 oies, bernaches et canards barboteurs à s'y arrêter chaque printemps, utilisant les terres inondées pour se restaurer et reconstituer les forces demandées par la migration. Le lac Saint-Pierre est la

plus importante halte migratoire de sauvagine du Saint-Laurent et la première halte migratoire printanière de l'Oie des neiges¹.

Malgré le fait qu'on y retrouve le plus important archipel d'îles du Saint-Laurent, à cette période le nombre d'îles visibles passe d'environ 100 à 10. Évidemment, la crue a une incidence certaine sur les habitants et habitations de ces îles. Il a donc fallu originalité et adaptation de la part des habitants, ce qui crée une autre particularité de l'endroit : les chalets sur pilotis. On peut d'ailleurs juger de l'importance de l'inondation printanière sur une île selon la hauteur des pilotis des chalets qu'on y retrouve. Plus les pilotis sont hauts, plus la crue est importante, comme c'est le cas sur la photographie suivante.



Le lac Saint-Pierre est en réalité un élargissement du fleuve Saint-Laurent et une importante voie navigable le traverse depuis plusieurs années (1959) : la Voie Maritime du Saint-Laurent (Bélanger, 1982). Dans la région du lac Saint-Pierre, la culture et l'histoire maritimes sont visibles. Non seulement on peut y voir nombre de bateaux (tant cargo que de plaisance), mais également un grand nombre de phares d'alignement, nécessaires à la navigation internationale. Grâce aux progrès constants de la technologie,

¹ Les données scientifiques de cette section ont été obtenues en consultant le site <http://www.biospherelac-st-pierre.qc.ca/content/index.html> ainsi que le plan directeur de la RBLSP.

l'utilisation de ces phares est aujourd'hui restreinte, mais leur présence demeure essentielle particulièrement dans les cas de pannes d'équipement électronique des navires.

La région désignée réserve de la biosphère est très riche en histoire, en culture et en traditions. On retrouve au lac Saint-Pierre 288 espèces d'oiseaux (sur environ 400 dénombrées au Québec) et la plus grande héronnière d'Amérique du Nord avec plus de 2 600 individus à l'été 2006¹³. Aussi, par la grande quantité d'oiseaux migrateurs qui y viennent deux fois par année, c'est un véritable paradis pour les chasseurs, tellement qu'ils peuvent réserver leur territoire en apposant des marques d'affût. Historiquement, c'est au lac Saint-Pierre que l'on retrouve une des plus belles peaux de rats musqués. On apprend lors des excursions nautiques guidées que cette bête a été beaucoup chassée durant la période de traite des fourrures et que sa chair servait à nourrir plus d'une famille.

Également, la région a une longue histoire de pêche, grâce à une grande disponibilité des 79 espèces de poissons¹⁴. Une particularité de cette tradition est la pêche aux verveux, communément appelés dans la région « varvo ». La perchaude est sans doute l'une des espèces de poisson les plus pêchées au lac Saint-Pierre et elle est même la vedette d'un met du terroir fort célèbre : la gibelotte. La pêche a été utilisée autant comme produit commercial qu'alimentaire pour les familles des îles. Aujourd'hui encore on retrouve des pêcheurs commerciaux, sportifs et récréatifs, ce qui peut amener un conflit d'usage au niveau de certaines espèces de poissons rendues beaucoup moins abondantes en raison d'une surpêche.

Finalement, l'une des plus vieilles traditions du Québec, datant du début de la colonisation, est le pâturage communal. Généralement appelée « une commune », cette

¹³ <http://www.biospherelac-st-pierre.qc.ca/content/index.html> , page consultée le 21 octobre 2008

¹⁴ <http://www.biospherelac-st-pierre.qc.ca/content/index.html>, page consultée le 21 octobre 2008

tradition consiste à faire paître, sur une île, les bêtes en toute liberté entre le printemps et l'automne. Étant donné l'abondance de foin de bonne qualité sur certaines îles, les bêtes sont assurées de ne pas manquer de nourriture. On retrouve dans les îles les dernières communes du Québec et elles représentent une des particularités de l'activité agricole de cette région puisqu'il s'agit des derniers vestiges de ce type d'organisation territoriale au Québec (Gignac, Gagné et Gariépy, 1999, p.57).

Évidemment, toutes ces caractéristiques ne se retrouvent pas par hasard à la Réserve de la Biosphère du Lac-Saint-Pierre. La plaine d'inondation, qui peut atteindre 25 000 ha¹⁵, favorise la création de milieux humides que sont les marais, les marécages, les herbiers émergents (prairie humide) et submergés (herbier aquatique). Ces milieux représentent pas moins de 20% de tous les marais et 50% des milieux humides du fleuve Saint-Laurent (Gignac, Gagné et Gariépy, 1999, p.37). Les marais abritent entre autres, le rat musqué, les anoues, une quantité d'invertébrés et de poissons juvéniles. De même, ils sont utilisés pour l'élevage et comme halte migratoire par les canards barboteurs. Les marécages, un peu différents des marais, reflètent une importance pour la nidification de certaines espèces d'oiseaux, pour la reproduction et l'alimentation des poissons et sont utilisés par des reptiles et amphibiens comme abri (Municonsult, 2002, annexe 5, p. 3). La principale distinction entre ces deux types de milieux humides réside dans la végétation qu'on y retrouve : les marais sont des terres humides à végétation herbacée alors que les marécages sont des terres humides boisées (CIPS, 2006). Lors des excursions nautiques, les guides mentionnent que les marécages se trouvent en amont des îles alors que les marais seraient en aval.

« Un herbier aquatique est un milieu humide qui sert de support à de nombreux invertébrés, les poissons s'y reproduisent, s'y alimentent et s'y abritent, les canards y trouvent une ressource alimentaire non négligeable pendant la halte migratoire d'automne » (Municonsult, 2002, annexe 5, p.4). Finalement, les prairies humides sont

¹⁵ Ce qui équivaut à 250 km²

convoitées pour les pâturages communaux et jouent un rôle capital pour la production d'invertébrés, la reproduction et l'alimentation des espèces de poissons (Municonsult, 2002, annexe 5, p. 4). Bref, les milieux humides sont primordiaux au maintien de la pluralité d'espèces de poissons et d'oiseaux puisqu'ils leur servent de nourriture, d'abri, d'aire de repos et de reproduction. Ils sont aussi propices pour l'observation de la faune lors des excursions nautiques guidées ou lors des périodes de migration.

Pour en terminer avec les caractéristiques qui ont valu au territoire cette nomination internationale, mentionnons que le territoire, malgré la présence de l'industrie lourde en amont des îles, est demeuré à 90 % naturel. La région peut compter sur plusieurs plantes indigènes comme la sagittaire à feuilles larges pour éliminer la présence des métaux lourds dans l'eau. Notons également la présence de 27 espèces de plantes rares, dont l'arisème dragon, une plante ayant la capacité de changer de sexe et qui a le statut de plante menacée au Québec (Municonsult, 2002).

2.1.3 Le zonage de la Réserve de Biosphère du Lac-Saint-Pierre

La RBLSP possède deux zones centrales. La première, située sur la rive nord du Saint-Laurent, est le refuge faunique de la Grande-Île qui abrite la grande héronnière. Elle est protégée par la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* (gouvernement du Québec, 2002) et c'est le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec qui en est gestionnaire. La seconde, située sur la rive sud du Saint-Laurent près de Trois-Rivières, est le refuge d'oiseaux migrateurs de Nicolet et est protégée par la *Loi sur les oiseaux migrateurs* (gouvernement du Canada, 1994) ainsi que la *Loi sur la Défense Nationale* (gouvernement du Canada, 1985). Cette deuxième zone est gérée par le Service Canadien de la faune et abrite à l'automne la majorité de la sauvagine du lac Saint-Pierre soit plus ou moins 150 000 individus. Ces deux zones couvrent 3 135 ha (Municonsult, 2002a, p. 6).

Les zones tampons, qui sont périphériques aux zones centrales, couvrent 12 408,42 ha. Elles sont principalement composées d'habitats insulaires et côtiers et font partie de la désignation de site RAMSAR. Elles peuvent être soit de tenure publique, c'est-à-dire qu'une partie est détenue par les gouvernements du Québec et du Canada ou soit de tenure privée, ce qui signifie qu'elles bénéficient d'une protection par acquisition pour des fins de conservation (Municonsult, 2002a, p. 6). C'est principalement dans ces zones que s'est déroulée l'actuelle recherche puisqu'elles sont facilement accessibles pour les petites embarcations des excursions nautiques guidées. Finalement, les zones de transitions qui sont de tenure privée, bordent tout le pourtour du lac Saint-Pierre en couvrant 32 456 ha (Municonsult, 2002, p.9) et comprennent entre autres, les municipalités riveraines et toute l'activité agricole.

2.1.4 La Coopérative de Solidarité du lac Saint-Pierre

Née en 2000 du besoin de commercialiser de façon regroupée les attraits, les activités et l'hébergement, la Coopérative a pris la relève des trois bénévoles de la SICBR qui a réalisé et déposé la demande d'accréditation (les cahiers de charges) pour faire reconnaître le territoire réserve de la biosphère par l'UNESCO (Municonsult, 2002a). Son mandat premier est de voir au suivi et à l'application des trois fonctions d'une réserve de biosphère. À cette fin, elle a mis sur pied les commissions nécessaires au développement de ces fonctions.

Depuis sa création, plusieurs actions ont été mises en branle. Afin d'encourager la coopération et l'innovation, de favoriser la fierté à l'égard des réalisations locales, la Coopérative de Solidarité a, comme première tâche, développé, un plan de coopération. (Municonsult, 2002a). Elle a, par la suite, fait réaliser un *Plan Directeur de Développement Écotouristique de la Réserve Mondiale de la Biosphère du Lac-Saint-Pierre* en 2002. Il faut mentionner que l'écotourisme y est perçu « comme un moyen de protéger, de restaurer et de maintenir les écosystèmes naturels attrayants et fragiles tout

en stimulant l'économie des communautés locales qui protègent leur capital naturel » (Municonsult, 2002a, p.4). Ce qui explique en partie pourquoi c'est la première des deux voies principales choisies pour assurer le développement de la RBLSP. À cette fin, le positionnement qui a été retenu est le suivant :

Les Grands Marais du lac Saint-Pierre : au coeur du fleuve Saint-Laurent, une faune (hérons, oies, canards), des ambiances et des spectacles naturels exceptionnels, un éventail d'activités d'éducation, de découverte et de plein air sur le lac, en rive et dans les îles, à partir de ses villages sur pilotis, avec leur Centre de recherche et leur Pavillon de la bionique. Une nouvelle destination au Québec, reconnue par l'UNESCO comme Réserve mondiale de la biosphère. (Municonsult, 2002, P.53)

Ce positionnement met l'accent sur les attraits naturels du lac (faune, ambiance et spectacles), les différentes activités potentielles (éducation, découverte, plein air) et le titre de réserve mondiale de la biosphère. Ce titre décerné représente un label de qualité qui est primordial de mettre en valeur, car il permet aux écotouristes et touristes d'être certains de la qualité, de l'authenticité et de la valeur du milieu naturel.

La seconde voie de développement est la promotion du tourisme culinaire ou gourmand par le développement d'activités et d'attraits gourmands ainsi que des produits locaux et du terroir. Les produits d'appel sélectionnés sont les espèces aquatiques (entre autres, le poisson) et le gibier d'eau, comme les espèces de canard et l'oie.

Des deux axes retenus pour affirmer son positionnement, la Coopérative puise deux autres mandats : développer des produits écotouristiques et en assurer la mise en marché de même qu'assurer la mise en marché du tourisme culinaire. Toujours issue du plan de développement qui suggère de construire des villages sur pilotis, elle y tient un dernier mandat qu'est l'organisation, la vente et les réservations de forfaits.

La Coopérative de Solidarité de la RBLSP doit également faire face à sept enjeux élaborés dans son plan d'action (Municonsult, 2003). Ces enjeux étaient issus du premier forum tenu en 2003 et seront réactualisés en fonction de ceux qui ont été accomplis et ceux qui se sont ajoutés suite au deuxième forum qui s'est tenu en mars 2007. Ce forum regroupait une grande partie des différents intervenants qui agissent au lac Saint-Pierre soit près de 130 citoyens et représentant d'organismes.

Pour terminer, mentionnons la vision que la Coopérative a adoptée qui est de « Favoriser la conservation, le développement et l'appui logistique de cet exemple de développement durable pour la pérennité des usages et de la biodiversité en concertation avec le milieu » (Municonsult, 2002a, p.14). Elle est donc l'organisme responsable de la coordination des activités locales, de mettre sur pied les commissions nécessaires à assumer les fonctions de la réserve et de développer des projets de développement durable, dont l'écotourisme.

2.2. *L'écotourisme*

L'écotourisme est un concept relativement récent qui a subi toute une évolution depuis sa première apparition dans la littérature. Alors, quelques définitions de l'écotourisme et les caractéristiques qui lui sont propres seront exposées. Ces caractéristiques serviront à démontrer que les excursions nautiques guidées à la RBLSP sont véritablement une activité écotouristique. Puis, le type d'écotourisme à l'étude sera discuté puisque le spectre développé par Weaver (2005) à cet effet est assez large pour inclure une gamme variée d'activités qui peuvent avoir le qualificatif d'écotouristique. Comme un autre objectif de la recherche est de dresser un profil de la clientèle participant aux excursions nautiques guidées, la littérature à ce propos sera relevée ainsi que certaines attentes quant au profil à obtenir. Finalement, puisque le modèle théorique choisi pour analyser les résultats appartient à la « science de l'écotourisme », il sera développé et comparé aux autres options possibles.

2.2.1 Évolution du concept

Au fil des années, le concept a bien évolué et presque tous les chercheurs (tant les organismes, les gouvernements ou les chercheurs individuels) en écotourisme ont voulu avancer leur propre définition. Ceci amène la particularité de ne pas avoir de définition universellement reconnue, quoique chacun en reconnaisse les grands principes. Plusieurs auteurs (Wight, 1996 ; Fennell, 1999 ; Blamey 2001 ; Couture, 2002 ; BNQ, 2003) avancent que le manque de précision à l'égard de ce qu'est une *expérience basée sur la nature*, première caractéristique de l'écotourisme, pourrait être une des principales causes de ce manque de consensus.

Fennell (2001) mentionne que l'écotourisme fait le pont entre les sciences sociales et les sciences naturelles. C'est une des raisons qui permettent de faire plus facilement des recherches sur l'écotourisme dans une réserve de biosphère, et ce, autant pour les deux formes de sciences. Les réserves de biosphère ont des écosystèmes fragiles à protéger (sciences naturelles) mais doivent également assurer leur développement (sciences sociales). L'écotourisme est une forme de tourisme qui se base sur l'environnement naturel et la mise en valeur des écosystèmes (sciences naturelles) qui peuvent être observés par ceux qui le pratiquent (sciences sociales). Il représente donc une solution pour réconcilier les fonctions de conservation et de développement et ainsi, il peut faciliter leur épanouissement. C'est pourquoi les recherches écotouristiques sur une réserve de biosphère doivent être encouragées autant au niveau des sciences sociales que naturelles. Dans la pratique, l'interprétation des guides doit également toucher les deux domaines. Étant donné l'abondance de la littérature et des écoles de pensée relatives à l'écotourisme, il est nécessaire de faire un choix dans les auteurs à conserver afin de maintenir une cohésion dans l'évolution du concept. Le Tableau suivant fait état de l'évolution du concept et des apports que certains auteurs y ont apportés. Ceci permettra d'établir les caractéristiques et la définition retenue pour la présente recherche.

Tableau 1

Principaux auteurs ayant enrichi le concept d'écotourisme

Année	Auteurs	Apport à l'évolution de l'écotourisme
1965	Hetzer dans Blamey, 2001	Instigateur du tourisme responsable en identifiant quatre principes que sont la minimisation des impacts environnementaux, le respect de la culture hôte, la maximisation des bénéfices pour la population locale et la maximisation de la satisfaction touristique.
1983	Hector Ceballos Lascurain	Première définition formelle de l'écotourisme : « Ecotourism is tourism that involves travelling to relatively undisturbed natural areas with the specific objective of studying, admiring and enjoying the scenery and its wild plants and animals, as well as any existing cultural aspects (both past and present) found in these areas... »
1991	Whelan	La forme de tourisme qui vise le développement durable, soit la sauvegarde de l'environnement, la protection du patrimoine culturel et social, de même que le développement économique des régions visitées porte le nom d'écotourisme (Whelan 1991 ; Ceballos-Lascurain 1996 ; Wood 2002, cités par Desgranges, 2002, p.1).
1999	Ross & Wall	Cinq caractéristiques propres à l'écotourisme : la protection des aires naturelles, l'éducation environnementale et culturelle, de générer des profits, de produire un tourisme de qualité et impliquer les populations locales.
2001	Blamey	Certaines définitions mettent l'emphase sur l'expérience basée sur la nature (Boo, 1990 et Ceballos-Lascurain, 1987), alors que d'autres mettent en lumière les principes variés qui sont associés avec le concept de développement durable (Honey, 1999). Les écotouristes sont à la recherche d'une expérience personnalisée et à petite échelle, ce qui représente un important élément de l'expérience écotouristique.

Tableau 1

Principaux auteurs ayant enrichi le concept d'écotourisme (suite)

Année	Auteurs	Apport à l'évolution de l'écotourisme
2001a	Fennell	Analyse de 85 définitions de l'écotourisme qui fait ressortir que les cinq variables les plus mentionnées dans ces définitions sont : où l'écotourisme a lieu (aires naturelles), la conservation, la culture, les bénéfices pour les communautés locales et l'éducation ¹⁶ .
2002b, p.18	OMT	« L'écotourisme s'exerce dans des zones naturelles relativement tranquilles, dans le but principal de les admirer et de mieux les connaître. L'écotourisme signifie que le voyageur et les visiteurs ont une certaine responsabilité à l'égard de la destination, et doivent veiller à ce que les retombées de leurs activités sur les zones visitées soient limitées ou nulles. L'écotourisme doit contribuer à la conservation des zones naturelles ainsi qu'à l'économie locale, et sensibiliser les habitants et visiteurs en matière de conservation ».
2003, p. 9	OMT	L'écotourisme est souvent le fruit de petites entreprises locales. Ces entreprises fournissent des services spécialisés adaptés pour des petits groupes ou des touristes individuels.
2006, p.20	Gagnon & Lapointe	Quatre familles de définitions de l'écotourisme : celles dont la principale orientation est la demande touristique, celles qui insistent sur la ressources à protéger, celles qui mettent de l'avant l'implication de la communauté d'accueil, et finalement celles qui mettent le développement durable viable comme objectif principal visé par l'écotourisme.

¹⁶ Plus précisément, presque 45% de toutes les définitions mentionnent que l'écotourisme a lieu dans des aires naturelles, 61,2% mentionnent une forme de conservation (dont les mots conservation, préservation et protection sont inclus), par rapport à la culture, 50,6 % des auteurs l'incluent dans leur définition, soit de façon générale (dont 44,7%) ou de façon spécifique (5,9%) alors que 48,2% des définitions font des références aux bénéfices aux communautés locales en parlant de revenus, d'économie ou de développement et finalement, quant à l'éducation, 41,2% y font référence en parlant d'éducation, de découverte, de compréhension, d'interprétation ou d'apprentissage

Ce tableau permet de dire, qu'en définitive, l'écotourisme est une activité basée sur la nature, se déroulant dans un milieu naturel de qualité peu ou pas perturbé, qui dénote la présence d'une composante éducative et interprétative, un faible impact sur l'environnement, la contribution à long terme à la conservation ainsi qu'aux communautés locales, qui s'adresse à des groupes peu nombreux, le tout pratiqué et géré dans une optique de développement durable par des petites entreprises locales. En ce sens, c'est Honey (1999) qui a donné la définition qui tient compte du plus grand nombre de ces paramètres :

Voyage à destination de zones naturelles, fragiles et intactes - habituellement des aires protégées - visant un effet négatif très limité, s'adressant la plupart du temps à de petits groupes, favorisant l'éducation des visiteurs, générant des fonds pour la conservation, supportant directement le développement économique des milieux d'accueil et la prise en charge du développement par les communautés locales et favorisant le respect des différentes cultures et des droits humains (Honey, 1999 citée dans Couture, 2002a, p.6).

2.2.2 Type d'écotourisme étudié

Weaver (2005), dans le spectre de l'écotourisme présenté au Tableau 2, a établi qu'il y avait deux types d'écotourisme possible soient l'écotourisme dur et l'écotourisme souple. L'activité écotouristique souple implique un plus grand nombre de participants qui font des visites relativement courtes et physiquement confortables aux sites comme une composante d'une expérience à buts multiples qui est facilitée par l'industrie touristique. Il est associé à un engagement superficiel face aux questions environnementales et à la poursuite d'une interaction peu profonde avec la nature qui est obtenue via l'interprétation formelle.

Au contraire, l'activité écotouristique dure implique un plus petit nombre de participants qui sont plus écologiquement conscients, visitant des destinations sauvages ou semi-sauvages où peu ou pas de services ne sont disponibles. Les participants

s'engagent dans des voyages relativement longs et spécialisés qui sont physiquement et mentalement stimulants les impliquant dans une interaction plus profonde avec l'environnement naturel (Weaver, 2005, traduction libre).

Tableau 2

Caractéristiques des écotouristes durs et souples selon les types idéaux

Dur ←	Spectre de l'écotourisme	→ Souple
Élevé	Engagement environnemental	Modéré
Spécialisé	But du voyage	Multiple
Longue	Durée du voyage	Courte
Petit groupe ou individuel	Composition du groupe de voyage	Grand groupe
Active	Implication physique	Passive
Défi physique	Exigence physique	Confort physique
Peu ou pas de service	Niveau de service exigé	Haut niveau
Profonde	Interaction avec la nature	Peu profonde
Personnelle	Expérience	Axée sur l'interprétation
Par lui-même	Organisation du voyage	Agent de voyage et tour opérateur

Source : Weaver, 2005 (traduction libre).

Weaver expose ainsi l'écotourisme selon dix caractéristiques spécifiques du voyage effectué qui marquent l'intensité écotouristique. D'un côté, les écotouristes en devenir, ceux qui, durant leurs vacances au bord de la mer avec une foule d'autres touristes, décident d'aller faire une petite excursion guidée dans un coin reculé du pays d'accueil.

De l'autre côté, les écotouristes purs et durs qui ne jurent que par des milieux naturels peu ou pas perturbés, l'isolation et l'authenticité telle que l'Antarctique ou la Nouvelle-Zélande. Ce tableau permet donc de constater que l'écotourisme est accessible à une large clientèle et qu'en outre, il est possible d'y intégrer une vaste gamme d'activités. Ainsi, plusieurs activités peuvent être qualifiées d'écotouristiques et il est facile d'en intégrer à des vacances dont le but premier n'est pas de faire des activités dans un milieu naturel peu perturbé. Les excursions nautiques guidées à la RBLSP représentent une activité écotouristique qui s'insère bien à une journée planifiée et sont par ce fait accessibles à une large clientèle autant d'écotouristes expérimentés que potentiels, tel qu'il l'est démontré maintenant en reprenant chacune des caractéristiques de Weaver.

1. *Engagement environnemental* : Si l'excursionniste n'a pas un engagement environnemental développé, il le développera au cours d'une excursion interprétée puisque les guides sensibilisent beaucoup sur les problèmes environnementaux de la région de même que sur différents enjeux qui la concernent¹⁷. Il y a possibilité de financer des nichoirs d'oiseaux et faire des dons pour la conservation. (écotourisme souple)
2. *But du voyage* : Certains participants planifient à l'avance leur excursion, d'autres y arrivent par hasard au cours d'une balade en vélo, par exemple. Donc, certains excursionnistes ont un but très particulier, d'autres insèrent cette activité parmi une journée remplie d'un souper théâtre, d'une visite de musée ou de centre d'interprétation, pour ne nommer que celles-là. (écotourisme souple et dur)
3. *Durée du voyage* : Il est difficile de juger de la durée du voyage des participants puisque les données ne permettent pas d'établir si l'excursion était intégrée à des vacances bien planifiées. Cependant, lorsqu'on s'attarde à l'origine des répondants, qui proviennent majoritairement des régions administratives

¹⁷ Se référer au contenu d'interprétation exposé au le chapitre 4.

immédiates, on peut avancer l'hypothèse qu'il s'agit d'un voyage de courte durée.
(écotourisme souple)

4. *Composition du groupe* : Un des premiers critères de sélection des organismes était qu'ils offrent des excursions pour des groupes de 20 passagers et moins. Donc, la taille des groupes est restreinte et peut satisfaire un écotouriste expérimenté. (écotourisme souple et dur)
5. *Implication physique* : Une des règles de sécurité des petites embarcations est de demeurer assis en tout temps, l'implication physique est alors passive et consiste principalement à écouter le guide et observer la nature. Par contre, les randonnées en rabaska et en kayak demandent un effort physique plus soutenu et peuvent ainsi mieux satisfaire la demande d'écotouristes expérimentés. (écotourisme souple, considérant que le plus grand nombre de fiches de participants a été fourni par les trois organismes motorisés)
6. *Exigence physique* : Bien entendu, le confort relatif à une petite embarcation est limité puisque la plupart du temps, les bancs sont en bois ou en plastique rigide. Sans demander un défi physique, on ne peut pas parler de confort non plus. (écotourisme souple et dur)
7. *Niveau de services* : les services que les organismes fournissent sont multiples : accueil chaleureux, guides expérimentés, propreté des installations sanitaires, quais solides et en bon état, entre autres. Ces services sont en mesure de combler les attentes de la plupart des écotouristes souples.
8. *Interaction avec la nature* : Durant les trois heures que durent les excursions, les excursionnistes sont plongés dans un milieu naturel de haute qualité et souvent

époustouflant. Malgré que le contact avec la nature soit limité, l'interaction n'en demeure pas moins profonde. (écotourisme souple et dur)

9. *Expérience* : La ballade en kayak mise à part, l'expérience en bateau moteur est définitivement centrée sur l'interprétation fournie par le guide. (écotourisme souple)
10. *Organisation du voyage* : Comme précédemment mentionné, les gens planifient eux-mêmes cette excursion selon les horaires des organismes. Un seul organisme reçoit une grande clientèle provenant de l'Europe et la ballade en rabaska qu'il offre est organisée par une agence spécialisée. (écotourisme souple et dur)

Comme il est possible de le constater, les excursions nautiques guidées consistent bel et bien en de l'écotourisme, puisqu'on y retrouve plusieurs caractéristiques propres à l'écotourisme, comme la présence des composantes éducatives, le milieu naturel de qualité et des impacts négatifs limités. De plus, comme les guides sont pour la plupart originaires du milieu hôte, un contact avec la population locale est possible. Le type d'écotourisme pratiqué est tout de même plus souple que dur, mais accessible à tous les types d'écotourisme.

2.2.3 Profil des écotouristes

Étant donné qu'un des objectifs poursuivis est de dresser le profil sociodémographique des écotouristes, il a fallu se documenter à ce sujet. Des ouvrages traitant des profils internationaux (Wight, 2001a), régionaux (Wight, 2001b) et nationaux (Tourisme Québec, 2002, p.76) ont été nécessaires afin d'établir une certaine comparaison avec le profil obtenu auprès des écotouristes du lac Saint-Pierre. Il n'est cependant pas évident de faire des études de marché ou même d'établir un profil exact sur une grande échelle parce que, rappelons-le, il n'y a pas de consensus sur une définition ce qui amène également un manque de consensus envers ce qui est considéré

comme activité écotouristique ou non. Il y a toutefois des pistes de réponses qui permettront de faire une comparaison avec les profils obtenus à la RBLSP.

Pamela Wight est sans doute une des meilleures références en matière de profil des écotouristes. Il faut savoir, tout d'abord, que les profils internationaux ou globaux n'existent pas ou sont incomplets, les études sont effectuées selon la provenance ou le pays d'origine des touristes (Wight, 2001a, p.37). En 2001, Wight a effectué une étude sur les écotouristes généraux et expérimentés en Amérique du Nord qui servira de comparaison avec le profil obtenu au lac Saint-Pierre. Cette étude possède les particularités 1) de tenir compte de deux types d'écotouristes, 2) d'être assez exhaustives et 3) de concerner les Nord-Américains, raisons pour lesquelles elle a été retenue pour établir, espérons-le, une comparaison avec le profil obtenu au lac Saint-Pierre.

La littérature admet maintenant plusieurs types d'écotouristes et il serait imprudent de tenir compte uniquement de ceux qui se disent écotouristes expérimentés ou durs. Aussi, le tableau comparatif suivant présente les résultats de trois études récentes concernant les profils des écotouristes potentiels et expérimentés, tableau qui sera réutilisé ultérieurement pour faire la comparaison avec le profil des clientèles écotouristiques participant aux excursions nautiques guidées à la RBLSP.

Tableau 3

Comparaison entre les profils des écotouristes canadiens
et Nord-Américain¹⁸

	OMT 2002 : Marché canadien de l'écotourisme		Tourisme Québec, 2002 – marché canadien		Wight, 2001- marché Nord-Américains	
	Écotouriste canadien en 1992	Écotouriste pur en 1994	Écotouriste potentiel	Écotouriste expérimenté	Écotouriste potentiel	Écotouriste expérimenté
Âge	23% 45-54 45% 55 ans et plus	26% 25-34 ans 25% 55 ans et plus	Dominance pour les 35-54 ans	76% 25-54 ans	49% 25-44 ans 18% 45-54 ans 23% 55 et plus	56% 35-54 ans 28% 45-54 ans 23% 55 et plus
Sexe**	50% féminin	50% féminin	50% féminin	50% féminin	50% féminin	50% féminin
Niveau de scolarité	24% : études postsecondaires 66% : études universitaires	28% études secondaires 37% diplôme universitaire	Niveau scolaire assez élevé = 44,5% revenus supérieur à 60 000\$	56% collégial ou universitaire	20,7% université 45% collège	64% université 24% postsecondaire
Composition du foyer	Absence d'information	44% en couples 38% en famille	44% en couple 38% en famille	47% en couple ¼ en famille	44% en couple	47% en couple
Composition du groupe de voyage	Absence d'information	5% seuls 30% en couple 35% en familles	52% en couple 35% en famille	48% seuls 45% en couple	7% seuls 59% en couple 26% en famille	13% seuls 61% en couple 15% en famille
Durée des vacances	Absence d'information	53% plus de 14 jours	4 à 7 jours ou plus de 14 jours	37% 4 à 7 jours, 13% plus de 14 jours	40% plus de 2 semaines	50% 8 à 14 jours
Dépenses en vacances	Absence d'information	14% 1501-2000\$/personne 19% 1001-1500\$/personne	38% prêt à payer plus 1500\$ par personne	75% paieraient plus de 2000\$ par voyage	22% dépensent 2000\$/personne 38% dépensent 1500\$/personne	24% dépensent 2000\$/personne 45% dépensent 1500\$/personne

** De façon générale, les études reconnaissent que la présence des 2 sexes est très similaire, mais elle varie selon l'activité pratiquée.

¹⁸ Bien qu'assez comparables, les trois études diffèrent quelque peu dans la présentation des statistiques. Aussi, l'étude de Wight (2001) sera retenue pour la comparaison avec les données obtenues dans la présente recherche puisqu'elle est plus détaillée.

2.2.4 Modèles théoriques

L'écotourisme est le concept central de la présente recherche. Aussi, les premiers ouvrages consultés portent sur les différents modèles pouvant combiner l'écotourisme et l'expérience qui en découle. Concernant le choix du modèle théorique à utiliser, deux problèmes se posent : le premier est le nombre restreint de modèles théoriques relatifs à l'écotourisme et le second est que l'on veut prendre en compte qu'une réserve de biosphère n'est pas une destination ordinaire. Les options sont très limitées, mais tout de même disponibles. Trois modèles ont été analysés et sont schématisés. Il s'agit des modèles d'Eagles (2001), de Garrod (2003) et de Ross & Wall (1999).

Eagles propose un modèle, représenté à la Figure 4, qui décrit la planification et la gestion de l'expérience écotouristique. Selon lui, l'élément central de l'écotourisme est l'expérience écotouristique et elle est influencée par quatre activités de gestion importantes que sont 1) la gestion environnementale, 2) la gestion des affaires, 3) la gestion des politiques sociales et culturelles et finalement 4) la mise en marché ou le marketing. L'expérience du visiteur est composée de quelques éléments comme la satisfaction du visiteur, les guides et leur formation, l'hébergement, la nourriture, le transport et les informations sur le site et le voyage. Son modèle a été schématisé de sorte à y retrouver les éléments essentiels. Quoique très utile, son modèle concerne l'offre d'expérience plutôt que l'expérience vécue à proprement parler. Il s'applique particulièrement au niveau de la planification de l'activité écotouristique, et donc lorsqu'elle est en phase embryonnaire. Il peut être très utile pour déterminer les points faibles de l'offre et l'améliorer, mais ne permet pas d'évaluer comment l'expérience est vécue par les écotouristes.

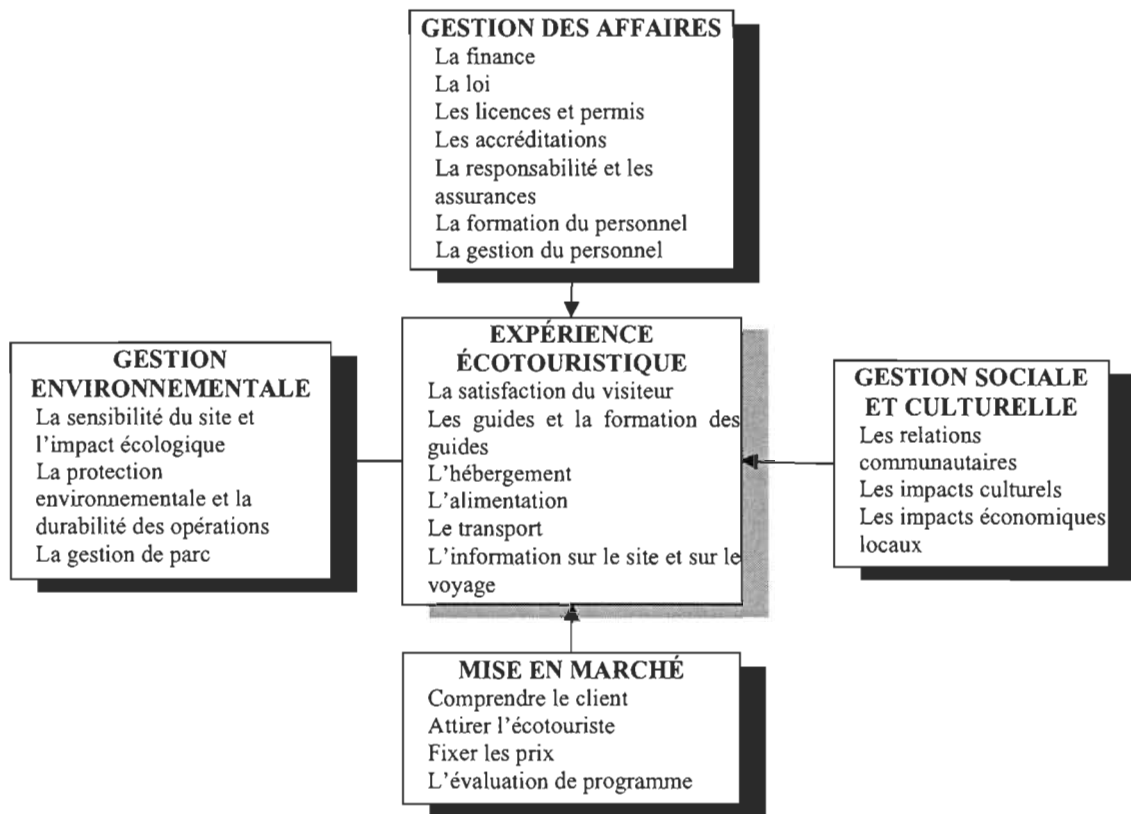


Figure 4. Sources d'informations pour la planification et la gestion

Source : Eagles, 2001 (traduction libre).

Selon Garrod, si l'écotourisme doit être développé en utilisant les ressources naturelles et culturelles sur lesquelles les gagne-pain de la population sont basés, il est impératif qu'on donne à cette population locale un droit de parole sur le développement de l'écotourisme dans leur secteur. Il a repris un modèle développé par Drake dans les années 1990 et l'a adapté selon les erreurs apprises depuis. Les huit étapes du nouveau modèle, au lieu de 9 originellement, sont reprises dans le schéma suivant. Malheureusement, son modèle traite beaucoup plus de la participation des communautés locales dans le processus de gestion et de planification de l'écotourisme que de l'expérience que pourrait offrir le contact avec les populations locales.

Son article traite d'une distinction fort pertinente dans la l'utilisation de deux termes que sont l'implication et la participation. Le premier peut simplement impliquer de gagner la coopération locale pour augmenter la faisabilité d'un plan de mise en œuvre ou, plus souvent, pour assurer que l'on fournisse à la population locale des moyens alternatifs d'emplois puisque leur gagne-pain existant pourrait être compromis par le développement écotouristique. La participation, quant à elle, implique clairement un niveau beaucoup plus élevé de collaboration aux processus de prise de décision par lesquels la planification et la gestion de l'écotourisme prennent place ; en réalité, une approche participative au développement du tourisme (traduction libre). Son modèle est représenté à la Figure 5.

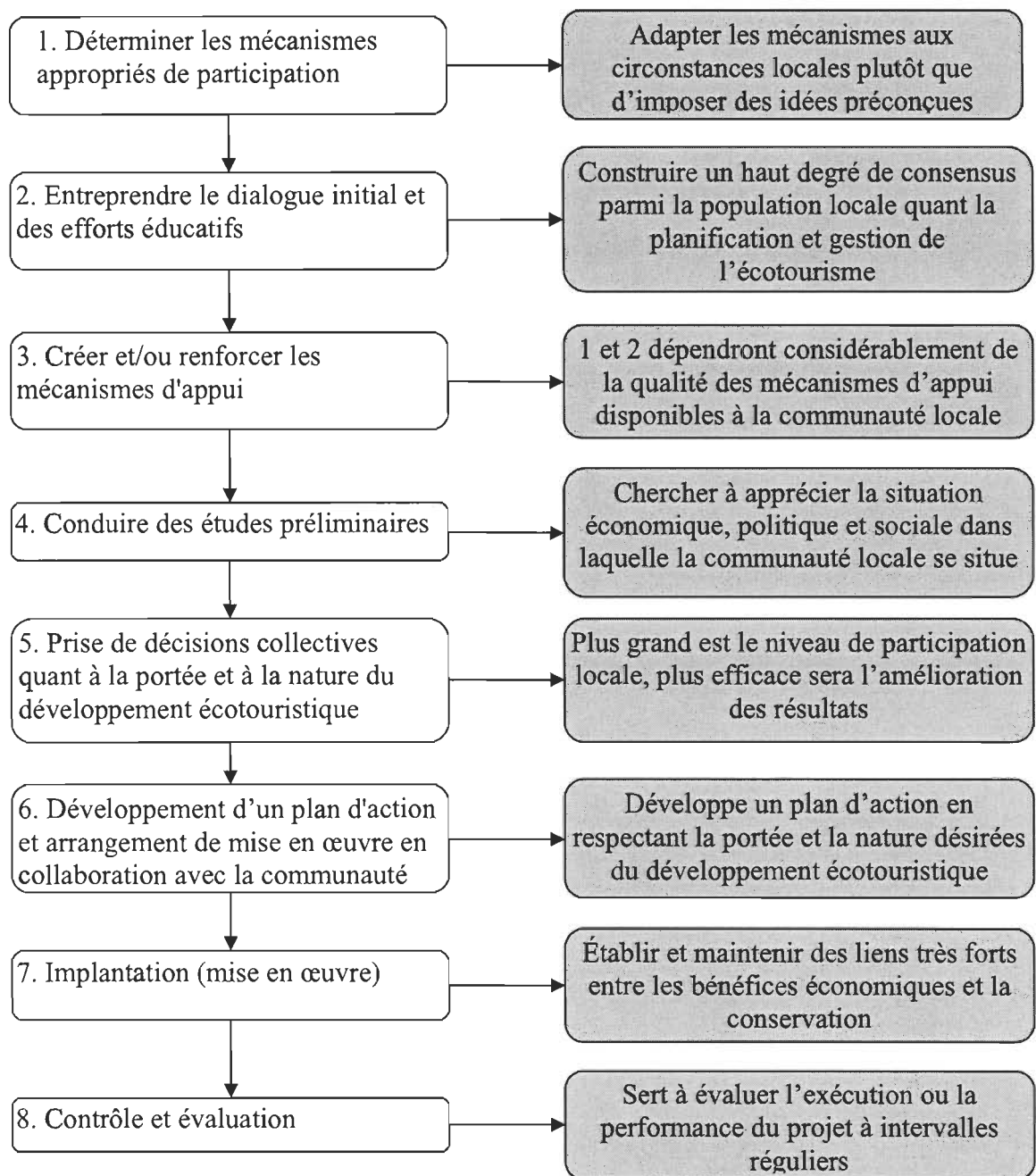


Figure 5. Participation locale dans la planification et la gestion de l'écotourisme

Source : Garrod, 2003

Enfin, le modèle de Ross & Wall (1999), développé à la Figure 6 implique que l'on devrait considérer l'écotourisme, comme n'importe quelle industrie s'efforçant d'être durable, autant dans le contexte de l'environnement naturel que de celui des aspirations des communautés locales. La dynamique repose sur une contribution positive que chaque pôle amène aux autres. Le modèle met ainsi en relation les pôles de biodiversité, de communautés locales et de tourisme et correspond ainsi très bien à l'équation de l'écotourisme mis de l'avant par l'UNESCO : Touristes + biodiversité + culture = écotourisme? (UNESCO, 2002c, p.2). La gestion se retrouvant au centre du modèle, il serait pertinent de conduire d'autres études auprès des organismes afin de les intégrer plus adéquatement au niveau de l'expérience qu'ils offrent aux visiteurs.

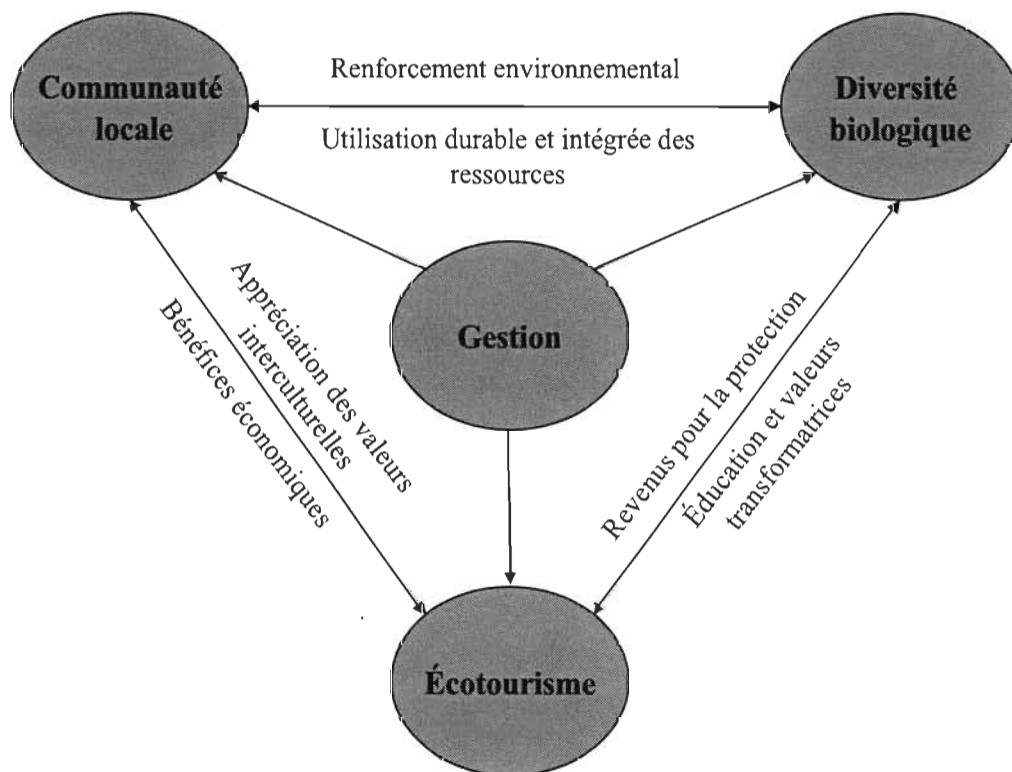


Figure 6. Vers une congruence entre la théorie et la pratique

Source : Ross & Wall, 1999

Cette représentation du modèle est en réalité l'application ou l'évaluation parfaite d'une expérience écotouristique. En fait, comme les auteurs le mentionnent, les lignes pleines signifient une relation solide entre les pôles (ce qui est représenté ici), une ligne pointillée signifierait une marque de progrès vers l'atteinte d'une relation solide alors qu'une absence de ligne pourrait souligner une absence de relation entre les pôles.

Relation entre communauté locale et diversité biologique

Dans le cas d'une relation solide ou harmonieuse entre les communautés locales et la diversité biologique, les résidents locaux agissent comme les régisseurs de la biodiversité et en retour ils bénéficient de secteurs protégés à la récolte durable, de zones d'utilisation multiples et intégrées, et de la protection de ressources importantes telles que l'eau. Par contre, la mise en œuvre de restrictions d'utilisation peut favoriser la confusion et le ressentiment de la part de la population locale habituée à l'utilisation de telles terres et ressources. En impliquant les populations locales dans la planification et les processus de gestion, on peut éviter des conflits nuisibles au succès de l'écotourisme (Ross & Wall, 1999, p.126, traduction libre).

Relation entre communauté locale et écotourisme

La participation locale peut être définie comme étant la capacité des groupes d'individus à influencer la direction et le résultat des programmes de développement qui les affecteront. Ainsi, les communautés locales peuvent être les bénéficiaires de l'initiative écotouristique. L'écotourisme peut alors contribuer aux communautés locales par des bénéfices socioéconomiques, l'amélioration d'infrastructures et des bénéfices indirects pour la protection de leurs ressources. En retour, l'expérience des touristes peut être accentuée ou améliorée par les opportunités d'interaction avec les communautés locales en pouvant faire l'expérience de coutumes culturelles différentes. Le tourisme peut ainsi développer le sens de la fierté locale aux villageois et peut promouvoir ou renforcer leur héritage culturel (Ross & Wall, 1999, p.127, traduction libre).

Relation entre écotourisme et biodiversité

Finalement, le tourisme, s'il est géré efficacement, peut ultimement contribuer de plusieurs façons à la protection et à la conservation de la biodiversité et des ressources naturelles. En échange, les aires protégées devraient fournir aux touristes une expérience de la nature de haute qualité et une opportunité d'éducation environnementale. C'est la responsabilité des gestionnaires des aires protégées d'assurer la qualité des expériences disponible en milieu naturel et de travailler à inculquer des valeurs transformatrices (les valeurs qui, par une expérience d'apprentissage avec la nature, amènent une conscience environnementale plus grande, ainsi que le respect et l'appréciation de la nature) (Ross & Wall, 1999b, p.128, traduction libre).

L'idée des interrelations positives entre les pôles est très intéressante, particulièrement lorsque l'on veut étudier l'expérience vécue. Cependant, dans le contexte précis d'une activité écotouristique spécifique, ce modèle n'est pas complet. En effet, il faut adapter cette théorie à la pratique de sorte à pouvoir intégrer tous les éléments tangibles qui peuvent potentiellement influencer l'expérience vécue. En ce sens, un autre modèle, fortement inspiré de celui développé par Ross & Wall (1999), sera présenté à la fin du présent chapitre de sorte à pouvoir mieux cerner l'essence de l'expérience vécue.

2.3. *Les spécificités écotouristiques étudiées*

Il sera ici question, dans un premier temps, des excursions nautiques guidées, puisqu'il s'agit de l'activité choisie pour étudier l'écotourisme dans la Réserve de la Biosphère du Lac-Saint-Pierre. Dans un deuxième temps, l'expérience écotouristique sera abordée, pour conclure avec les facteurs de l'expérience vécue en excursion nautique guidée, cœur de la présente recherche.

2.3.1 L'excursion nautique guidée

Très peu de littérature est disponible au sujet de ces petites excursions, on y parle beaucoup plus des croisières de longue durée et de grande envergure. Pourtant, cette activité écotouristique est de loin une des meilleures activités à mettre en place dans une réserve de biosphère puisque, pour la plupart, il y a un très faible impact sur l'environnement et un contenu éducatif fort intéressant. Elle représente également un outil de sensibilisation très puissant, tout en permettant un contact avec la nature et la culture locale. Une définition adéquate de l'excursion est donnée par l'*Encyclopedia of Tourism*, qui mentionne qu'elle est un petit voyage de plaisir ou d'agrément ou même une activité intégrée à un voyage (side trip).

Certes, il est convenu dans la littérature que les excursionnistes sont des voyageurs d'une journée qui ne passent pas une nuitée dans un hébergement collectif ou privé (OMT&ONU, 2000, p.12). Cependant, dans le contexte de la présente recherche, il sera convenu qu'un excursionniste est un participant à une excursion nautique guidée, puisque les distances parcourues ou les modes d'hébergement, par exemple, n'étaient pas à l'étude. Ainsi, il est impossible d'affirmer que les participants aux excursions nautiques guidées sont ou non de véritables excursionnistes au sens où l'entend l'OMT. Ceci étant dit, la définition qui sera retenue est celle de l'*Encyclopedia of Tourism* qui les décrit comme des voyageurs qui sont dans un bref voyage récréatif, qui n'implique pas une nuitée à l'extérieur de la maison.

Par ailleurs, ces excursions sont nautiques puisqu'elles se déroulent sur le lac Saint-Pierre, les chenaux entre les îles ainsi que sur le fleuve Saint-Laurent. Ces randonnées durent plus ou moins 3 heures selon les organismes et se déroulent dans différentes embarcations. Dans le contexte d'une activité écotouristique souple où l'engagement environnemental est modéré (Weaver, 2005), plusieurs types d'embarcations peuvent retenir l'attention. Ainsi, celles qui ont été retenues sont le rabaska, le kayak, la chaloupe

et le bateau moteur. Elles sont guidées puisqu'il y a présence d'un guide. Le rôle du guide peut se limiter, par contre, à faire en sorte que les gens ne se perdent pas dans les nombreuses îles, ce qui était le cas des excursions en kayak. Cependant, les quatre autres organismes procédaient à une interprétation dont le contenu variait selon le guide. En effet, tel qu'abordé dans la section traitant des résultats, certains guides étaient plus axés, entre autres, sur l'histoire de la région, sur la culture ou bien sur le patrimoine naturel. Finalement, comme le tout devait se dérouler selon les principes de l'écotourisme, seuls les organismes locaux ont été sélectionnés de même que ceux qui proposaient des excursions pour de petits groupes (15 passagers et moins).

2.3.2 L'expérience écotouristique

Les touristes sont plus expérimentés et exigeants, car ils voyagent davantage et peuvent ainsi comparer les destinations entre elles (Péloquin, 2003). Donc, ils désirent faire un voyage qui soit mémorable, personnalisé, au cours duquel les produits et services offerts seront mieux intégrés (Tourisme Québec, 2000, p.17). Autrement dit, les consommateurs de produits touristiques sont à la recherche d'expérience mémorable. En ce sens, Pine & Gilmore (1999) ajoutent que les expériences constituent une innovation clé du domaine des affaires aujourd'hui, et ce, pas uniquement, mais particulièrement dans l'industrie touristique. Donc, les entreprises touristiques qui façonnent leurs produits sous forme d'expériences connaissent un grand succès (Tourisme Québec, 2000, p.17). Ainsi, dans le contexte actuel où les consommateurs sont de plus en plus avertis, les entreprises qui offrent à leurs clients des expériences mémorables de façon constante créent une valeur supérieure et se donnent un avantage concurrentiel.

Pour ce faire, les producteurs touristiques se préoccupent de plus en plus de l'environnement général de leur produit d'appel. Ils visent à le rendre plus esthétique, plus confortable, plus divertissant, plus intéressant, etc. (Tourisme Québec, 2000, p.20) et dans le cas précis de l'écotourisme, une attention très particulière doit être mise autant

sur l'environnement naturel que sur le patrimoine culturel qui sont, en quelque sorte, l'essence de l'expérience écotouristique.

2.3.2.1 Distinction entre l'expérience écotouristique et celle du tourisme de masse

Il faut savoir tout d'abord que le tourisme de masse, se « caractérise par une foule nombreuse de gens recherchant une réplique de leur propre culture dans des lieux institutionnalisés, avec un minimum d'interactions culturelles et environnementales dans des contextes authentiques » (Dowling, 2006, p.117). Selon Orams (2001, p.25), il est vu comme une forme traditionnelle de développement touristique à court terme, dont les principes du libre marché dominant et où la maximisation des revenus est primordiale. On peut également ajouter qu'il y a présence d'une foule ou d'une masse de touristes au même endroit, d'où le terme tourisme de masse (Jafari, 2000, p.383). Weaver (2001 p.76) mentionne qu'il met l'accent sur l'hédonisme et qu'il est souvent associé au tourisme 3S (*Sea, Sun, Sand* ou mer, soleil et sable).

Ainsi, les touristes « classiques » aiment les aspects superficiels de la culture locale, ils apprécient le paysage naturel, la faune et la flore dans la mesure où ils sont faciles à voir, ils ont besoin de bons équipements et voyageront seulement si le niveau de confort est élevé (Cochrane, 2006, p.13) alors que les écotouristes recherchent un lien connaturel, la quête de l'authentique, l'intensité de l'expérience et un sentiment d'évasion (Lequin & Carrière, 2004, p.74).

Les écotouristes ont des valeurs différentes des touristes de masse (Blamey, 2001), ce qui explique en partie pourquoi l'expérience qu'ils recherchent est différente. En effet, l'expérience écotouristique en est une subjective, comme le dit Lequin (2002), en citant Dubet. Ce dernier mentionne que la subjectivité est une logique éthique dans laquelle l'action est déterminée selon un « engagement » en faveur des valeurs, valeurs qui, pour l'écotouriste, sont liées à la nature et à son authenticité de même qu'à une

contribution, de la part des acteurs, à la protection de la ressource (Lequin, 2002). En continuum avec cette philosophie, Lequin & Carrière (2004, p.71) vont jusqu'à dire que :

L'écotourisme comme expérience vécue, constitue une façon autre de voyager, représentant un nouveau courant de penser le développement et l'expérience touristique, intègre les principes d'un tourisme durable. Ce qui signifie à la fois protection de la nature, respect des identités culturelles et responsabilisation des intervenants locaux et autres.

Ainsi, « l'écotourisme prétend offrir une expérience touristique différente du tourisme de masse, surtout par le biais d'un contact différent avec l'environnement, le milieu physique et les communautés hôtes » (Gagnon & Lapointe, 2006, p.26).

Étant donné que l'écotourisme fait vivre une expérience unique aux visiteurs en leur permettant d'apprécier la nature ainsi que les relations qui existent entre les communautés locales et la biodiversité environnante par des activités d'observation, d'éducation ou d'interprétation (Lequin, 2001), il pourrait être possible de le faire découvrir aux autres touristes. En effet, les touristes de masse ne sont pas exclus de toute expérience écotouristique, comme le mentionnent Blamey (2001) et Weaver (2001), alors qu'ils peuvent eux aussi profiter d'une activité centrée sur la nature au cours de leurs vacances. La distinction se fait au niveau de cette attention sur la nature qui n'est pas le but principal de l'ensemble de leurs vacances, contrairement aux écotouristes expérimentés.

2.3.2.2 Définition retenue

Dans l'*Encyclopedia of Tourism*, Cohen (2000, p.215) définit l'expérience comme l'état intérieur d'un individu qui est provoqué par quelque chose qui est personnellement vécu, subit ou rencontré. L'expérience touristique serait un tel état engendré au cours d'un voyage, de vacances ou d'une visite guidée (traduction libre). Cette définition est

malheureusement trop incomplète pour s'appliquer à l'écotourisme particulièrement puisqu'elle ne fait pas allusion à l'environnement naturel ou culturel ni à une quelconque composante éducative.

La définition du Petit Robert (1995) n'est pas à mettre de côté : « Le fait d'éprouver ou ressentir quelque chose, considéré comme un élargissement ou un enrichissement de la connaissance, du savoir, des aptitudes ». Ce qui est le plus intéressant de cette définition c'est le caractère éducationnel de l'expérience, ce qui correspond totalement avec les principes d'écotourisme, contrairement à la définition donnée par la Commission Canadienne du Tourisme (2004, p.35) qui définit l'expérience comme « un événement de nature personnelle, qui s'échelonne sur une période de temps, est mémorable et stimule les sens du client », ce qui n'aborde aucunement le côté éducatif essentiel à l'écotourisme, ni l'environnement où peut se dérouler une telle expérience.

Giroul, Ouellet & Soubrier (2000, p.4) décrivent l'expérience écotouristique ainsi :

Il s'agit d'une forme d'expérience touristique définie par :

1. Des impacts négatifs minimaux sur l'environnement hôte
2. Une contribution accrue à la protection de l'environnement et un programme dynamique de conservation des ressources
3. La création de fonds nécessaires à la promotion de la protection durable des ressources naturelles et socioculturelles
4. Le rehaussement de l'interaction, de la compréhension et de la coexistence avec les communautés locales
5. Une contribution au bien-être économique (profits financiers et création d'emplois) et social de la communauté d'accueil

Cependant, c'est Epler Wood (2002, p.17) qui donne sans doute une des définitions les plus complètes de l'expérience écotouristique. Selon elle, l'écotourisme est tout d'abord une expérience de voyage qui aide les voyageurs à venir à une meilleure compréhension d'environnements naturels et culturels uniques dans le monde entier. Composante éducative, composante culturelle et composante naturelle sont finalement réunies en une seule définition.

2.3.3 Les facteurs de l'expérience vécue en excursion nautique guidée

Le choix des facteurs s'est inspiré de deux sources importantes soient la littérature et les excursions d'observation. Avant les excursions d'observation, six facteurs avaient été retenus et ont été réduits à quatre après les observations. Il faut savoir que malgré un nombre relativement restreint de facteurs, chacun est composé de neuf énoncés permettant de bien les cerner. Ainsi, les quatre facteurs retenus sont le *patrimoine naturel*, le *patrimoine culturel*, l'*encadrement* et l'*interprétation* des guides.

Le premier est, par définition, obligatoire puisque les activités écotouristiques reposent sur un environnement naturel de qualité. Ce facteur a été aussi inspiré par le positionnement choisi dans le plan directeur de développement écotouristique de la RBLSP (p.46) qui met l'emphase sur des spectacles naturels exceptionnels.

Le second provient également de certaines définitions de l'écotourisme qui mentionnent que cette clientèle a un intérêt particulier pour la culture locale et le patrimoine culturel en général. Il faut savoir que la région dans laquelle se déroulent les excursions est riche en histoire, anecdotes et produits locaux. Plusieurs de ses particularités peuvent facilement être mises en évidence : la gibelotte (produit du terroir), les pâturages communaux, les phares de navigation, pour ne nommer que ceux-là.

Le troisième facteur est l'*encadrement* qui réfère plus particulièrement à l'excursion au niveau de la durée, de la vitesse, du nombre de passagers, etc. Ce facteur permettait de mesurer, en partie, l'achalandage des autres embarcations présentes sur les lieux et de voir si cela avait affecté l'expérience puisque les écotouristes n'aiment pas se retrouver dans un endroit où il y a plusieurs autres personnes (Blamey, 2001, p.18 ; PNUE, 2001, p.5).

Finale­ment, le dernier facteur est l'*interprétation* des guides puisqu'elle « est un outil indispensable pour atteindre les buts de l'écotourisme » (Weiler & Ham, 2001, p.559 (traduction libre)) qui réfère explicitement à la caractéristique éduca­tive de l'écotourisme. En effet, les guides utilisent l'interprétation comme outil d'éduca­tion au niveau du patrimoine naturel, notamment les oiseaux et leurs particularités, et comme outil de sensibilisation aux différentes problématiques de la région, sans oublier une portion d'histoire culturelle

Pour chacun des quatre facteurs, neuf énoncés ont été déterminés à l'aide de la recension des écrits et de la littérature appropriée. Ainsi, voici d'où sont inspirés les 36 énoncés du questionnaire représentant les indicateurs qui permettront de mesurer les quatre facteurs et ainsi l'expérience vécue, avec les sources littéraires respectives.

Tableau 4

Énoncés du questionnaire relatifs au patrimoine naturel

Énoncés du questionnaire	Énoncés dans la revue de littérature
Les paysages uniques observés permettent une expérience de qualité	« La principale motivation des écotouristes est de satisfaire un besoin cognitif et affectif en se ressourçant dans un milieu naturel à la fois unique et évocateur » (Lequin & Carrière, 2004, p.72).
L'ambiance vécue lors de l'excursion dans les îles contribue à une expérience de qualité	« Plusieurs sites offrent des paysages grandioses, des ambiances étonnantes (...) » (Municonsult, 2002, p.33).
La richesse de la biodiversité observée augmente la qualité de l'expérience vécue	« Il est reconnu que la qualité des sites et des paysages représente un puissant facteur d'attraction touristique (...) » (Lequin, 2001, p.18).
Il a été possible d'acquérir de nouvelles connaissances sur la faune de la région	« Apprendre et acquérir des connaissances sur la nature et l'environnement fait parti des 3 thèmes majeurs soulevés par les répondants au niveau de l'expérience écotouristique » (Chan, & Baum, 2007, p.581).
Il a été possible d'en apprendre davantage sur les plantes aquatiques L'importance des marais dans l'écosystème de la région est expliquée	« Une des premières motivations pour entreprendre une expérience écotouristique est d'apprendre au sujet des plantes, des animaux, des paysages et autres qui sont uniques à un territoire » (Blamey, 2001, p.9).
Les habitats des milieux humides (végétation) présentent des spectacles exceptionnels	«Les Grands Marais du lac Saint-Pierre : au coeur du fleuve Saint-Laurent,(...) des spectacles naturels exceptionnels » (Municonsult, 2002, p.46).
Avoir été dans un milieu naturel peu ou pas perturbé a influencé la qualité de l'expérience La présence de déchets nuit à la qualité de l'expérience	« L'importance d'un environnement propre et non perturbé (...) contribue de façon importante à l'expérience écotouristique » (Chan, & Baum, 2007, p.581).

Tableau 5

Énoncés du questionnaire relatifs au patrimoine culturel

Énoncés du questionnaire	Énoncés dans la revue de littérature
<p>Il a été possible d'apprendre l'utilité des phares d'alignement</p> <p>J'ai appris pourquoi il y avait des chalets sur pilotis sur les îles</p> <p>L'unicité des attraits a contribué à la qualité de l'expérience vécue</p>	<p>« Le rôle du guide est de fournir une interprétation précise et appropriée du site ou de la ressource de manière à augmenter la compréhension des visiteurs et leur appréciation de la culture indigène, de l'histoire, des valeurs et des styles de vie contemporains » (Weiler & Ham, 2001, p.552).</p>
<p>Il a été possible d'acquérir des connaissances sur les traditions locales</p>	<p>« L'écotourisme permet aux visiteurs d'apprécier la relation qu'entretiennent les communautés locales avec leur territoire » (Lequin, 2004, p.72).</p>
<p>Apprendre sur l'origine des noms de certains lieux a contribué à l'expérience vécue</p> <p>Les produits locaux et du terroir sont valorisés au cours de l'excursion</p> <p>Entendre parler des personnages populaires de la région augmente la qualité de l'expérience vécue</p>	<p>Les réserves de la biosphère s'appuient fortement sur les contextes culturels et les modes de vie traditionnels, les pratiques d'utilisation des terres, les connaissances et les savoirs locaux, etc. : elles contribuent ainsi au maintien de ces valeurs culturelles tout en assurant la conservation de la diversité biologique (UNESCO, 2002b, p.2)</p>
<p>En savoir davantage sur les modes de vie dans les îles augmente la qualité de l'expérience vécue</p>	
<p>Un contact avec les populations locales a été possible</p>	<p>« Les enquêtes auprès des différents publics ont montré que la pratique du tourisme de nature se révélait indissociable de la rencontre avec les communautés locales et de la découverte des différentes facettes de leur culture » (OMT, 2002b, p.5)</p>

Tableau 6

Énoncés du questionnaire relatifs à l'encadrement

Énoncés du questionnaire	Énoncés dans la revue de littérature
L'excursion était d'une durée adéquate pour vivre une expérience de qualité	Caractéristique des ENG : les cinq organismes choisis offraient des excursions d'une longueur moyenne de trois heures.
La taille du groupe était appropriée pour vivre une expérience de qualité	« Les écotouristes sont à la recherche d'une expérience personnalisée et à petite échelle, ce qui représente un important élément de l'expérience écotouristique (Blamey, 2001) ».
Le trajet suivi était approprié pour ce genre d'excursion	Caractéristique des ENG
La vitesse de notre embarcation était appropriée pour ce type d'expérience	Caractéristique des ENG : les forces de moteurs étaient similaires pour les trois organismes motorisés.
Durant l'excursion, plusieurs autres embarcations ont été rencontrées Les embarcations croisées respectaient les limites de vitesse Le fait d'avoir croisé d'autres embarcations a nuit à la qualité de l'expérience vécue	« Le comportement des autres visiteurs peut avoir un grand impact sur le niveau de satisfaction. Les agissements inappropriés d'une seule personne peuvent détruire l'expérience de plusieurs autres visiteurs » (Bushell & Griffin, 2006, p.26).
Je me suis sentie (e) en sécurité lors de l'excursion	« Les perceptions du risque et de la sécurité (...) peuvent aussi avoir un impact sur l'expérience du visiteur » (Bushell & Griffin, 2006, p.26).
Je suis satisfait (e) de la qualité de l'excursion à laquelle j'ai participé	« La satisfaction du visiteur est l'ultime mesure de succès de toute entreprise touristique » (Weiler & Ham, 2001, P.551).

Tableau 7

Énoncés du questionnaire relatifs à l'interprétation

Énoncés du questionnaire	Énoncés dans la revue de littérature
Le guide possédait les qualifications nécessaires à l'interprétation	« Au fur et à mesure que l'industrie de l'écotourisme croît, il est attendu des guides que leur formation professionnelle s'accroisse également » (Eagles, 2001, p.614 (traduction libre))
Grâce au guide, j'ai acquis des connaissances pertinentes	Analyse de 85 définitions de l'écotourisme qui fait ressortir que les cinq variables les plus mentionnées définitions sont (...) l'éducation (Fennell, 2001a, (traduction libre))
Durant l'excursion, j'étais informé sur les espèces observées (faune et flore)	« L'interprète montre les objets d'intérêt, les explique et dit aux touristes où et quand regarder et comment agir » (Dahles, 2002, p.786 (traduction libre)).
Le guide sensibilise les excursionnistes aux différents problèmes affectant la région	« Un important but de l'interprétation environnementale est d'essayer de changer les attitudes, les comportements et les connaissances envers le site et au-delà » (Knapp & Barry, 1998, p.21 (traduction libre)).
Le guide favorisait les interactions avec les excursionnistes en leur posant des questions	« Une des tâches du guide (...) est de gérer les interactions avec le groupe de clients » (Weiler & Ham, 2001, p.551 (traduction libre)).
Le guide a laissé des moments de silence Malgré le bruit de l'embarcation, il était possible d'entendre adéquatement le guide	Aucune citation littéraire n'a été trouvée pour ces deux éléments. Il a été jugé nécessaire de les intégrer suite aux excursions d'observation.
L'interprétation du guide a augmenté la qualité de l'expérience vécue	L'interprétation améliore le produit touristique en créant une expérience qui ne peut pas être reproduite ailleurs (Tourism Queensland, 2003, p.5 (traduction libre)).
Grâce à l'interprétation, je comprends mieux ce qu'est une Réserve mondiale de la biosphère	« L'interprète montre les objets d'intérêt, les explique et dit aux touristes où et quand regarder et comment agir » (Dahles, 2002, p.786).

Tableau 8

Énoncés du questionnaire relatifs à l'évaluation générale de l'expérience vécue

Énoncés du questionnaire	Énoncés dans la revue de littérature
J'estime avoir bénéficié d'un bon rapport qualité/prix	Aucune citation n'a été trouvée concernant cet énoncé. Cependant, il a été jugé un indicateur permettant de bien mesurer la satisfaction des écotouristes
L'organisme fait la promotion d'un tourisme responsable envers l'environnement	Caractéristique de l'écotourisme
Je suis satisfait(e) du choix de l'organisme pour la qualité de l'expérience vécue en excursion nautique guidée	« La satisfaction du visiteur est l'ultime mesure de succès de toute entreprise touristique » (Weiler & Ham, 2001, P.551 (traduction libre)).
Le patrimoine naturel observé et visité en excursion nautique guidée (par rapport aux attentes) Le patrimoine culturel observé et visité ainsi que le contact avec les populations locales (par rapport aux attentes) L'encadrement de l'excursion nautique guidée vécue (par rapport aux attentes) L'interprétation faite lors des excursions nautiques (par rapport aux attentes) Les infrastructures (par rapport aux attentes)	« Les visiteurs d'aires protégées ont des attentes envers ce qu'ils verront (patrimoine naturel et culturel) et quant au niveau des infrastructures (...). Ils ont tendance à développer les mêmes attentes envers la qualité des services disponible, particulièrement en relation avec l'éducation (...) » (IUCN, 2006, p.56 (traduction libre)). « Atteindre le niveau d'attentes des visiteurs est nécessaire, mais pas suffisant pour que les clients soient satisfaits (...) » (Weiler & Ham 2001, p. 551 (traduction libre)).

2.4. *Liaison entre les concepts*

Réserve de biosphère, développement durable et écotourisme sont des concepts qui s'inscrivent dans une même lignée logique. Les interrelations qu'ils entretiennent les uns par rapport aux autres sont nombreuses et méritent une attention particulière, ne serait-ce que pour les situer adéquatement dans le contexte de la présente recherche.

2.4.1 Réserve de biosphère et développement durable

Le développement durable est vu comme une solution afin de freiner la perte de ressources et de biodiversité et il est logique que ce type de développement soit préconisé dans une réserve de biosphère. Celles-ci sont des lieux privilégiés pour mettre en œuvre les principes du développement durable et donc elles doivent représenter des exemples concrets de réussites d'application de ce concept dans la réalité quotidienne.

Selon l'UNESCO (2003, p.25), il faut utiliser les réserves de biosphère comme des modèles d'aménagement du territoire et lieux d'expérimentation du développement durable, ce qui implique d'assurer du soutien et de l'engagement des populations locales. L'expression de population locale désigne aussi bien les peuples indigènes ayant toujours vécu sur et par le site, les agriculteurs établis de longue date, les grands propriétaires terriens, les ménages disposant de résidences secondaires (dans le cas de la RBLSP, on parle surtout de chalet sur pilotis), de même que des communautés urbaines très diverses (UNESCO, 2003, p.25). Les questions culturelles, sociales et économiques concernant chacun de ces groupes diffèrent nécessairement en complexité et en urgence. Néanmoins, et dans tous les cas, la bonne gestion des réserves de biosphère exige de partager une vision commune et de parvenir à quelque accord contractuel avec toutes les parties, établissant ce qui peut ou non se faire dans les différentes zones (UNESCO, 2003, p.24). L'implication et la participation des populations locales sont indispensables autant à la gestion d'une réserve de biosphère que pour l'application du développement

durable. En effet, les actions doivent partir de la base et non du sommet si l'on veut avoir une chance de réussir ces projets et c'est pour cette raison que la plupart des gens qui travaillent à la Coopérative de Solidarité proviennent des secteurs locaux du territoire qu'elle couvre.

2.4.2 Écotourisme et réserve de biosphère

L'objectif de l'écotourisme est de réinsérer l'homme dans la nature (Cazalais, 1994, p.11) alors que les réserves de biosphère existent pour promouvoir et démontrer des relations équilibrées entre les hommes et la nature (UNESCO, 2002a, p.6).

Les concepts d'écotourisme et de réserves de biosphère sont interreliés à plusieurs égards. Selon certains, bien que le tourisme est, et doit constituer, une activité importante dans les réserves de biosphère, particulièrement dans les zones centrales, le seul tourisme dans ces endroits devrait être le tourisme durable relevant d'une conscience écologique, en fait « l'écotourisme ». D'autres font cependant remarquer qu'on doit tenir compte de certains aspects distincts et parfois problématiques de l'écotourisme dans les réserves de biosphère, si l'écotourisme doit contribuer de façon positive à toutes les fonctions d'une réserve de biosphère et si la réserve de biosphère doit en retour contribuer à l'écotourisme d'une façon saine et positive. Exigeant de grandes connaissances et une solide préparation à la fois des gestionnaires et des participants, c'est justement cette expérience positive qui procurera aux écotouristes les stimuli émotifs nécessaires pour acquérir une compréhension accrue du concept de réserves de biosphère afin qu'ils assument dorénavant une responsabilité personnelle et active envers l'environnement naturel. Si l'écotourisme peut donner naissance à cette compréhension et à cet engagement, il peut aider les réserves de biosphère à remplir leur mandat de *démontrer une relation équilibrée entre les êtres humains et la nature* (UNESCO, 2002a).

Alors, dans le cas d'une réserve de biosphère, les activités écotouristiques dures seraient les plus souhaitées dans la zone centrale puisqu'elles sont, en théorie, pratiquées par des gens dont l'empreinte écologique serait réduite au minimum de par leur engagement environnemental élevé et leur conscience de la conservation. Étant donné la

difficulté d'avoir un contrôle absolu sur les impacts, les zones centrales des réserves de biosphère ont des statuts protégés et devraient demeurer hors de portée de toute forme de tourisme. Par contre, les zones tampons sont idéales pour la pratique d'écotourisme et ce, peu importe le type. Les écotouristes expérimentés peuvent améliorer le milieu par leur travail bénévole ou même faire des dons pour la conservation alors que les écotouristes potentiels ont l'occasion de s'initier à l'écotourisme et d'acquérir de nouvelles connaissances relatives au milieu visité lors d'activités d'interprétation.

D'ailleurs, la présente recherche s'est déroulée dans la zone tampon où l'on retrouve des activités écotouristiques douces principalement, telles que le kayak, le vélo, la randonnée pédestre ou les excursions nautiques guidées. Cette zone est accessible à tous les types de tourisme et, malheureusement, pas toujours dans une optique respectueuse de l'environnement. L'achalandage nautique est d'ailleurs un des problèmes qui a été constaté lors des excursions d'observation. Il y aura un grand travail de sensibilisation à faire dans la zone tampon afin que les activités soient pratiquées dans une optique de développement durable et respectueuse de l'environnement tant humain que naturel.

2.4.3 Développement durable et écotourisme

Rappelons que Gagnon & Lapointe (2006, p.20) identifient quatre familles de définition de l'écotourisme, dont une qui met le développement durable viable comme objectif principal visé par l'écotourisme. L'OMT, pour sa part, mentionne que le développement durable constitue le fondement de l'écotourisme (OMT & PNUE, 2002, p.12). Ainsi, la filiation entre ces deux concepts est plutôt évidente. Cependant, cette relation est bien précisée par Lequin (2001, p.25) :

Un écotourisme durable est celui qui permet de satisfaire les besoins des touristes actuels et des communautés d'accueil tout en préservant et augmentant le potentiel d'avenir. En d'autres termes, l'écotourisme durable repose sur le processus d'interaction avec l'environnement et les échanges culturels avec les communautés d'accueil.

Ces deux concepts sont tellement près l'un de l'autre qu'une certaine confusion émane quant à leurs différences. « La confusion concernant la signification de l'expression « tourisme durable » a été accentuée par l'emploi du terme « écotourisme » comme synonyme de tourisme durable. Or, si l'écotourisme adhère aux principes du tourisme durable, il fait explicitement référence à un produit bien spécifique » (OMT & PNUE, 2006, p.12). Comme le disent l'OMT & PNUE (2006, p.2) « Le tourisme durable n'est pas une forme distincte ou spécifique de tourisme. Ce sont toutes les formes de tourisme qui doivent s'efforcer de devenir plus durables », ce qui devrait même inclure le tourisme de masse. Ceci étant dit, si une confusion persiste, un tableau est exposé à l'annexe 1 et présente les principes du tourisme durable et de l'écotourisme.

2.4.4 Les excursions nautiques guidées et l'écotourisme

L'expérience qu'il est possible de vivre lors de ces excursions dans une réserve de biosphère est sans aucun doute écotouristique. « L'interprétation de la faune et de la flore et les croisières d'observation figurent parmi les activités d'écotourisme les plus répandues pendant la saison estivale » (Couture, 2003). Le fait d'utiliser un bateau à moteur n'empêche en rien que l'activité soit écotouristique, surtout si l'on se réfère au tableau de Weaver (2005)¹⁹, où il est alors possible de considérer cette activité comme de l'écotourisme souple.

Pour reprendre les composantes de la définition de Epler Wood (2002) concernant l'expérience écotouristique, ce qui est vécu ici aide les voyageurs à avoir une meilleure compréhension du milieu visité, tant au niveau culturel que naturel et y acquérir des connaissances pertinentes. Ils peuvent mieux comprendre par l'interprétation du guide ce qu'est une réserve de biosphère et ce que cette reconnaissance implique pour la région. Finalement, cette expérience se déroule dans des environnements uniques au monde, qui

¹⁹ Que l'on retrouve à la page 51

combinent des écosystèmes tant terrestres que marins intimement reliés à l'histoire de la région et à l'essence culturelle des lieux.

2.4.5 Modèle théorique appliqué aux réserves de biosphère

Les réserves de biosphère constituent un outil pour la conservation de la diversité biologique et l'utilisation durable de ses composants (UNESCO, 2002b, p.2). Elles s'appuient fortement sur les contextes culturels et les modes de vie traditionnels, les pratiques d'utilisation des terres, les connaissances et les savoirs locaux, etc. : elles contribuent ainsi au maintien de ces valeurs culturelles tout en assurant la conservation de la diversité biologique (UNESCO, 2002b, p.2) (interrelation entre population locale et diversité biologique).

L'écotourisme favorise la protection des zones naturelles en procurant des avantages économiques aux communautés d'accueil, aux organismes, et aux administrations qui travaillent à la préservation des zones naturelles ; en créant des emplois et des sources de revenus pour les populations locales; en faisant davantage prendre conscience aux habitants du pays comme aux touristes de la nécessité de préserver le capital naturel et culturel (UNESCO, 2002a, p.8) (interrelation entre l'écotourisme et population locale), ce qui correspond bien avec la vision de la RBLSP.

L'écotourisme a des retombées négatives limitées sur le milieu naturel ce qui permet de conserver la diversité biologique, qui est appréciée et recherchée par les écotouristes (interrelation entre écotourisme et diversité biologique) et permet de faciliter la fonction conservation des réserves de biosphère.

2.5. *Problématique de la recherche*

Les différents concepts développés permettent de situer le contexte et le cadre théorique de cette recherche. En effet, celle-ci a comme thème principal la pratique de l'écotourisme dans une réserve de biosphère en ayant, pour essence ou philosophie, l'application des principes du développement durable. Outre la relation entre l'expérience vécue lors d'une activité écotouristique et le fait que cette activité ait lieu dans une réserve de biosphère, il serait intéressant de se pencher sur comment cette expérience est vécue et ce qui l'influence particulièrement à la Réserve de la Biosphère du Lac-Saint-Pierre. Ainsi, la promotion d'une expérience de qualité dans un milieu naturel exceptionnel deviendrait possible, particulièrement auprès des écotouristes expérimentés.

2.5.1 Le développement durable en pratique

Le développement durable, tel que précédemment abordé, demeure un concept difficile à intégrer dans la pratique de tous les jours. Un premier problème qu'il soulève réside dans sa traduction, qui ne crée pas l'unanimité chez les scientifiques. En effet, traduit de l'anglais *sustainable development*, certains préféreront le traduire comme développement soutenable ou développement durable viable (Gagnon, C. & Gagnon, S. 2006), afin de ne pas restreindre son sens à une durée non déterminée dans le temps. Cette erreur d'interprétation ou de compréhension peut amener des erreurs d'application importante quand vient le temps de le mettre en pratique. Un second enjeu est politique. Chaque parti politique au Québec et même au Canada a malheureusement une forte prédominance pour un des pôles du développement durable, certain étant plus orienté économique, d'autre plus environnemental ou plus social. Ainsi, comment peut-on en venir à un véritable équilibre entre les trois pôles du développement durable si toutes les politiques adoptées accordent une prédominance pour l'un des pôles? Une solution serait l'application locale, comme à la RBLSP. Cependant, il n'est pas évident de rassembler

autour d'un projet commun des industries au fort potentiel polluant (QIT Fer et Titane, entres autres), des agriculteurs utilisant nombres d'engrais toxiques, un centre d'essais de tir d'obus, des plaisanciers et des habitants locaux voulant préserver l'intégrité et la biodiversité de leur région. Ainsi, un des enjeux majeurs de la Coopérative de Solidarité du lac Saint-Pierre est de rassembler tout ce beau monde et plus autour de projets concrets respectant les principes du développement durable. Ceci amène inévitablement des enjeux sous-jacents, notamment en ce qui concerne l'écotourisme.

2.5.2 L'écotourisme à la Réserve de biosphère du Lac-Saint-Pierre

D'une part, Tourisme Québec fait la promotion d'expérience propre au territoire québécois, d'autre part, les écotouristes sont à la recherche d'expériences mémorables dans un milieu naturel de qualité. Ainsi, la Coopérative de Solidarité veut-elle suivre le courant en promouvant, elle aussi, des expériences uniques à vivre sur son territoire. Cependant, l'expérience vécue lors d'une activité écotouristique sur une réserve de biosphère est méconnue de la part des gestionnaires et plus important encore, on ignore ce qui l'influence.

Les réserves de biosphère doivent assumer un développement qui soit respectueux des principes du développement durable. Étant donné la force économique du tourisme et du faible impact de la pratique de l'écotourisme, il va de soit que les réserves de biosphère, et plus particulièrement la RBLSP, optent pour un développement écotouristique. Ainsi, dans son plan directeur, le seul du genre au Canada, la RBLSP a fait analyser les forces et les faiblesses du lieu ainsi que le potentiel lié à l'offre de telles activités, entres autres, ce qui en fait un lieu propice pour l'étude des activités écotouristiques développées.

Étant donné que l'expérience vécue est au cœur du concept d'écotourisme, il ne faut pas se limiter à faire un recensement ni un profil sociodémographique des participants.

Particulièrement maintenant, alors que la Coopérative de Solidarité est en mesure d'encourager les entrepreneurs privés à créer un développement écotouristique sans précédent, étudier l'expérience vécue lors des excursions nautiques guidées est primordial pour assurer une mise en marché et une promotion représentative de ce qui est effectivement vécu. Ceci est en quelque sorte vital, puisque les écotouristes sont bombardés d'endroits supposément *éco* et de nouveaux « écolabels » plus ou moins sérieux. Comme le dit Orams (1995, p.5) « Il n'y a pas de débat sur le fait que le « vert » vend. Presque tous les termes employés avec le préfixe *éco* font augmenter l'intérêt et les ventes » (traduction libre). Ainsi, la RBLSP, si elle veut vendre et mettre en marché une véritable expérience écotouristique, doit s'assurer d'étudier les facteurs pouvant l'influencer de sorte à pouvoir faire une promotion réaliste qui engendrera des attentes réalisables et ainsi un bon niveau de satisfaction.

2.5.3 Offre d'excursion nautique

Une façon particulière de découvrir le territoire unique de la RBLSP est de participer à une excursion nautique guidée, excursion disponible en plusieurs formats : courte durée (trois heures) ou plus longue durée (huit heures), plusieurs passagers (capacité de 300 passagers) ou petit groupe (capacité d'environ 15 personnes), confortable et serviable (repas à bord et toilettes) ou plutôt rustique (bancs en bois ou en plastique rigide, sans toilette). Évidemment, dans une optique écotouristique, ce ne sont pas tous ces formats qui ont été étudiés, mais bien ceux qui répondent aux caractéristiques de l'écotourisme. Cette activité est directement en lien avec deux des quatre expériences proposées par le gouvernement, soit l'expérience Saint-Laurent et l'expérience Grande Nature, comme il est démontré dans les prochains paragraphes.

Plusieurs caractéristiques de la RBLSP en font un écosystème unique du fleuve Saint-Laurent. Entre autres, elle est son dernier bassin d'eau douce, sa plus importante plaine d'inondation, son plus important archipel d'îles, elle contient 20 % de tous ses

marais et plus de 40 % de ses milieux humides, sans parler de tous les oiseaux qui s'y arrêtent au printemps et à l'automne. Le lac Saint-Pierre lui-même est en fait un élargissement du fleuve. Au cours des excursions, on peut apprendre que Sorel est la quatrième plus vieille ville du Canada et que les chantiers maritimes ont été la base de son économie. Les excursions nautiques guidées représentent donc un produit touristique qui permet de vivre l'Expérience Saint-Laurent au sens où l'entend le gouvernement.



Les excursions nautiques guidées sont une activité de plein air ayant lieu à partir d'un milieu habité (Sorel ou Berthier) vers un milieu naturel de haute qualité. Une des caractéristiques de la RBLSP est d'ailleurs d'avoir un territoire demeuré naturel à 90 %, ce qui permet de le qualifier de milieu naturel de qualité. L'interprétation des guides répond de façon substantielle au besoin d'apprendre des passagers et met en évidence les caractéristiques naturelles, culturelles et historiques de la région. Le produit d'excursion nautique guidée et l'expérience qui y est vécue vont de pair avec l'Expérience grande nature développée par le gouvernement du Québec.



Toutefois, la Coopérative de solidarité, dans son désir de commercialisation internationale de produits écotouristiques, doit tenir compte de certains enjeux importants concernant spécifiquement les excursions nautiques guidées². Cette activité particulière est au cœur d'un conflit d'usage entre les différents plaisanciers qui proviennent des régions urbaines avoisinantes et la population locale. En effet, il y a 549 places pour bateaux disponibles dans trois quais différents³, sans compter tous ceux qui viennent seulement passer la journée, s'ancrer dans une des nombreuses baies ou même ceux qui disposent d'une résidence secondaire sur une des îles. Ainsi, particulièrement en juillet, le trafic nautique est si intense que les organismes peinent à trouver des endroits calmes recherchés par leurs passagers. Quant à la population locale qui vit sur les rives, elle voit leurs berges s'éroder, leur calme s'envoler et le bruit les envahir. Un autre enjeu de taille pour les guides interprètes est l'éducation relative à l'environnement. En effet, comment parvenir à inculquer des changements d'attitudes et de comportements en trois heures ? Comment transformer un contexte avant tout récréatif en véritable expérience écotouristique ?

² Malgré le fait qu'il y a un vaste nombre d'enjeux touchant plusieurs activités sur le territoire concerné, nous nous attarderons ici au produit étudié.

³ <http://www.tourismesoreltracyregion.qc.ca/html/francais/marinas.htm>, page consultée le 11 novembre 2008

Les champs d'études du loisir et du tourisme sont fondamentalement associés aux sciences humaines et sociales. Conséquemment, ces champs d'études empruntent souvent les mêmes orientations et les mêmes méthodologies. C'est le cas de la présente recherche qui ouvre la porte à une meilleure valorisation des sciences sociales sur les réserves de biosphère. Plus spécifiquement, la présente étude s'est concentrée sur le caractère intrinsèquement touristique de l'expérience vécue dans une réserve de biosphère. Enfin, le tourisme peut être considéré comme un révélateur de dynamiques internes et de transformations des sociétés contemporaines. L'écotourisme constitue une illustration concrète d'une dynamique de changement dans nos sociétés. La recherche scientifique vise précisément à mieux comprendre cette nouvelle forme de tourisme et les transformations sociales associées à la promotion de l'idéologie contemporaine du développement durable. Ceci révèle en quoi les sciences sociales peuvent être utiles pour la compréhension des différents enjeux soulevés dans le cadre du mémoire.

2.6. *Modèle théorique retenu*

Donc, connaissant la promotion d'expérience tant touristique qu'écotouristique par les instances gouvernementales, considérant que les réserves de biosphère sont des lieux privilégiés pour la pratique d'activités écotouristiques et que la science ne dispose que de peu de données au niveau social, la problématique spécifique de cette recherche trouve sa justification dans un manque de connaissance scientifique concernant l'expérience écotouristique qui peut être vécue à la RBLSP et d'un portrait sociodémographique général des écotouristes qui sont la clientèle visée par l'axe principal de développement local.

Les ou les facteurs qui peuvent influencer l'expérience écotouristique vécue sont peu abordés dans la littérature. Bien sûr, l'écotourisme nécessite la présence d'un environnement naturel peu ou pas perturbé et donc de grande qualité. Également, l'écotourisme implique des activités éducatives et d'interprétation et un contact avec la

culture locale. Cependant, quelle est la place occupée par ces éléments et ont-ils tous la même importance? Mentionnons aussi que, malgré le fait que plusieurs auteurs favorisent les réserves de biosphère comme lieu pour pratiquer l'écotourisme, elle reste muette concernant des facteurs potentiels permettant d'y vivre une expérience de qualité, autre qu'un milieu naturel de qualité. Il apparaît dès lors plus que nécessaire de déterminer lequel ou lesquels parmi les facteurs sélectionnés influencent le plus la qualité de l'expérience vécue en excursion nautique guidée à la Réserve de la Biosphère du Lac-Saint-Pierre.

Pour y arriver, partons de l'hypothèse que l'expérience écotouristique vécue se situe au centre du modèle puisqu'elle est potentiellement influencée par quatre facteurs. Deux de ces facteurs sont adaptés du modèle de Ross & Wall (1999), soient la biodiversité qui devient le patrimoine naturel et la population locale, adaptée en patrimoine culturel. Ainsi posés, ces facteurs sont plus facilement décomposables en indicateurs mesurables concrètement reliés à l'expérience écotouristique. De cette façon, ces facteurs établissent un pont entre la théorie, la littérature et la réalité du terrain, particulièrement si l'on prend en compte que les deux autres facteurs découlent de l'activité même. Ceci amène le modèle schématisé suivant :

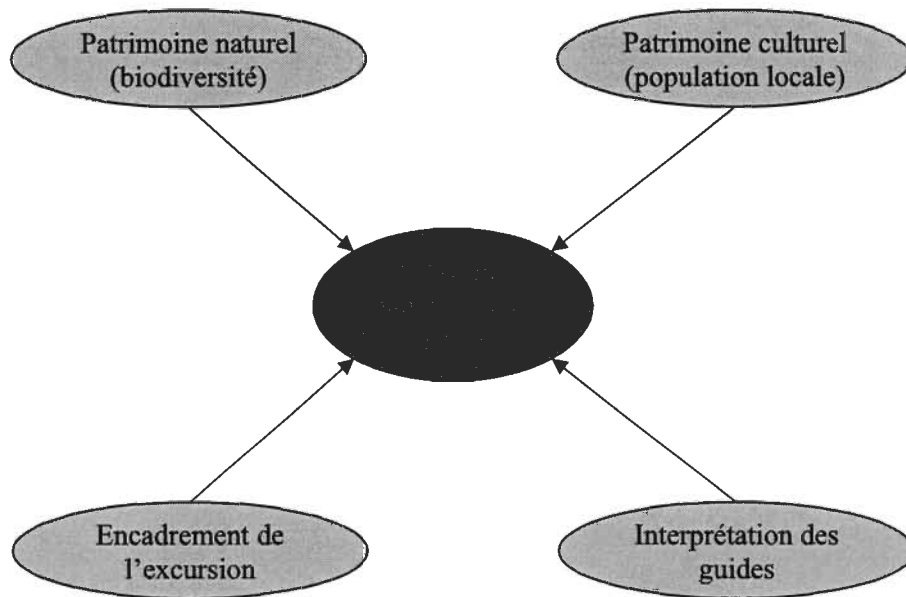


Figure 7. Modèle liant les facteurs à l'expérience vécue

Il demeure toutefois important de pouvoir établir les relations (positives ou négatives) entre les facteurs afin de déterminer la place que chacun occupe dans l'expérience de même que les uns par rapport aux autres. Ainsi, sous-jacentes à ce modèle, nous retrouvons les interrelations entre les facteurs, un autre héritage du modèle de Ross & Wall (1999) :

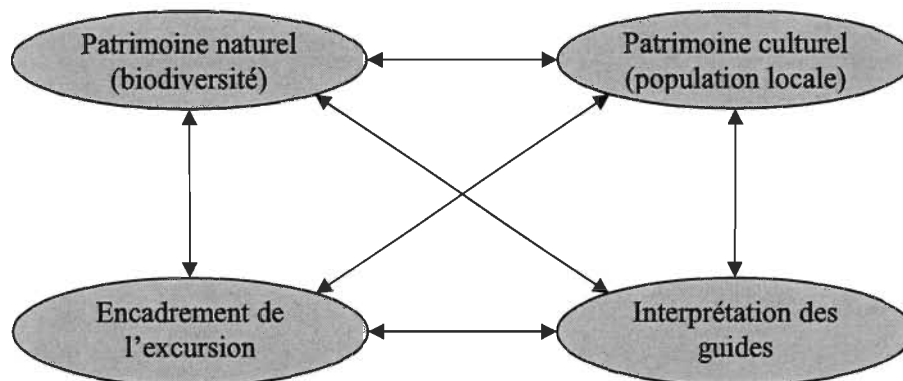


Figure 8. Schéma des relations entre les facteurs

De façon concrète, ces schémas expriment adéquatement la réalité des excursions nautiques guidées à la Réserve de la Biosphère du Lac-Saint-Pierre. Aussi, ils seront utilisés pour faire une interprétation réaliste des résultats obtenus et permettront d'identifier la place occupée par chacun des facteurs ainsi que celui ou ceux dont l'influence est la plus importante quant à la qualité de l'expérience vécue.

Chapitre 3 :
La méthodologie

Rappelons tout d'abord que le but de la recherche est d'étudier l'expérience vécue en excursion nautique guidée à la Réserve de la Biosphère du Lac-Saint-Pierre. Ainsi, il sera question de la méthodologie qui servira à répondre aux questions de recherche. Plus précisément, la population à l'étude, la structure de preuve, les instruments de mesure utilisés et la collecte des données seront développés.

3.1 *Population à l'étude*

Afin de pouvoir sélectionner un échantillon adéquat d'excursionnistes, il a tout d'abord fallu se renseigner sur les organismes offrant le produit spécifique d'excursion nautique guidée (ENG). Par le caractère écotouristique omniprésent, les organismes devaient répondre à trois critères pour pouvoir être retenus : 1) offrir des ENG sur le territoire de la RBLSP au cours de l'été 2006, 2) offrir cette activité pour des groupes de 15 passagers et moins, et finalement 3) un guide devait être présent. Après un recensement, il restait cinq organismes potentiels avec lesquels travailler.

Une fois cette première sélection réalisée et les ententes de collaborations signées, il restait à créer une banque de répondants. Encore une fois, ceux-ci devaient répondre à certains critères pour pouvoir être inclus dans la recherche : 1) être âgés de 18 ans ou plus, 2) avoir participé à une ENG au cours de l'été 2006 avec un organisme sélectionné et finalement, 3) avoir complété la fiche de consentement pour participer à l'étude.

Le prochain tableau expose clairement les critères d'inclusion et d'exclusion des organismes choisis et des répondants éligibles.

Tableau 9

Critères d'inclusion et d'exclusion de chacune des populations ciblées

Population \ Critères	Critères d'inclusion	Critères d'exclusion
Organismes	<ul style="list-style-type: none"> • Tous ceux qui offrent des excursions nautiques guidées à la RBLSP lors de l'été 2006. • Groupe : 15 personnes et moins 	<ul style="list-style-type: none"> • Service de location sans guide • Excursions libres • Excursions autres que nautiques • Groupe: 16 personnes et plus
Excursionnistes	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les adultes (18 ans et plus) ayant participé à des excursions nautiques guidées au cours de l'été 2006 auprès d'un organisme ciblé. • Avoir complété la fiche de consentement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Moins de 18 ans. • Participés à des excursions libres ou utilisés un service de location. • Ceux qui n'ont pas complété la fiche ou ceux qui n'ont pas consenti.

Au total, 316 fiches ont été complétées par les excursionnistes. De ce nombre, 132 proviennent de l'organisme 1, 145 de l'organisme 2 et 39 de l'organisme 3, les deux autres organismes n'ont pas fourni de fiche. De cette collecte, un échantillonnage systématique probabiliste a été effectué selon un pas de sondage de 3²², ce qui a amené 44 répondants choisis dans l'organisme 1, 47 dans l'organisme 2 et 13 dans l'organisme 3. L'échantillon était donc composé de 104 répondants potentiels, ce qui peut être suffisant pour une recherche exploratoire. Ceci est résumé dans le tableau suivant.

²² 3 organismes ont remis des fiches de consentement, ce qui a permis de créer 3 listes différentes. Pour chacune de ces listes, un point de départ différent a été déterminé par un lancé de dé, tout en respectant le pas de sondage de 3.

Tableau 10

Résumé de l'échantillonnage

	Organisme 1	Organisme 2	Organisme 3	Total
Fiches totales	132	145	39	316
Non-consentement	0	9	1	10
Échantillon	44	47	13	104

Rappelons que l'échantillon systématique « est constitué d'individus pris à intervalle fixe sur une liste, seul le premier étant tiré aléatoirement » (Beaud in Gauthier, 2003, p. 233). Pour qu'il soit probabiliste, il faut que l'échantillon soit représentatif de la population et pour ce faire, il est suggéré de changer le « point de départ » à plusieurs reprises durant le tirage (Beaud in Gauthier, 2003, p. 233).

On peut remarquer dans ce tableau la présence de trois organismes seulement alors qu'il a été mentionné que le travail d'observation fut effectué auprès de cinq organismes. L'organisme 4, qui fait principalement des tours guidés en canot, n'a pas pu collecter de fiches pour deux raisons principales : la première provient du fait que les gens arrivent directement sur le bord de l'eau et donc, il ne possède pas les installations pour faire compléter de façon adéquate les fiches de consentement. La seconde raison est que plus de 80% de sa clientèle est d'origine européenne et que l'interprétation qu'il y fait est surtout de nature historique, avec une mise en situation (et costume) de coureur des bois et de la traite des peaux.

L'organisme 5, qui fait uniquement des sorties en kayak, ne fait généralement aucune interprétation puisque son but premier est la promotion d'activités physiques. Les gens ayant participé à l'une ou l'autre des 11 excursions y allaient pour faire du kayak et non pas être renseignés au sujet de la nature. Or, pour être considéré comme de

l'écotourisme, il doit y avoir une partie éducative présente dans l'activité et être plus qu'une simple balade dans la nature (Blamey, 2001).

Ceci peut cependant être interprété d'une autre façon. L'interprétation effectuée par les guides peut-elle avoir influencé le taux de réponse? Ou, autrement posée, est-ce que les gens qui ont participé à des excursions avec une interprétation de la nature se sont sentis plus concernés par notre étude? Sans rien affirmer pour l'instant, il est tout de même possible d'entrevoir un certain rôle joué par le facteur *interprétation* dans la participation à notre étude.

3.2 *Structure de preuve*

La recherche est à caractère exploratoire puisqu'elle vise à découvrir de nouvelles connaissances et à décrire des phénomènes existants, soit le profil des écotouristes et l'expérience vécue, et elle est utilisée lorsqu'il existe peu ou pas de connaissances sur un sujet (Fortin, 2006, p.28). « Pour aborder les questions exploratoires, on privilégie une approche qui permet de s'imprégner de l'essence d'une situation, d'en capter la complexité et d'en interpréter le sens. L'approche exploratoire par excellence est l'étude de cas (Gauthier, 2003, p. 132). »

Un cas peut faire référence à un phénomène, un événement, un groupe ou un ensemble d'individus et ne se limite pas nécessairement à un lieu physique. Dans la présente recherche, le cas est constitué des cinq organismes qui offrent des excursions nautiques guidées à la RBLSP. Il est donc circonscrit dans une limite de nombre (cinq organismes) et dans une limite géographique (territoire de la RBLSP). Les excursions nautiques guidées avaient la facilité d'être une activité ponctuelle gérée par des organismes et non une activité libre (telle que le vélo ou la marche) qui pouvait se pratiquer n'importe où, n'importe quand. Cette activité, se répartissant sur les deux

rives, permettait de couvrir adéquatement le territoire et ainsi avoir une bonne idée de la provenance des répondants selon la situation géographique de l'activité.

Quant au niveau de recherche, étant donné que le but est d'explorer, découvrir et de comprendre le ou les facteurs pouvant influencer la qualité de l'expérience vécue en excursion nautique guidée, il apparaît donc évident que *le premier niveau de recherche soit visé*, et ce, pour les trois objectifs du mémoire (Fortin, 2006, p. 63). En effet, ce niveau est approprié lorsqu'il y a « peu ou pas d'écrits sur le sujet et que le domaine possède une mince base conceptuelle ou théorique (Fortin, 1996, p. 136) », ce qui est le cas pour cette recherche.

Finalement, étant donné le caractère dominant des méthodes quantitatives, un devis descriptif²³ est approprié ici puisque le but poursuivi est de décrire un phénomène encore mal connu. Il peut être de nature quantitative pour dégager les caractéristiques, facteurs et profil des écotouristes et qualitatif pour décrire l'expérience vécue (Fortin, 2006, p.172). Donc, on se retrouve avec la particularité d'utiliser le devis à des fins mixtes soit une prédominance pour la nature quantitative, sans exclure une partie qualitative afin de mieux comprendre ou d'expliquer certaines réponses.

L'utilisation du devis descriptif explique la présence des questions de recherche plutôt que d'une hypothèse. Ainsi, « comme elles se situent à un premier niveau de recherche, les études descriptives sont généralement basées sur des questions de recherche ou des objectifs et non pas sur des hypothèses » (Fortin, 2006. p.188).

En résumé, « l'étude descriptive implique la description complète d'un concept (le cas de l'expérience offerte par les organismes) relatif à une population (clientèle écotouristique), de manière à établir les caractéristiques (facteurs influençant la qualité) de la totalité ou d'une partie de cette dernière » (Fortin, 2006, p.189).

²³ Ne pas confondre avec la structure descriptive décrite par Gauthier, 2003, p. 133

3.3 *Instruments de mesure*

Afin d'étudier adéquatement l'expérience vécue, des excursions d'observation ont été nécessaires afin de comprendre comment l'interprétation des guides pouvait agir à titre de facteur. Aussi, l'observation systématique²⁴ a été utilisée et elle « consiste à observer et à décrire des comportements ayant rapport au problème de recherche » (Fortin, 2006, p. 301). À cet effet, l'interprétation des guides a été notée consciencieusement, lorsque c'était possible, et a été intégrée au questionnaire des excursionnistes comme facteur potentiel. L'utilisation d'une grille d'observation s'est révélée inutile, puisque les contenus variaient trop d'un guide à l'autre.

Outre l'observation systématique, un questionnaire (sondage) construit fut nécessaire à la collecte des données auprès des excursionnistes. « Le sondage se définit comme étant un instrument de collecte et de mise en forme de l'information, fondé sur l'observation de réponses à un ensemble de questions posées à un échantillon d'une population ». (Durand in Gauthier, 2003, p.388) Il a été utilisé auprès de l'échantillon d'excursionnistes et a servi à dresser leur profil sociodémographique tout en les sondant sur les facteurs de l'expérience vécue ainsi que sur la notoriété du lac Saint-Pierre.

3.3.1 Questionnaire aux excursionnistes

L'expérience écotouristique est issue de la question de recherche soit de trouver le ou les facteurs pouvant l'influencer. Pour ce faire, il a fallu prédéterminer des facteurs potentiels. Cette démarche a été grandement influencée par la recension des écrits. Elle a cependant été adaptée lors des périodes d'observation effectuée au cours de l'été.

²⁴ Considérée comme un instrument de mesure selon Fortin (2006) p.300

Les échelles de mesure utilisées sont des échelles ordinales qui utilisent, la plupart du temps, quatre niveaux. Cette particularité se justifie par le fait qu'une expérience ne peut pas, en théorie, laisser les gens qui la vivent neutres ou indifférents. La satisfaction était aussi mesurée selon quatre niveaux que sont *entièrement satisfait*, *satisfait*, *peu satisfait*, *pas satisfait du tout*. Le même principe s'est appliqué pour le degré d'accord. À noter qu'un choix *Ne s'applique pas* a tout de même été ajouté puisqu'il pouvait avoir des variations dans ce qui pouvait être observé²⁵.

Le questionnaire, séparé en huit sections, comportait 90 questions dont 16 étaient ouvertes, c'est-à-dire qu'il n'y avait pas de choix de réponse pour ces énoncés. La première section abordait la notoriété du lac Saint-Pierre et du titre de réserve de biosphère. Les quatre sections suivantes traitaient des quatre facteurs identifiés. Chacune de ces quatre sections comportait neuf énoncés à choix de réponse²⁶ et un énoncé ouvert. Ce dernier énoncé permettait aux répondants d'inscrire des commentaires qui ont été utiles pour mieux comprendre leurs réponses. Une section plus générale abordait l'évaluation générale de l'expérience vécue. Elle était composée de neuf énoncés à choix de réponse et d'un énoncé permettant aux répondants d'inscrire des commentaires à ce propos.

Finalement, les deux dernières sections permettaient de dresser un profil puisqu'elles abordaient respectivement les caractéristiques touristiques en 20 questions et le profil sociodémographique en 10 questions. 14 des 20 questions sur les caractéristiques touristiques traitaient des éléments importants dans le choix d'une destination pour les vacances. Les réponses à ces énoncés permettaient également de valider le type d'écotouriste sélectionné.

²⁵ Entre autres, les oiseaux n'étaient pas très présents lors du fameux *Poker run* ou lorsqu'il faisait très chaud.

²⁶ *Entièrement d'accord, d'accord, en désaccord, entièrement en désaccord, ne s'applique pas*

Les instruments de mesure sont sujets à certaines menaces au niveau de leur fidélité et validité. Le questionnaire a subi des prétests qui ont été effectués de deux façons, soient par Internet et sur papier, chaque façon ayant été prétestée par quatre répondants. Concernant la fidélité, six menaces potentielles sont identifiées dans la littérature (Durand in Gauthier, 2003, p.197), soient la stabilité, l'équivalence, la précision, la non-contamination, la pertinence et la neutralité.

L'observation amène nécessairement un risque de contamination qui peut modifier les comportements des guides et c'est pourquoi la plupart des guides ont été observés plus d'une fois. Le questionnaire ne comportant pas de question d'opinion, la pertinence et la neutralité ne sont donc pas des menaces sérieuses. La stabilité n'est pas une menace non plus puisque le questionnaire utilisé a toujours été le même, une fois les prétests réalisés.

La validité des instruments renvoie à la représentation adéquate des concepts (Durand in Gauthier, 2003, p.202). Grâce à une opérationnalisation minutieuse, on peut s'assurer que les concepts étudiés le sont en profondeur, car « la validité de contenu est directement liée à la définition théorique du concept, à la définition précise de l'objet de l'étude et à la détermination des indicateurs qui servent à évaluer les comportements à observer » (Fortin, 2006, p. 287).

3.4 *Déroulement*

Outre que l'étude s'est déroulée au cours de l'été 2006, entre le 2 juin et le 3 septembre, à la Réserve de biosphère du Lac-Saint-Pierre, certaines autres spécificités sont à mentionner quant aux excursions d'observation et de la collecte de données auprès des excursionnistes.

3.4.1 Les excursions d'observation

Comme mentionné précédemment, plusieurs excursions d'observation ont été réalisées afin d'inspirer la construction du questionnaire. Ces observations ont aussi permis de créer des résumés des contenus d'interprétation des guides afin de pouvoir croiser les données obtenues avec les opinions des excursionnistes. En effet, comme les excursionnistes répondaient au questionnaire quelques mois après l'excursion, ceci permettait de réduire le biais du passage du temps en corroborant leur réponse avec l'analyse générale des interprétations des guides. De plus, un autre but poursuivi par ces observations était de voir à l'œuvre plus d'une fois le même guide afin de réduire le désir de plaire, ce qui pouvait être fait en comparant les contenus d'interprétation d'un même guide et en notant les différences significatives. Cependant, les guides devant adapter leur trajet selon le niveau de l'eau, le trafic nautique et l'intérêt des excursionnistes, cette comparaison s'est révélée peu utile.

Les périodes d'observation ont commencé le 14 juin et se sont terminées le 23 août, et sont présentées à l'annexe 2. Au total, 18 excursions d'observation ont eu lieu dont quatre où il y a été impossible de prendre des notes (en kayak et en canot particulièrement). Il faut mentionner également que trois autres excursions n'ont pas mené à un véritable compte rendu d'interprétation, celle-ci ayant été très superficielle. Par contre, les 11 excursions où il a été possible de prendre des notes ont mené à une analyse qualitative du contenu d'interprétation via le logiciel N-Vivo.

3.4.2 Collecte des données auprès des excursionnistes

Concernant la distribution des questionnaires, les 104 questionnaires ont été distribués soit par la poste ou par Internet²⁷ et 100 ont effectivement été complétés. Ce taux de réponse, aussi extraordinaire qu'il puisse paraître, peut être justifié par certains éléments. En premier lieu, tous les répondants ont été contactés par téléphone en leur rappelant qu'ils avaient complété une fiche de consentement et ce qu'elle concernait. Il leur était également demandé s'ils désiraient répondre par voie électronique ou sur papier afin d'accommoder ceux qui n'avaient pas d'outil informatique ou de branchement Internet. En troisième lieu, l'expérience qui est vécue lors de ces excursions est impressionnante et mémorable puisque les questionnaires n'ont pas été répondus de façon superficielle (c'est-à-dire qu'ils n'ont pas coché toujours la même réponse), malgré le fait que certains ont répondu près de quatre mois après l'excursion. Finalement, un dernier élément tient sans doute du taux de satisfaction qui est très élevé, comme il le sera présenté au chapitre suivant.

La collecte de données auprès des excursionnistes a commencé le 3 octobre 2006 et s'est terminée le 1^{er} décembre 2006. Ceci peut paraître un peu tardif, mais le processus a été plutôt long. La première étape a été de construire le questionnaire sur support informatique et de le diffuser sur Internet via l'instrument de la BIQ (banque de questions informatiques) développé par l'UQTR. La seconde étape a été d'établir un code d'utilisateur et un mot de passe spécifique pour les 104 répondants potentiels une fois l'échantillonnage complété, ce qui n'a pu être fait qu'à la fin de la saison lorsque toutes les fiches de consentement ont été recueillies. Ceci était nécessaire pour identifier les répondants afin de savoir lesquels avaient complété le questionnaire et ainsi assurer un suivi auprès de ceux qui ne l'avaient pas complété. Finalement, il a fallu contacter

²⁷ Étant donné la mince marge de manœuvre, les répondants avaient le choix de répondre via Internet ou par la poste de façon à augmenter le taux de réponse. Ce qui a en effet fonctionné, contrairement à ce qu'ont dit Dillman, West et Clark (1994) alors qu'ils ont constaté que cette méthode n'améliorait pas le taux de réponse.

tous les répondants par téléphone, leur demander de quelle façon ils désiraient compléter le questionnaire, confirmer leurs coordonnées (courriel ou adresse postale), leur faire parvenir le lien Internet, leur code d'utilisateur et mot de passe ou procéder aux envois postaux, sans oublier de faire une compilation des envois et du suivi à effectuer.

Cette recherche, qui peut sembler simple à priori, se révèle complexe et possède un niveau de difficulté non négligeable. Il faut mentionner qu'il s'agit de la première recherche de ce type sur le territoire de la RBLSP. En ce sens, il a fallu 18 excursions d'observation pour être en mesure de bien cerner, comprendre et analyser le produit écotouristique en question et rencontrer les dirigeants et les guides qui ont apporté des précisions permettant d'être certain de ne négliger aucun aspect potentiellement mesurable et influençable. Également, après avoir conclu une entente avec les organismes, ces derniers devaient participer activement au processus de recensement des participants éventuels, et ce, dès le début de la saison touristique afin de posséder une liste permettant une sélection de participants. Une fois la liste établie et le questionnaire construit, il restait à trouver un moyen économique permettant l'administration de l'outil en question qui respectait la confidentialité et l'anonymat des répondants tout en permettant de faire un suivi adéquat. Bref, le tout a nécessité beaucoup d'organisation et d'imagination.

Cette recherche exploratoire est donc une étude de cas sur l'expérience écotouristique vécue en excursion nautique guidée à la Réserve de la Biosphère du Lac-Saint-Pierre. Cinq organismes offrant cette activité ont été choisis et ont accepté l'observation systématique lors des excursions de terrain et de fournir des fiches de consentement afin de construire une banque de répondants. D'ailleurs, 100 répondants ont complété un questionnaire traitant, entre autres, des facteurs pouvant influencer leur expérience. Les méthodes quantitatives, particulièrement, permettront d'exposer les résultats obtenus, objet du prochain chapitre.

Chapitre 4 :
Les résultats

Les prochains paragraphes aborderont la présentation des résultats obtenus selon les objectifs de l'étude tout en soulignant ceux qui attirent le plus l'attention. Ainsi, il sera tout d'abord question des résultats quantitatifs soient ceux relatifs aux facteurs pouvant influencer l'expérience vécue, puis ceux du profil sociodémographique de même que ceux se rapportant aux caractéristiques touristiques des répondants. Finalement, une section traitera de la notoriété du lac Saint-Pierre et de la RBLSP, ainsi que des données qualitatives recueillies. Rappelons qu'il s'agit uniquement de la présentation des résultats et des faits intéressants et non de leur interprétation, puisque cette dernière fera l'objet du prochain chapitre.

Au niveau des données quantitatives, elles se retrouvent entièrement dans le sondage répondu par les 100 répondants sur 104 échantillonnés (taux de réponse de 96%). Ce questionnaire aux excursionnistes a été répondu de deux façons : 28 répondants ont préféré l'utilisation de la poste et donc une copie papier, alors que les 82 autres ont choisi l'option Internet et ainsi un questionnaire électronique. Toutes les données quantitatives recueillies ont été traitées à l'aide du logiciel SPSS, version 12.0.

Étant donné que pour certains tests, seulement 51 répondants ont été admissibles, nous n'estimons pas que les résultats de cette étude sont généralisables à l'ensemble de la population des quelque 1900 excursionnistes, et ce, malgré le fait que le type d'échantillonnage devrait le permettre. Une autre étude avec un plus grand échantillon devrait être conduite à cette fin.

4.1 Les facteurs

Tout d'abord, les tableaux contenant les différents pourcentages et statistiques descriptives se retrouvent à l'annexe 3 puisque, pris individuellement, les indicateurs ne révèlent que peu de faits intéressants. Par contre, pris en groupe de neuf, c'est-à-dire compilés par facteur, il est possible d'établir des comparaisons intéressantes. Pour ce faire, nous avons accordé un pointage particulier à chacun des choix de réponses et additionnés pour chaque répondant les scores obtenus²⁸. Ainsi, les réponses *entièrement en désaccord* obtenaient -2 comme pointage, celles en *désaccord* -1, *d'accord* 1 et *entièrement d'accord* 2. De cette façon, les résultats se répartissent entre -18 et 18 et donc, plus la moyenne est près de 0, plus les gens sont indifférents alors que si elle tend vers les extrémités, cela signifierait un degré d'accord ou de désaccord élevé. Heureusement, comme il est possible de le constater dans le prochain tableau, les moyennes sont plutôt élevées, les gens ont donc apprécié les quatre facteurs d'une façon positive.

²⁸ Ce procédé se nomme *échelle cumulative* ou, en anglais, *additive scale*.

Tableau 11

Échelles cumulatives et statistiques descriptives des facteurs

	Patrimoine naturel	Patrimoine culturel	Encadrement	Interprétation
Répondants (n)	78	66	76	94
Manquants (n)	22	34	24	6
Minimum	-3	-5	-2	-1
Maximum	18	18	18	18
Médiane	13	12	13	16
Moyenne	12,08	10,71	11,79	14,10

Dans le tableau précédent, trois choses particulières attirent notre attention : la première, les moyennes de chacun des facteurs, la seconde est le nombre de répondants et finalement, la dernière est la médiane de chacun des facteurs. Rappelons que la médiane est le point « qui correspond au score sous lequel ou auquel 50 % des scores sont inclus lorsque les données sont disposées en ordre numérique » (Howell, 2006, p.39). Ainsi, pour les facteurs *patrimoine naturel* et *encadrement*, il y a 50 % des répondants qui ont obtenu un score égal ou supérieur à 13. De plus, ces deux facteurs ont obtenu un nombre de répondants et une moyenne très similaires, ce qui laisse entendre que leur influence par rapport à l'expérience vécue serait équivalente.

Le *patrimoine culturel* a la médiane et la moyenne les plus faibles, soit respectivement 12 et 10.71, ce qui pourrait signifier que ce facteur est le moins apprécié ou créer plus de désaccord, contrairement à l'*interprétation* qui serait celui le plus apprécié puisque son échelle moyenne de 14.10 est la plus élevée et particulièrement près de 18. Ceci est renchéri par le nombre de répondants : plus du tiers des répondants

ont été exclu du facteur *patrimoine culturel* soit parce qu'ils n'avaient pas répondu à tous les énoncés, soit qu'ils avaient répondu *Ne s'applique pas*, par rapport à seulement six répondants exclus du facteur *interprétation*. Finalement, signalons que l'étendue des réponses est la plus élevée concernant le *patrimoine culturel* alors que l'*interprétation* obtient la plus faible.

En somme, à la lumière des échelles cumulatives, il est possible d'entrevoir que le facteur *interprétation* serait celui qui a été le plus apprécié, par rapport au facteur *patrimoine culturel* qui aurait été le moins apprécié. Le facteur *patrimoine naturel* et le facteur *encadrement* auraient une influence similaire sur l'appréciation de l'expérience écotouristique vécue en excursion nautique guidée à la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre. Finalement, il serait pertinent de se questionner sur la différence entre les scores obtenus, plus précisément à savoir si elle est significative ou non. Bien entendu, comme la question de recherche vise à savoir lequel ou lesquels des facteurs influencent le plus l'expérience vécue, il faut nécessairement comparer les résultats obtenus entre eux. Mais sont-ils assez différents pour affirmer qu'ils n'influencent pas tous l'expérience vécue?

Une chose certaine, il est possible de savoir si les 36 indicateurs mesurent tous la même chose, soit l'expérience vécue. En effet, en calculant le Alpha de Cronbach pour les quatre échelles, nous connaissons la constance interne ou l'homogénéité des indicateurs face à l'expérience. Il est reconnu dans la littérature qu'un alpha de 0.70 et plus est jugé satisfaisant (Nunnally 1978 et Cortina 1993, cités dans Iacobucci & Duhachek, 2003) alors qu'un alpha supérieur à 0.90 serait à rejeter. Il est intéressant de savoir que le résultat de ce test est de 0,829 et ainsi, nous sommes assurés que les 36 indicateurs mesurent tous l'expérience vécue. Maintenant, voyons les relations entre tous ces éléments.

Pour établir ces relations, le coefficient de Spearman est nécessaire. Il sert à mesurer l'intensité de la corrélation. Ainsi, si le coefficient est égal à 1, la corrélation sera parfaite et plus elle sera près de 1, plus elle sera forte²⁹. Pour l'expérience totale, nous avons additionné les réponses des répondants pour les 36 indicateurs, afin d'obtenir un indicateur global³⁰. Voici les données obtenues compilées dans le Tableau 12, la schématisation et l'interprétation des modèles seront exposées au prochain chapitre. Mentionnons que toutes les corrélations sont très significatives puisque $p = 0,01$.

Tableau 12

Coefficients de Spearman des quatre facteurs et de l'expérience totale

	Patrimoine naturel	Patrimoine culturel	Encadrement	Interprétation	Expérience totale
Patrimoine naturel		0,622 n= 59	0,599 n= 63	0,615 n= 74	0,793 n= 51
Patrimoine culturel			0,449 n= 56	0,610 n= 64	0,906 n= 51
Encadrement				0,489 n= 74	0,671 n= 51
Interprétation					0,824 n= 51
Expérience totale					

²⁹ $r > 0,91$, excellente ; $0,90 > r > 0,71$, bonne ; $0,70 > r > 0,51$, modérée ; $0,50 > r > 0,31$, modeste ; $r < 0,31$, faible ou nulle (Fermanian, J. (1984) cité Wlodyka-Demaille, S. et al (2001)).

³⁰ En effet, les 36 énoncés avaient tous pour but de mesurer l'expérience vécue. Donc, en les additionnant tous, nous obtenons le niveau d'appréciation des répondants face à l'expérience vécue, ce que nous appelons l'expérience vécue totale.

Avant de passer à la prochaine section, regardons un dernier tableau qui aborde ces facteurs en fonction des attentes des répondants. Ce qui est surprenant est que l'*interprétation* a été supérieure aux attentes des répondants, et ce, à 46.5 %. De plus, c'est également cet énoncé qui est le plus fortement lié à l'expérience totale. Il est intéressant de s'attarder au *patrimoine culturel*, puisqu'il a été supérieur aux attentes à seulement 8 % et inférieur aux attentes à 13 % (le plus élevé des quatre facteurs), mais dont la liaison avec l'expérience totale demeure la seconde plus forte. La question est donc de savoir quelle place les attentes des répondants ont par rapport à l'appréciation de l'expérience vécue.

Tableau 13

L'évaluation générale de l'expérience par rapport aux attentes

Énoncés du questionnaire	Supérieur aux attentes	À la hauteur des attentes	Inférieur aux attentes	n =	Spearman face à l'expérience totale
Le patrimoine naturel observé et visité en excursion nautique guidée a été :	33%	62%	5%	100	0.336
Le patrimoine culturel observé et visité ainsi que le contact avec les populations locales ont été :	8%	79%	13%	100	0.500
L'encadrement de l'excursion nautique guidée vécue a été :	39.4%	58.6%	2%	99	0.459
L'interprétation faite lors des excursions nautiques a été :	46.5%	49.5%	4%	99	0.527

4.2 Le profil sociodémographique des répondants

Le second objectif de recherche était de dresser un premier profil sociodémographique des clientèles écotouristiques participant aux excursions nautiques guidées à la RBLSP. Ainsi, l'âge, le sexe, le statut matrimonial, le niveau de scolarité, la provenance ainsi que le revenu annuel des répondants permettent d'établir un premier portrait des clientèles participant à cette activité.

Cette clientèle est majoritairement présente dans deux groupes d'âge particuliers. 34.4 % des répondants sont âgés de 45 à 54 ans alors que 33.3 % se situent entre 55 et 64 ans. Soulevons que seulement 21.3 % sont âgés entre 20 et 44 ans. Il est difficile d'expliquer pourquoi cette tranche d'âge est si faiblement présente. Peut-être que leurs intérêts ne se retrouvent pas dans des activités éducatives ou simplement que les excursions nautiques guidées ne les attirent pas. Il en sera discuté plus en profondeur au prochain chapitre. Ainsi, les participants aux ENG sont plutôt âgés. Cette activité semble intéresser un peu plus les femmes que les hommes puisqu'elles composent 59 % de l'échantillon. Ce dernier est également caractérisé par 71.8 % de couples (45.5 % sont mariés), tandis que les célibataires, les divorcés et les veuves représentent à leur trois moins de 30 % des répondants.

Un des faits les plus intéressants concerne le niveau de scolarité. En effet, 59.6 % des répondants possèdent un diplôme universitaire et 24.2 % d'entre eux en ont un de deuxième ou troisième cycle. Statistique Canada, lors du recensement de 2001, mentionne que 17.2 % des Québécois possèdent un diplôme universitaire, l'écart avec les données obtenues est quelque peu spectaculaire. Concernant le revenu de cette clientèle fortement scolarisée, 61.1 % gagne moins de 50 000\$ annuellement, ce qui concorde avec Statistique Canada : le revenu moyen des personnes ayant un diplôme universitaire au Québec est de 45 834\$ annuellement. Notons que les données

québécoises ont été jugées plus pertinentes que les données canadiennes, étant donné que la clientèle provient presque entièrement du Québec.

En effet, une seule répondante provient de la France alors que tous les autres proviennent du Québec. De ces derniers, 34 % proviennent de la Montérégie, 14 % de Lanaudière et 22 % de Montréal³¹. Les autres régions du Québec représentent 22 % de la provenance des répondants. Notons que deux des régions administratives du territoire de la RBLSP sont peu représentées, la Mauricie (3 répondants) et le Centre du Québec (4 répondants). Cependant, ces résultats auraient sans doute été différents si l'organisme avait pu fournir des fiches de consentement puisque cet organisme avait mentionné qu'environ 80 % de sa clientèle provenait d'Europe. Une autre explication potentielle au faible taux de *participation internationale* peut résider dans le fait que ces touristes ne se soient pas sentis concernés par l'étude. Finalement, mentionnons qu'il n'avait pas été jugé nécessaire de traduire en anglais le questionnaire étant donné que les organismes avaient spécifié que la clientèle anglophone était rare.

D'autres faits intéressants sont à relever. Les 59 femmes qui ont répondu au questionnaire se démarquent au niveau du statut matrimonial où il est possible de constater qu'elles représentent presque l'ensemble des répondants célibataires (13 femmes et 1 homme). De plus, elles composent près du $\frac{2}{3}$ du groupe d'âge des 55-64 ans et plus du $\frac{3}{4}$ des répondants âgés en dessous de 44 ans.

³¹ Quatre organismes se situent dans la région de la Montérégie et 1 dans Lanaudière. Il y a un traversier qui relie les deux régions administratives situées de chaque côté de Fleuve. Ceci peut expliquer en partie pourquoi ces deux régions sont fortement représentées au niveau de la provenance des répondants.

4.3 Les caractéristiques touristiques des répondants

Les caractéristiques touristiques visent à comprendre un peu plus les comportements de voyage, à commencer par les éléments qui peuvent influencer le choix d'une destination, le nombre de jours accordés aux vacances annuelles ainsi que le montant qui leurs sont alloués, sans oublier l'accompagnement lors de ces congés particuliers. Finalement, une question était dédiée aux types d'écotouristes, basés sur la typologie développée par Tourism Queensland décrite dans *Nature et Tourisme : L'écotourisme au Québec en 2002* (Tourisme Québec, 2002) et adaptée dans la présente recherche.

4.3.1 Éléments influençant le choix d'une destination

Q : Quel degré d'importance accordez-vous aux éléments suivants dans le choix d'une destination pour vos vacances?

- 83 % considère très important le respect de l'environnement dans leur choix de destination et 15 % le considère important.
- L'authenticité du milieu est très importante à 72.7 %.
- La compétence du personnel est très importante à 72.4 %
- 66 %affirment que d'aller dans un endroit calme et paisible durant les vacances est très important pour eux.
- Le fait d'avoir plusieurs activités au même endroit, la réputation du lieu et le contact avec les populations locales semblent être les trois éléments auxquels les répondants accordent le moins d'importance dans le choix d'une destination pour les vacances.

Le Tableau 14 exprime le pourcentage obtenu pour les 14 éléments questionnés auprès des répondants, selon les choix de réponses mentionnés.

Tableau 14
Le niveau d'importance accordé aux éléments

Éléments questionnés	Très important	Important	Peu important	Pas important du tout	n =
L'authenticité du milieu	72,7%	25,3%	2%	X	99
Endroit le plus naturel possible	66%	32%	2%	X	100
Endroit calme et paisible	71%	27%	2%	X	100
Site peu achalandé	56%	35%	9%	X	100
La réputation du lieu	25%	41%	29%	5%	100
Le contact avec populations locales	20%	48%	29%	3%	100
Respect de l'environnement	83%	15%	2%	X	100
Activités éducatives	36%	52%	12%	X	100
L'interprétation de la nature	52%	47%	1%	X	100
La qualité de l'interprétation	67%	32%	1%	X	100
La compétence du personnel	72,4%	26,5%	1%	X	98
Voir beaucoup d'espèces fauniques différentes	44%	47%	9%	X	100
Plusieurs activités au même endroit	15,2%	47,5%	31,3%	6,1%	99
La sécurité des infrastructures	69%	28%	3%	X	100

4.3.2 Le nombre de jours accordé aux vacances annuelles

- 40 répondants passent entre 20 et 29 jours en vacances annuelles.
- Plus de 70 % des répondants accordent entre 10 et 29 jours à leurs vacances annuelles.

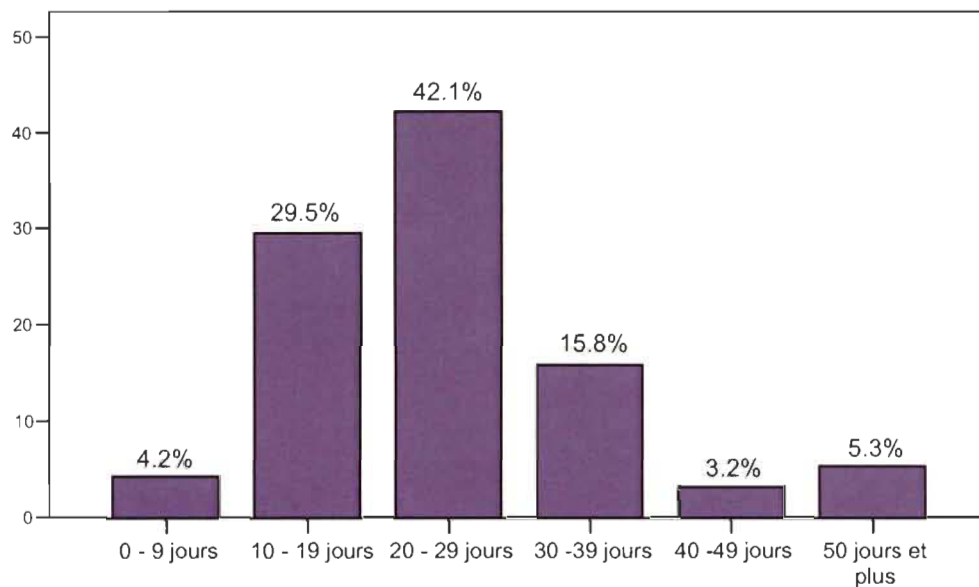


Figure 9. Nombre de jours regroupés accordés aux vacances annuelles (%)

4.3.3 Le montant accordé aux vacances annuelles

Q : En moyenne, quel montant consacrez-vous à vos vacances annuelles?

- 32 répondants consacrent jusqu'à 1000\$ pour leurs vacances annuelles
- 55 répondants dépensent moins de 2000\$ pour leurs vacances alors que plus du tiers affirment y consacrer plus de 2000\$.

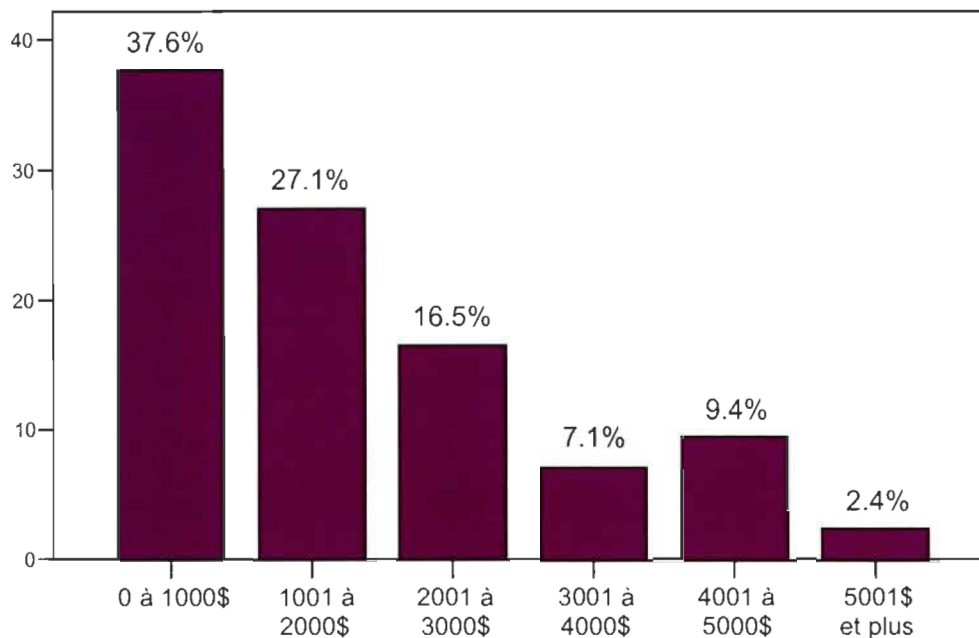


Figure 10. Montant moyen (regroupé) accordé aux vacances annuelles

En combinant ces deux derniers éléments, il est possible de découvrir que les répondants accordent ou dépensent en moyenne 134,60\$ par jours de vacances.

4.3.4 L'accompagnement en vacances

- 46,9 % répondants partent en couple lors de leurs vacances annuelles.
- Plus de 80 % des conjoints de fait et des gens mariés préfèrent partir en couple ou en famille.
- Les gens qui partent seuls sont célibataires ou veufs.

Le Tableau suivant représente les données croisées entre le statut matrimonial des répondants et leur accompagnement en vacances.

Tableau 15

Tableau croisé entre le statut matrimonial et l'accompagnement en vacances

	Célibataire	Conjoint de fait	Marié	Divorcé	Veuf	Total
Seul	2	0	0	0	1	3
Entre amis	3	3	4	3	0	13
En famille	4	9	13	5	1	32
En couple	2	13	27	2	2	46
En groupe organisé	1	1	1	0	0	3
Total	12	26	45	10	4	97

4.3.5 Le type d'écotouriste

Pour cette question, les répondants avaient quatre choix de réponses possibles, présentés comme suit :

Q : À quel type d'écotouriste vous associez-vous le plus?

Expérimenté : recherche des activités d'apprentissage et d'interprétation, adopte de bons comportements envers l'environnement, compréhension parfaite du terme écotourisme

Probable : prédisposé envers la nature et l'apprentissage, l'écotourisme n'est pas l'activité principale des vacances, compréhension générale du terme écotourisme

Potentiel : prédisposé à prendre des vacances axées sur la nature, mais par orientées vers l'apprentissage ou l'interprétation, compréhension de base du terme écotourisme

Non-écotouriste : pas de vacances en milieu naturel, pas d'apprentissage ni d'interprétation, peu sensibilisé au terme écotourisme.

→ Tel qu'exprimé dans le Tableau 14, les écotouristes potentiels sont les plus représentés à 41 % tandis que les écotouristes expérimentés le sont à 28.9 %. Un autre fait intéressant est que moins de 5 % des répondants se considèrent comme non écotouristes.

Tableau 16

Répartition des répondants selon
le type d'écotouriste

Type d'écotouriste	Fréquence	% valide	% cumulatif
Expérimenté	24	28.9	28.9
Potentiel	34	41	69.9
Probable	21	25.3	95.2
Non-écotouriste	4	4.8	100
Total (n)	83	100	
Manquant	17		

4.4 La notoriété du lac Saint-Pierre et de la RBLSP

Dans cette section, il était question d'évaluer la notoriété du lac Saint-Pierre en demandant s'ils en étaient à leur première visite, comment ils avaient entendu parler de l'endroit la première fois et les raisons motivant ce choix de destination. Également, il était intéressant de savoir si les gens connaissaient l'existence du titre de Réserve mondiale de la Biosphère et si cette reconnaissance avait influencé le choix du lac Saint-Pierre comme destination. Finalement, le taux de satisfaction de leur visite ainsi que faire d'éventuelles recommandations concernant le lieu ont aussi été sondés.

4.4.1 Première visite au lac Saint-Pierre

Q : Est-ce votre première visite au Lac Saint-Pierre?

- 66 % en était à leur première visite
- 34 % n'en était pas à leur première visite

4.4.2 Façon dont ils ont entendu parler du lac Saint-Pierre

- 1 répondant sur 5 a entendu parler du lac Saint-Pierre par un ou des amis, ce qui représente 20 % des répondants.
- 19 répondants affirment avoir entendu parler du lac Saint-Pierre par une autre façon que les choix de réponses proposés
- Les guides touristiques ont été la source d'information de 15 % des répondants, la famille obtient également le même pourcentage.

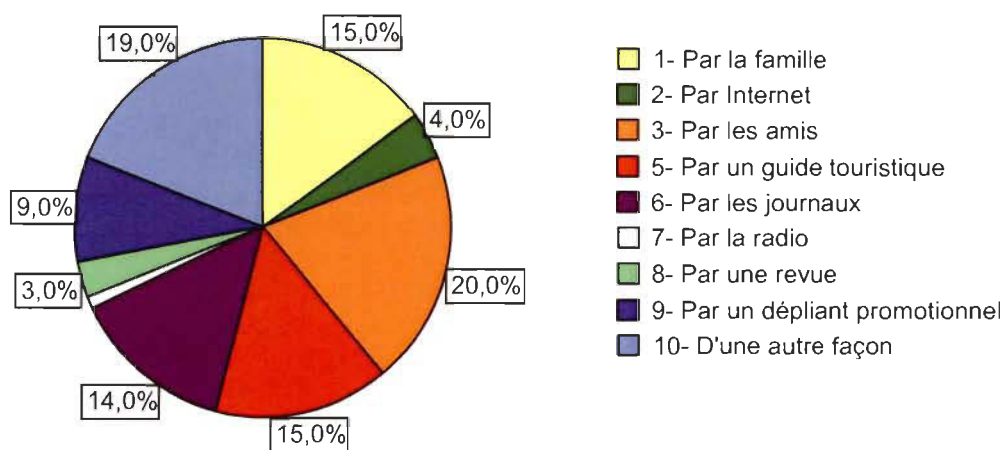


Figure 11. Façon dont les répondants ont entendu parler du lac Saint-Pierre

4.4.3 Les raisons motivant le choix du lac Saint-Pierre comme destination

Uniquement pour cette question, il était possible d'inscrire plus d'un choix de réponse. Aussi, 285 réponses ont été choisies. Étant donné l'orientation écotouristique de l'étude, les résultats ont été classés selon le type d'écotouriste des répondants.

- Selon le Tableau 17, les écotouristes expérimentés n'ont pas vécu d'expérience précédente positive alors que 10 d'entre eux n'en étaient pas à leur première visite.
- Près de 1 répondant sur 5 est venu pour voir les espèces animales.
- Observer les espèces animales et la flore ainsi que profiter des paysages de la nature sont respectivement les raisons les plus mentionnées.

Tableau 17

Les raisons motivant le choix du lac Saint-Pierre
comme destination selon le type d'écotouriste
(plusieurs choix de réponses possibles)

	Expérimenté	Potentiel	Probable	Non- écotouriste	Total
Repos, relaxation	4	11	4	1	20
Visiter des amis	1	5	1	X	7
Proche du domicile	3	5	3	X	11
Disponible à bon prix	2	7	2	X	11
Réputation du site	9	9	3	X	21
Profiter des paysages de la nature	12	23	12	3	50
Observer les espèces animales	15	24	13	3	55
Observer la flore	16	25	10	1	52
Ambiance de l'archipel	13	13	3	1	30
Région de la gibelotte	2	5	4	X	11
Voir les chalets sur pilotis	2	3	3	X	8
Expérience précédente positive	X	5	3	1	9
Total	79	135	61	10	285

4.4.4 Notoriété du titre de Réserve mondiale de la biosphère

Q : Saviez-vous que le lac Saint-Pierre avait été désigné de Réserve mondiale de la biosphère par l'UNESCO?

→ 51 répondants affirment que oui

→ 49 % affirment que non

4.4.5 Influence du titre dans le choix de destination

Q : Est-ce que cette désignation de l'UNESCO a influencé le choix de vos vacances à cet endroit?

- 86 des 100 répondants mentionnent que la désignation n'a pas influencé leur choix contre seulement 14 % qui en affirment l'influence.

4.4.6 Degré de satisfaction de la visite à la RBLSP

Q : Globalement, quel est votre degré de satisfaction à l'égard de votre visite à la Réserve de biosphère du Lac-Saint-Pierre?

- 79 % se disent très satisfaits, ce qui peut être une des explications possibles du haut taux de réponse au questionnaire
- 19 % sont satisfaits
- 2 % sont peu satisfaits de leur visite.

4.4.7 Recommandation ultérieure à d'autres personnes

Q : Recommanderiez-vous la Réserve de biosphère du Lac-Saint-Pierre à d'autres personnes?

- Oui, certainement à 91,9%
- Oui, probablement à 8,1%
- Non, probablement pas et non certainement pas n'ont été choisis par aucun répondant

4.5 Données qualitatives

Il y a principalement deux sources de données qualitatives : les contenus d'interprétation et les commentaires des excursionnistes. L'idée d'analyser aussi les données qualitatives était de pouvoir déceler des explications complémentaires aux données quantitatives. Ainsi, les mots ont été classés en thèmes reliés aux énoncés du questionnaire permettant un croisement plus réaliste avec les données quantitatives. Cependant, les contenus n'ont pas fait l'objet d'enregistrement ni de verbatim, il est donc possible que certaines données soient manquantes.

4.5.1 Les contenus d'interprétation

Deux analyses ont été conduites avec les 11 contenus d'interprétation notés. Une première a consisté à faire un grand tableau sur lequel se retrouvaient, en colonnes, les dates des onze interprétations notées et en rangées, 16 thèmes principaux concernant le patrimoine naturel et le patrimoine culturel. Ceci avait pour objectif de comparer l'interprétation des guides au niveau de la mise en valeur de ces deux patrimoines, lesquels avaient un contenu tangible. Le tout a donné une métamatrice partiellement ordonnée (Miles & Huberman, 2003) sur laquelle les éléments de l'interprétation des guides ont été notés, ce qui a permis une comparaison des interprétations d'un même guide (pour ceux qui ont été observés deux fois) et des guides entre eux.

La seconde analyse a été produite grâce au logiciel NVIVO. Trois thèmes ont pu être ajoutés soient le concept de réserve de la biosphère, l'encadrement et la sensibilisation. Les énoncés qui ont été classés dans le thème *réserve de la biosphère* relevaient des caractéristiques propres de la RBLSP telles que l'année de sa création ou ses particularités (plus grande héronnière en Amérique du Nord par exemple), ceux dans le thème *encadrement* consistaient principalement à l'orientation que donnait le guide en

disant, par exemple : « Nous sommes présentement situés dans la Grande Baie » et, finalement, le thème *sensibilisation* comprenaient les enjeux ou les problèmes de la région qui étaient mentionnés par le guide tel que « La salicaire pourpre est une plante très envahissante et prend la place de plantes indigènes nécessaires à l'écosystème du marais ».

De façon générale, les deux éléments les plus abordés dans le patrimoine culturel sont respectivement les traditions locales et les noms de lieux et expressions locales. Pour le patrimoine naturel, ce sont les oiseaux, les plantes et les îles qui sont les trois thèmes les plus abordés par les guides. Les deux premiers coïncident bien avec les deux raisons les plus mentionnées par les répondants pour venir au lac Saint-Pierre. Quant aux îles, elles peuvent être aussi bien intégrées aux paysages de la nature qu'à l'ambiance de l'archipel, les deux autres raisons motivant le plus le choix du lac Saint-Pierre. Le caractère éducatif omniprésent dans le discours des guides fait en sorte que les excursions nautiques guidées interprétées correspondent à de l'éducation relative à l'environnement.

Concernant les organismes, il est possible de voir, dans le Tableau 18, que certains ont leurs « spécialités ». Si l'on compare le total des énoncés du patrimoine culturel avec ceux du patrimoine naturel, il est possible de constater que l'organisme 1 est le seul qui parle plus de la culture. L'organisme 3 parle deux fois plus de la nature que de la culture alors que l'organisme 2, pour sa part, est assez bien réparti entre les deux patrimoines. Des trois guides étudiés dans cet organisme, un est un enseignant au secondaire, un autre est biologiste et finalement, la dernière est une femme ayant grandi, chassé et pêché dans les îles depuis son enfance. L'orientation professionnelle des guides permet d'expliquer, en partie du moins, les variations dans les contenus de leur interprétation.

Tableau 18

Rapport des énoncés codés avec le logiciel NVIVO

Interprétation des organismes	Organisme 1 (3 contenus)	Organisme 2 (5 contenus)	Organisme 3 (3 contenus)
Thèmes utilisés pour le codage	Fréquence	Fréquence	Fréquence
Chalets sur pilotis	7	3	3
Modes de vie	4	6	5
Nom de lieux et expression	8	17	1
Personnages populaires	7	8	2
Phares d'alignement	3	3	1
Produits du terroir	4	3	1
Traditions locales	7	11	10
Voie maritime	4	6	4
Total patrimoine culturel	44	57	27
Arbres	X	3	6
Faune	2	7	3
Hérons	3	6	6
Îles	4	9	14
Lac Saint-Pierre	4	4	2
Marais	6	12	4
Oiseaux	8	18	18
Plantes	5	20	7
Total patrimoine naturel	37	79	60
Réserve de la biosphère	8	5	4
Encadrement	1	18	10
Sensibilisation	4	17	17
Total des énoncés	94	176	118

4.5.2 Commentaires des excursionnistes

Au total, les excursionnistes pouvaient répondre à 16 questions ouvertes. Outre les commentaires qu'ils pouvaient émettre concernant les quatre facteurs que nous ne reprendrons pas ici, certaines autres telles que les principales forces et faiblesses de la RBLSP, les raisons motivant le choix d'une destination et les principales activités pratiquées en vacances méritent une attention particulière.

Q : Selon vous, quelles sont les principales forces de la Réserve de biosphère du lac Saint-Pierre?

- 86 commentaires ont été émis pour cette question
- Le patrimoine naturel est sans aucun doute l'élément le plus fort :

Une recherche thématique des mots clés³² a permis de faire ressortir parmi ces 86 commentaires que 64 commentaires étaient émis spécifiquement au patrimoine naturel alors que deux commentaires combinent nature et proximité et que quatre commentaires combinent nature et culture.

- Ce qui est unique (l'expérience, les paysages, la faune, la flore, etc.) est mentionné à 10 reprises.
- Ce qui est relatif à l'eau est mentionné à sept reprises.
- La proximité ou l'accessibilité de la réserve par rapport aux régions densément peuplées revient à quelques reprises (six fois).
- La culture est mentionnée à cinq reprises soit par le biais des chalets sur pilotis ou par le Survenant.
- Trois mentions pour les guides ou l'interprétation.

³² Héron (héronnière), faune, flore, biodiversité, paysage, espèces, oiseaux, poissons, écosystèmes, marais, végétation, sauvage, et nature

Q : Selon vous, qu'est-ce que la Réserve de biosphère du lac Saint-Pierre devrait améliorer en priorité?

- Les répondants ont mentionné 86 commentaires et ils ont été classés selon les trois fonctions d'une réserve de biosphère. Un quatrième thème a été ajouté, celui du nautisme, vu le nombre de commentaires émis relatifs à ce thème.
- 27 commentaires concernent la fonction développement de la RBLSP. La publicité, la promotion la notoriété ainsi que l'aménagement de différentes structures (sentier, hébergement et aires de repos) sont les plus mentionnés.
- La fonction conservation a obtenu 25 commentaires. La protection des berges, de la biodiversité et du milieu de même que sa conservation (réduire et contrôler la pollution) sont au cœur des préoccupations des répondants.
- 17 commentaires ont trait au nautisme où on note particulièrement le manque de réglementation concernant la vitesse et le nombre de bateaux de plaisance.
- Finalement, la fonction logistique a reçu neuf commentaires.

Un tableau est présenté à l'annexe 4 et il regroupe tous les commentaires recueillis classés selon les trois fonctions d'une réserve de biosphère plus le thème du nautisme.

Q : Quelles sont les raisons qui motivent votre choix de destination pour vos vacances?

94 commentaires ont été émis, dont plusieurs mentionnaient plus d'une raison. Les principales raisons recensées sont classées dans le prochain tableau. Comme il le sera remarquer au prochain chapitre, ces raisons sont directement reliées aux caractéristiques de la RBLSP.

Tableau 19

Raisons qui motivent le choix d'une destination vacances

Raisons formulées	Fréquence
Repos, relaxation, détente, endroit calme	40
Découverte, nouveauté	34
La nature	24
Proximité, accessibilité	18
Éducation - apprentissage	14
Paysage – dépaysement	13
Activités disponibles	11
Ornithologie	8
Budget, coût	7
Famille	7
Expérience précédente positive	4

Q : Quelles sont les activités que vous pratiquez le plus lors de vacances?

Sur les 96 commentaires émis à cet effet, 210 activités ont été dénombrées et classées en 15 activités ou groupes d'activités et sont représentées dans le prochain tableau. Il est intéressant de noter que plusieurs d'entre elles sont largement compatibles avec l'écotourisme.

Tableau 20

Activités les plus pratiquées en vacances

Activités les plus pratiquées	Fréquence
Marche	33
Visite (musée, culturelle, autre)	31
Vélo	30
Randonnées	20
Sport – plein air	18
Baignade	12
Camping	11
Observation : (nature, faune, flore)	11
Excursion	10
Agrotourisme	9
Canot – kayak	7
Nature	6
Détente	5
Lecture	4
Nautisme	3

En résumé, d'après les données recueillies, les écotouristes participant à des excursions nautiques guidées à la RBLSP sont un peu plus représentés par des femmes, majoritairement âgés de plus de 45 ans et sont mariés ou conjoints de fait. Cette clientèle est également scolarisée puisque la majorité a un diplôme d'études universitaires. Provenant principalement de la région immédiate ou de Montréal, les répondants ont un revenu annuel personnel correspondant à la moyenne provinciale.

Au niveau de leurs caractéristiques touristiques, les deux éléments les plus importants dans le choix d'une destination sont le respect de l'environnement et l'authenticité du milieu. Ils y passent entre 20 et 29 jours en y dépensant, pour plus du tiers, moins de 1000 \$. Près de la moitié des répondants partent en vacances en couple et le tiers en famille. Aussi, 41 % d'entre eux sont prédisposés envers la nature et l'apprentissage, ils ont une compréhension générale du terme écotourisme, mais cette forme de tourisme n'est pas l'activité principale de leurs vacances, ils sont ainsi considérés comme des écotouristes potentiels. Soulignons cependant que les quatre activités les plus pratiquées en vacances sont la marche, les visites (culturelles principalement), le vélo et les randonnées, ce qui cadre particulièrement bien avec l'écotourisme. De plus, les raisons qui les motivent à choisir une destination de vacances sont de se retrouver dans un endroit calme permettant le repos, la relaxation ou la détente, la présence de la nature ainsi que la découverte de nouveaux endroits. Ainsi, en combinant ces raisons et ces activités, il est possible de retrouver trois des caractéristiques de l'écotourisme soient un endroit peu achalandé (sous-entendu dans un endroit calme), la présence d'un milieu naturel et la découverte de nouveaux lieux par des activités culturelles et en nature³³.

Finalement, concernant les facteurs, mentionnons que la plupart des répondants sont d'accord ou entièrement d'accord avec les énoncés *du patrimoine naturel* (à plus de 90 %³⁴), du *patrimoine culturel* (à plus de 80 %) et de l'*encadrement* (à plus de 80 %). Toutefois, le facteur *interprétation* attire le plus notre attention. En effet, plus de 95 % des répondants sont entièrement d'accord ou d'accord avec les énoncés concernant l'interprétation des guides et celle-ci s'est révélée être supérieure aux attentes de près de la moitié des excursionnistes.

³³ Se référer au point 2.2 qui concerne l'écotourisme

³⁴ Ce sont les pourcentages additionnés des réponses *entièrement d'accord et d'accord*.

Chapitre 5 :
La discussion des résultats

L'interprétation des résultats s'inspirera du cadre théorique présenté. Aussi, cette interprétation suivra l'ordre des objectifs de recherche, le premier étant de déterminer le facteur influençant le plus la qualité de l'expérience vécue en excursion nautique guidée et le second concerne le profil sociodémographique des répondants et donc, des écotouristes de même que leurs caractéristiques touristiques. Une brève section abordera la notoriété du lac Saint-Pierre et de la Réserve de la Biosphère du Lac-Saint-Pierre. Étant donné le caractère écotouristique et la présence du développement durable, une dernière section abordera la certification appropriée pour ce territoire.

5.1. Les facteurs

En examinant les dynamiques des relations entre les différents pôles de leur modèle, Ross & Wall affirment que, ce faisant, le statut (succès, faiblesses et potentiels) d'un site écotouristique peut être révélé (Ross & Wall, 1999b, p.677 (traduction libre)). Par contre, le but de l'étude était de déterminer les facteurs pouvant influencer la qualité de l'expérience écotouristique sur une réserve de biosphère et non d'établir si le site possédait un statut écotouristique, une des raisons pour lesquelles leur modèle a été adapté au contexte pratique de l'étude. Ainsi, ce sont les relations du pôle expérience écotouristique envers les autres composantes du modèle, notamment, qui ont été étudiées dans l'espoir de déterminer si elles agissaient comme facteurs potentiels.

Pour établir les liens entre les pôles, les coefficients de Spearman sont utilisés puisqu'ils révèlent la force des corrélations entre les facteurs et l'expérience vécue. Ainsi, le modèle a pu être adapté selon la force des relations découvertes. Donc, rappelons-le, les lignes pleines signifient une relation positive alors que les lignes pointillées signifient la présence d'une relation qui pourrait être améliorée puisque les

coefficients indiquent une relation modeste. Débutons avec le schéma représentant les relations entre les facteurs.

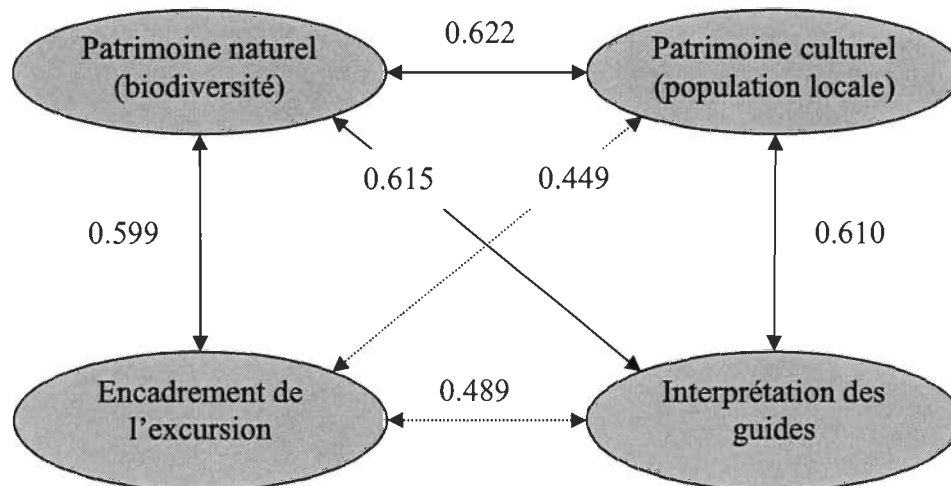


Figure 12. Corrélations des facteurs entre eux

Ainsi, il est possible de constater que quatre relations sont bonnes, la meilleure étant celle entre les deux patrimoines, et que deux sont d'intensité modeste. Ces deux dernières sont représentées par des pointillés, démontrant qu'il devrait y avoir une amélioration à ce niveau ou l'abolition d'un énoncé qui avait été considéré au départ comme facteur potentiel, mais qui, à la lumière des résultats, n'en ait peut-être pas un.

Parlons de la relation entre l'interprétation des guides et l'encadrement de l'excursion. Différentes corrélations ont démontré que les liens les plus faibles se retrouvaient au niveau des trois énoncés concernant les embarcations croisées. Mentionnons à cet effet que, si les guides ne peuvent pas être responsables de l'achalandage nautique, ils peuvent cependant essayer de naviguer dans les zones où il est moins important. Il ne serait peut-être pas une mauvaise idée, à ce sujet, d'éviter

d'offrir le produit lors de la fin de semaine du *Poker run*⁴, sans doute la fin de semaine la plus achalandée de l'été. La photographie suivante, prise lors de cet événement près du chalet de madame Guèvremont, le démontre bien.



Concernant la relation entre l'encadrement et le patrimoine culturel, les corrélations ont également démontré que les liens les plus faibles se retrouvaient au niveau de l'achalandage. Ceci pourrait signifier qu'où se retrouvent les éléments culturels, se trouvent aussi plusieurs autres bateaux, ce qui a été constaté lors des excursions d'observation. Une autre faiblesse se retrouvait entre le patrimoine culturel et l'énoncé *Je me suis senti en sécurité lors de l'excursion*. Ainsi, non seulement les éléments culturels sont achalandés, mais l'achalandage à ces endroits précis peut être assez intense pour se répercuter sur la sécurité des passagers de l'excursion. La question est donc de savoir s'il existe une alternative à ce problème puisque le patrimoine culturel ne peut pas être retiré des trajets (sinon, on ne parlerait pas d'écotourisme), qu'il se situe principalement dans les chenaux les plus achalandés et que la quantité de bateaux à ces

⁴ Le Poker run est un événement de grande envergure avec des bateaux haute performance qui font un rallye passant à Sorel, Montréal et Trois-Rivières.

endroits ne peut pas être contrôlée, du moins à court terme. À moins de créer de nouveaux éléments cultureux dans des lieux plus reclus ou d'être en mesure de contrôler efficacement le trafic nautique, aucune solution n'est avancée jusqu'à maintenant.

Passons à l'influence des facteurs sur l'expérience écotouristique vécue. Comme il est possible de le constater dans la Figure suivante, les quatre facteurs influencent, à différents niveaux, l'expérience vécue, car trois corrélations sont bonnes alors qu'une est excellente. En effet, ce serait le *patrimoine culturel* qui influence le plus l'expérience vécue et l'*encadrement*, celui qui l'influence le moins. Cependant, rappelons-nous que le facteur *patrimoine culturel* a obtenu l'échelle cumulative moyenne la plus faible et que l'*interprétation* a obtenu la plus élevée. Ce dernier facteur représente donc celui qui est le plus apprécié de la part des répondants, il a d'ailleurs, été supérieur aux attentes des répondants à 46,5%.

Une façon d'interpréter ces résultats serait de dire que le *patrimoine culturel* influence le plus l'expérience vécue, mais que l'*interprétation* en influence la qualité, par l'appréciation que les répondants en ont faite. Pour ce qui du *patrimoine naturel*, bien qu'il n'influence pas le plus l'expérience, il est indéniable qu'il influence le choix de cette activité et de cette destination³⁶. Finalement, l'*encadrement*, quoique partie intégrante des excursions, apparaît être le facteur dont l'influence est la plus négligeable, et ce, selon tous les tests statistiques effectués. Ceci est expliqué, en partie, par les faibles corrélations obtenues face aux embarcations croisées. Cet élément a d'ailleurs fait l'objet de nombreux commentaires de la part des excursionnistes. Toutefois, il a été observé que le trafic nautique en semaine est beaucoup moins important que lors des fins de semaine, il serait donc conseillé aux gens de participer à cette activité lorsque les chenaux sont plus calmes. Ainsi, l'encadrement apparaît être un élément intrinsèque à

³⁶ Nous faisons référence ici aux raisons motivant le choix du lac Saint-Pierre comme destination, les trois plus mentionnées étant relatives au patrimoine naturel.

l'activité, mais qui n'agit pas à titre de facteur, ou, si tel est le cas, dans une faible proportion puisqu'il n'est pas déterminant dans la qualité de l'expérience vécue.

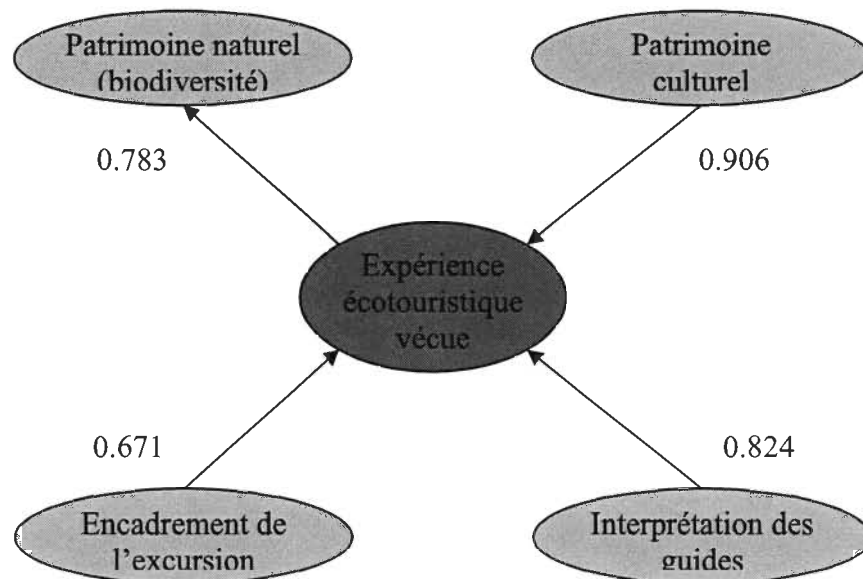


Figure 13. L'influence des facteurs sur l'expérience

5.2. Le profil

Le profil des clientèles participant aux excursions nautiques guidées était nécessaire afin de s'assurer un positionnement écotouristique adéquat. Grâce à cette activité, nous avons une meilleure idée des personnes qui viennent pratiquer l'écotourisme à la RBLSP, et ce, à différentes intensités. Il serait pertinent d'étudier le profil des clientèles dans d'autres réserves de biosphère afin d'établir une comparaison et ainsi de pouvoir dresser un profil propre à ces territoires reconnus internationalement. Le Tableau suivant reprend le profil de Wight (2001) tel que mentionné au deuxième chapitre, auquel le profil tiré de la présente recherche a été ajouté.

Tableau 21

Comparaison du profil obtenu au Lac Saint-Pierre
avec celui établi par Wight en 2001

	Profil RBLSP		Wight, 2001- marché nord américain	
	Potentiel	Expérimenté	Potentiel	Expérimenté
Âge	37.9 % 25-44 ans	50.2 % 35-54 ans	49% 25-44 ans	56% 35-54 ans
	28.5 % 45-54 ans	37,5 % 45-54 ans	18% 45-54 ans	28% 45-54 ans
	33.6 % 55 et plus	46,1 % 55 et plus	23% 55 et plus	23 % 55 et plus
Sexe	81 % féminin	50 % féminin	50% féminin	50% féminin
Niveau de scolarité	66 % université	66.6 % université	20,7%	64% université
	14.5 % collège	25.9 % post secondaire	45% collège	24% post secondaire
Composition du foyer	66.4 % en couple	74.7 % en couple	44% en couple	47% en couple
	33.4% mariés	45.7% mariés		
Composition du groupe de voyage	0 % seul	8.5 % seuls	7% seuls	13% seuls
	38.2 % en couple	54.1 % en couple	59% en couple	61 % en couple
	38.2 % en famille	16.6 % en famille	26% en famille	15% en famille
Durée des vacances	68.4 % plus de 2 semaines	12.9 % 8 à 14 jours	40% plus de 2 semaines	50% 8 à 14 jours
		38.9 % 15à 21 jours		
Dépenses en vacances	27.5 % dépensent 2000\$	19.9 % dépensent 2000\$	22% dépensent 2000\$/personne	24% dépensent 2000\$/personne
	0 % dépensent 1500\$	4.9 % dépensent 1500\$	38% dépensent 1500\$/personne	45% dépensent 1500\$/personne

L'âge

Tout d'abord, il est important de noter une variation d'environ 10 points de pourcentage dans les trois groupes d'âge des écotouristes potentiels. Il n'en reste pas moins que la distribution est équivalente d'un profil à l'autre, le groupe le plus nombreux étant les 25-44 ans et ainsi de suite pour les deux autres. Par contre, les différences les plus importantes se situent au niveau des écotouristes expérimentés où l'on retrouve d'importantes variations tant par rapport au pourcentage de chaque catégorie qu'à leur ordre d'importance. Ceci peut être expliqué, en partie, par l'activité (les participants aux excursions nautiques guidées constituant entièrement l'échantillon) puisque, comme le mentionne Epler-Wood (2002, p.22), « l'âge des écotouristes peut varier selon l'activité pratiquée et par différents facteurs tel que le coût » (traduction libre). Cette variation d'âge ne remet pas en question le fait que les excursions nautiques guidées soient véritablement de l'écotourisme, comme il l'a d'ailleurs été démontré au point 2.2.1. Cette activité est simplement accessible presque autant pour les personnes âgées de plus de 55 ans que pour celles âgées de moins de 55 ans, contrairement à d'autres activités écotouristiques qui peuvent demander un défi physique plus élevé et se révéler ainsi moins accessibles pour les gens plus âgés.

Le sexe

Une seule différence est marquante et elle concerne le sexe des écotouristes potentiels. En effet, selon les résultats de l'étude, il y aurait peu d'hommes se déclarant ainsi, puisque sur 21 répondants associés ce type d'écotouriste, 4 seulement sont des hommes. Au niveau des écotouristes expérimentés, les résultats obtenus concordent parfaitement avec ceux de Wight.

Niveau de scolarité

Tout d'abord, il faut porter une attention particulière au fait que le système scolaire québécois est différent de celui de l'Amérique du Nord. Le High School est, au Québec, l'équivalent de la fin de l'école secondaire et le début du collégial ce qui fait varier la comparaison en ce qui a trait aux études post secondaires. Ainsi, il serait plus pertinent de s'attarder aux diplômes universitaires, où on dénote une importante variation au niveau des écotouristes potentiels, tandis que les expérimentés concordent presque parfaitement. Le fait que les premiers soient autant scolarisés dans le profil obtenu au lac Saint-Pierre peut être expliqué par les faibles coûts reliés aux études universitaires québécoises, comme il est démontré dans le prochain tableau. Rappelons également que Tourisme Québec (2002) mentionne dans son profil que ce type d'écotouriste est assez scolarisé, ce qui est corroboré par la présente étude. Le plus important n'en demeure pas moins que les écotouristes sont des personnes scolarisées (si on se réfère au Tableau 3 au chapitre 2) et ce, tant dans les profils des études précédentes que dans le profil obtenu au lac Saint-Pierre.

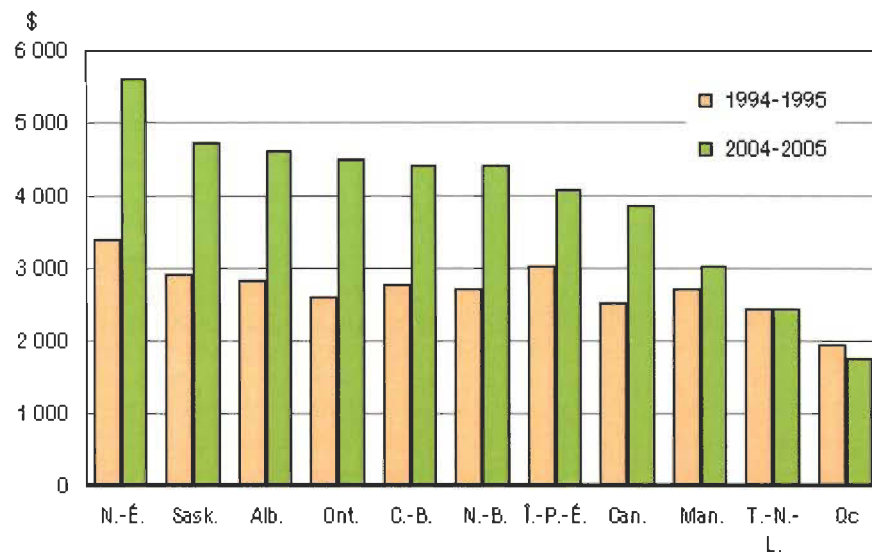


Figure 14. Moyenne des frais de scolarité des étudiants universitaires de premier cycle, Canada et provinces, 1994-1995 et 2004-2005

Source : Statistique Canada

Composition du foyer

Dans le profil de Wight, il est question de couple. Cependant, aucune mention n'est faite à savoir si cette statistique tient compte des conjoints de faits ou s'ils ne sont pas additionnés aux répondants mariés. Ceci pourrait expliquer l'écart entre le profil du LSP et celui de Wight, sauf si seuls les répondants mariés sont pris en compte, alors on s'aperçoit d'une harmonie au niveau des écotouristes expérimentés. Encore une fois, il y a concordance entre les deux profils comparés.

Composition du groupe de voyage

La composition des groupes de voyage diffère quelque peu d'un profil à l'autre et selon les types d'écotouristes. Aussi, les variations les plus importantes se retrouvent une fois de plus au niveau des écotouristes potentiels tandis que les expérimentés son

assez près des résultats obtenus par Wight. Selon elle, 59 % des écotouristes potentiels prennent leurs vacances en couple et 26 % en famille, alors qu'à la RBLSP, les deux catégories sont égales avec 38.2 %.

Durée des vacances

C'est sans doute ici que l'écart est le plus important, et ce, à tous les niveaux. Ainsi, il est possible de constater que les répondants du LSP semblent passer plus de temps en vacances que dans les autres profils. Ceux-ci, d'ailleurs, ne semblent pas s'accorder concernant cet élément des écotouristes, étant donné les variations qu'il est possible d'observer puisque le profil de l'OMT de 1994 (OMT, 2002), sur les écotouristes durs, mentionne que 53 % des répondants accordaient plus de 14 jours à leurs vacances, ce qui correspond un peu plus avec les données obtenues au LSP.

Dépenses en vacances

« Les dépenses de vacances peuvent varier selon plusieurs facteurs incluant la durée du voyage, l'origine des écotouristes, le pouvoir d'achat, la destination écotouristique, le type d'hébergement, les activités pratiquées et les opportunités de dépenser » (traduction libre) (Wight, 1996, p.8). À première vue, il semble que les résultats obtenus au LSP diffèrent considérablement du profil de Wight, particulièrement au niveau du 1500\$ dépensé par personne. À cet effet, il est pertinent d'indiquer que le questionnaire complété par les répondants au LSP ne spécifiait pas de mentionner les dépenses par personne, mais bien celles consacrées en moyenne. Si on met de côté la comparaison des profils, il est possible de constater que près de 40 % des écotouristes expérimentés disent dépenser plus de 2000\$, ce qui concorde parfaitement avec ce Wight (1996, p. 8) mentionne à savoir que « les écotouristes expérimentés dépensent plus que les touristes ordinaires » (traduction libre).

Depuis 2001, année où Wight a établi son profil, tout porte à croire que les choses ont évoluées. Des événements comme l'Année Internationale de l'Écotourisme, en 2002, peut, espérons-le, avoir porté fruit en sensibilisant un nombre important de gens et de touristes. Couture mentionnait que « les écotouristes expérimentés (...) représentent moins de 5 % du marché mondial, mais seraient en croissance » (2002, p.47). Qu'en est-il cinq ans plus tard? Ces cinq années suffisent-elles à expliquer les quelques écarts entre les profils obtenus? Ou est-ce que les Québécois représentent un marché différent des nord-américains? Pour répondre à ces questions, d'autres études devront être menées. Somme toute, il n'en demeure pas moins que les profils comparés sont similaires à plusieurs égards, et que, malgré quelques écarts, tout porte à croire que les profils de la RBLSP correspondent, en bonne partie, aux profils écotouristiques dressés par Wight. Ceci permet de renforcer le fait que les excursions nautiques guidées correspondent à de l'écotouriste souple.

5.3. Caractéristiques touristiques

Selon Epler-Wood (2002, p.22), les raisons ou motivations qui poussent les touristes de nature expérimentés à faire un prochain voyage sont d'apprécier les paysages et la nature, de même que la découverte de nouvelles expériences et lieux. Elle mentionne également que les éléments importants d'un voyage sont : un endroit peu achalandé, voir la nature, faire de la randonnée (hiking) et de la randonnée en montagne (trekking) (traduction libre). À la Réserve de la Biosphère du Lac-Saint-Pierre, on constate que, hormis la détente ou l'endroit calme, ce sont la découverte et/ou la nouveauté ainsi que la nature qui sont les principales raisons motivant le choix d'une destination pour les vacances. Dans le même sens, être dans un endroit calme est au moins important pour 91 % des répondants, alors que près de 25 % des répondants disent que la marche ou la randonnée font partie de leurs activités les plus pratiquées. Les similitudes constatées démontrent que les motivations des participants aux ENG sont similaires à celles des touristes de nature expérimentés. Il faut toutefois doser les similitudes, notamment à

cause de l'ampleur très différente des deux études comparées. Ainsi, il serait alors plus juste de considérer ces comparaisons comme des pistes potentielles à approfondir.

Dans les éléments influençant le choix d'une destination, un fait à connotation écotouristique se retrouve dans l'authenticité du milieu qui est très important pour près du trois quarts des répondants. Comme le mentionne Lequin (2004, p.72), « ce qui caractérise l'écotourisme (...) est que l'intérêt des voyageurs porte principalement sur les espaces naturels, aussi bien terrestres que marins, relativement peu perturbés et les *plus authentiques possible* ».

Certaines contradictions ont toutefois été relevées dans les réponses. En effet, 6.1 % des répondants trouvent que la réputation du lieu n'est pas importante du tout dans leur choix de destination touristique alors que 21 % d'entre eux affirment être venus au lac Saint-Pierre pour la réputation du site. 51 % des répondants affirment savoir que le lac Saint-Pierre a obtenu la reconnaissance de l'UNESCO alors que seulement 14 % disent que ce titre a influencé leur choix d'aller à cet endroit. Connaissant toutes les caractéristiques particulières de ce territoire, il y a lieu de s'interroger. À quel niveau le fait que le lac Saint-Pierre soit reconnu comme réserve de la biosphère influence la décision de venir y passer un moment ? Est-ce que les gens qui visitent une réserve de biosphère connaissent véritablement les implications de ce titre ? Une chose est certaine, 94 % des répondants affirment que l'interprétation des guides aide à mieux comprendre ce concept.

Un fait important à discuter est la provenance des répondants. Dans l'ordre d'importance, rappelons que 34 % proviennent de la Montérégie, 22 % de Montréal et 14 % de Lanaudière, ce qui signifie les régions immédiates et périphériques proches. En effet, quatre des cinq organismes sont situés dans la région de la Montérégie et le dernier est situé dans la région de Lanaudière. La présence du traversier qui les relie explique en grande partie pourquoi autant de répondants proviennent de ces deux régions. Quant à

Montréal, la région métropolitaine la plus peuplée du Québec, elle est située en amont de ces régions à environ une heure de route et donc, il est logique qu'une grande quantité de répondants profitent de la proximité du lac Saint-Pierre pour venir y faire une excursion.

Toutefois, la reconnaissance de Réserve mondiale de la biosphère, l'authenticité du milieu et la biodiversité exceptionnelle présente au lac Saint-Pierre devraient attirer des touristes d'une provenance beaucoup plus élargie, voire même internationale. Le manque de promotion, soulevé dans les commentaires des répondants, serait-il à la source de ce manque de notoriété?

5.4. La notoriété

Étant donné que plus du tiers des répondants ont entendu parler du lac Saint-Pierre par la famille ou des amis, il est possible d'affirmer que le bouche à oreille est un puissant mécanisme de promotion. L'OMT confirme à cet effet que :

« Selon les voyageurs en groupe comme les indépendants, le bouche à oreille – c'est-à-dire l'avis donné par des amis, des parents ou d'autres personnes – constitue le moyen le plus important de choisir une destination et un professionnel du tourisme. Cela signifie que les produits proposés par les voyagistes doivent donner entière satisfaction (...) » OMT, 2002b, p.15.

Cependant, au niveau technologique où nous sommes rendus, il est un peu inquiétant que seulement quatre d'entre eux aient utilisé Internet pour se renseigner, surtout qu'au moment où s'est déroulée la recherche quatre des cinq organismes possédaient une page Internet. La question serait de savoir s'il s'agit d'un problème de publicité par les organismes, d'un manque de support des ATR ou simplement que les répondants n'ont pas cherché à obtenir des informations via Internet, par exemple.

Le taux de satisfaction est élevé à plusieurs niveaux et c'est peut-être une raison qui explique le taux de réponse aussi élevé de la part des répondants. En effet, trois questions abordaient le degré de satisfaction soient par rapport à la visite à la RBLSP, par rapport à la qualité de l'excursion et par rapport au choix de l'organisme, sans oublier un quatrième indicateur qu'est le rapport qualité/prix. Ainsi :

- 79 % sont très satisfaits de leur visite à la RBLSP et 19 % se disent satisfaits;
- 70 % sont entièrement satisfaits de la qualité de l'excursion à laquelle ils ont participé et 28 % en sont satisfaits ;
- 75 % sont entièrement satisfaits du choix de l'organisme pour la qualité de l'expérience vécue en excursion nautique guidée et 24 % en sont satisfaits ;
- Le rapport qualité/prix satisfait 29 % et 69 % en sont entièrement satisfaits.

Ces statistiques permettent d'affirmer deux points majeurs : les excursions nautiques guidées à la RBLSP sont un produit hautement satisfaisant et qui offre une expérience écotouristique de qualité. De plus, comme il a été établi que le bouche à oreille représente actuellement un des moyens les plus utilisés pour connaître le lac Saint-Pierre, il est intéressant de savoir que 100 % des répondants vont recommander (91.9 % certainement ou 8.1 % probablement) ce lieu à d'autres personnes.

Certes, le manque de promotion ou la disponibilité des informations peut être à l'origine de l'utilisation de médias peu conventionnels aux écotouristes. Cependant, est-ce possible que ce manque d'information soit à l'origine du fait que seulement 14 % des répondants aient été influencé, dans leur décision d'aller au lac Saint-Pierre, par le titre de réserve de biosphère? La question devrait peut-être se poser autrement, vu les résultats : est ce que, les personnes qui viennent à la RBLSP savent ce qu'est une réserve de biosphère?

5.5. Certification écotouristique

L'écotourisme est sans aucun doute la forme de tourisme qui croît le plus rapidement depuis plusieurs années (Wight 2001, dans Weaver, p. 38). Étant donné cette popularité, il va de soi que certaines entreprises emboîtent le pas et essaient de satisfaire la demande de ces nouveaux et nombreux consommateurs. L'industrie est victime de son succès et la conséquence est que ce sont les consommateurs qui sont réellement les victimes, puisque l'écotourisme est employé à toutes les sauces et est peu contrôlé (Delisle & Jolin, 2007, p.70). À cause de cette rapide croissance, les instruments qui peuvent régir cette dénomination n'ont pas été élaborés assez rapidement ni de façon globale. Les consommateurs ont donc vu naître plusieurs labels, certains véritablement écotouristiques, d'autres seulement en apparence. Ce problème a d'ailleurs été soulevé dans les discussions lors du Sommet mondial sur l'écotourisme, tenu à Québec en 2002. La recommandation principale a été de mettre en place des outils efficaces de réglementation de l'écotourisme et une législation qui y soit propre. Au Québec, cela a amené le B.N.Q. à développer une norme écotouristique.

De plus, la Coopérative de Solidarité a obtenu le financement pour développer un label qualité propre à la Réserve de la Biosphère du Lac-Saint-Pierre et qui devrait toucher les activités écotouristiques et le tourisme gourmand. De cette façon, les futurs clients seront certains que les produits qu'ils dégustent sont véritablement du terroir, que les activités sont véritablement écotouristiques et que les pratiques des entreprises s'inscrivent dans les principes du développement durable.

5.6. Recommendations

Plusieurs constats ont été faits tout au long des écrits précédents. À cet effet, certaines recommandations sont jugées pertinentes pour l'amélioration de certains éléments, et ce, à plusieurs niveaux. Concernant les guides, il pourrait être pertinent de faire une formation commune en début de saison pour deux raisons. Premièrement, le contenu d'interprétation concernant la RBLSP varie considérablement d'un guide à l'autre : la date de création, les fonctions d'une réserve et les implications d'une telle reconnaissance n'en sont que quelques exemples. Deuxièmement, une mise en commun des connaissances culturelles de tous les guides serait bénéfique de façon à pouvoir valoriser et amplifier auprès des excursionnistes les informations sur le patrimoine culturel et les anecdotes de la région. Ainsi, il pourrait être un peu plus facile d'éviter les chenaux les plus achalandés sans diminuer pour autant la qualité de l'interprétation culturelle. N'oublions pas que les guides sont tributaires en majeure partie d'une expérience écotouristique de qualité puisque que par l'éducation relative à l'environnement qu'ils effectuent, ils font le pont entre le développement durable, l'écotourisme, l'ÉRE et les excursions nautiques guidées. Au quotidien, ils appliquent des concepts internationalement discutés en action locale.

Concernant la Coopérative de Solidarité de la Réserve de la Biosphère du Lac-Saint-Pierre, mentionnons tout d'abord que cet organisme est assez récent et que la première permanence n'a été obtenue qu'il y a quelques mois. Ainsi, elle a beaucoup de travail, et ce, sur plusieurs fronts. Cependant, concernant l'écotourisme en particulier, certains points sont à relever. Il pourrait être pertinent d'augmenter les zones d'observations de la faune et de la flore, ou, au minimum, mieux faire connaître les zones existantes. Sinon, il serait sans doute intéressant de développer ou de faciliter l'accès terrestre à certaines îles, afin que les gens puissent se dégourdir les jambes et profiter d'un point de vue autre que nautique sur la flore de la région. Connaissant l'implication des écotouristes envers l'environnement naturel qu'ils visitent, ceci leur permettrait de

donner un coup de main au niveau des déchets ou de faire de l'intervention auprès des plantes envahissantes. À plus long terme, la Coopérative pourrait même offrir des programmes de bénévolat afin d'impliquer tous les acteurs, touristes inclus, dans l'éradication de ces plantes.

Avec un éventuel label qualité, la Coopérative pourra faire la promotion des organismes y adhérant. Par le fait même, il serait intéressant qu'elle fasse également la promotion des organismes dédiés au tourisme durable et qui offrent des activités écotouristiques. Ceci permettrait de rendre plus accessible l'information recherchée par les écotouristes et de faire connaître une gamme plus élargie d'activités et d'organismes autour du lac Saint-Pierre. Ce faisant, la rétention touristique sera accentuée et les visiteurs y passeront peut-être plus de temps, ce qui pourrait avoir comme résultat, à plus long terme, la diversification de la provenance des touristes.

Il faut mentionner qu'à première vue, les répondants pourraient être plutôt considérés comme étant des récréotouristes que des écotouristes puisqu'ils parcourent une courte distance pour réaliser l'activité en question. Cependant, il nous était impossible d'anticiper qu'autant de participants aux excursions nautiques guidées proviendraient des régions administratives immédiates. En réalité, ce fait permet probablement d'expliquer les écarts obtenus au niveau de la comparaison des profils écotouristiques. Il serait dès lors plus que pertinent que la Coopérative tente d'évaluer l'apport de ces deux segments de marchés et de proposer des stratégies d'appel et des variations dans les produits pour satisfaire les écotouristes internationaux potentiels et les récréotouristes actuels. De façon progressive, l'amélioration de la notoriété de la RBLSP est en mesure d'attirer de véritables écotouristes interrégionaux provenant de partout au Québec et, avec la filière internationale des réserves de biosphère, des écotouristes internationaux souhaitant profiter de la qualité des sites patrimoniaux reconnus par l'UNESCO.

À ce sujet, la notoriété est un élément majeur sur lequel la Coopérative devrait se pencher rapidement. En effet, les excursionnistes ont soulevé le fait que peu d'information était disponible concernant la RBLSP et les activités s'y déroulant. En outre, ils ont mentionné un manque de promotion et de publicité afin de bien planifier leur journée. Des commentaires tels que : « Il faut être de la région pour savoir que ça existe » démontre bien que les répondants proviennent en majeure partie des environs, ce qui est confirmé par les statistiques. Ainsi, est-ce que le manque de promotion, soulevé dans les commentaires, serait à la source de ce manque de notoriété? Chose certaine, accroître, élargir et diversifier la promotion des organismes, des activités et de la Réserve de la Biosphère du Lac-Saint-Pierre ne peut pas nuire à la notoriété du lieu.

Un autre point soulevé par les excursionnistes concerne le trafic nautique. Selon eux, il faudrait trouver une façon de le contrôler et de le limiter. Mentionnons qu'une seule patrouille de la Sûreté du Québec a été aperçue durant toutes les excursions d'observation et c'était lors du *Poker run*. Ainsi, même si la limite de vitesse est restreinte dans certains chenaux, presque aucune coercition n'y est effectuée et cela inclut aussi l'alcool au volant. La photographie qui suit le démontre bien : un conducteur roule à une vitesse au-delà des 10 km/h réglementaires dans cette zone tout en buvant de l'alcool. Il y a donc un conflit d'usage évident entre le nautisme de plaisance et les excursionnistes. À cet effet, le gouvernement du Québec mentionne au niveau du développement de l'écotourisme, que le Québec entend le favoriser « (...) en tenant compte de toutes les activités de tourisme se déroulant en milieu naturel et en tentant de limiter les conflits d'usages entre utilisateurs du patrimoine naturel » (Tourisme Québec, 2003a)³⁷. Certes, des solutions existent, comme renforcer la surveillance ou encourager la dénonciation par un processus de plainte efficace. Cependant, les mesures qui seront adoptées, et peu importe lesquelles, devront l'être en concertation avec tous les acteurs impliqués à ce sujet. Telle est la démarche préconisée par la Coopérative de solidarité depuis toujours.

³⁷ cité à la page 10 du présent ouvrage.



En ce qui a trait au fameux *Poker run*, il serait intéressant d'en modifier le calendrier de sorte que cet événement n'ait pas lieu durant la haute saison touristique. S'il est impossible de le changer de date, il serait alors conseillé aux organismes de ne pas offrir le produit d'excursion nautique guidée durant cette fin de semaine où l'achalandage atteint son paroxysme.

Les dirigeants des organismes ont été rencontrés en fin de saison pour faire un retour sur la présente recherche. Certains points furent soulevés. Un organisme a précisé que, suite à notre intervention, il encouragerait les guides à développer une interprétation sur la région. Sans qu'elle soit exhaustive, des informations portant sur la RBLSP en général peuvent être fournies au cours de l'excursion. Également, par la sensibilisation écotouristique qui a été faite, certains des bateaux utilisés en 2006 possèdent maintenant des moteurs électriques de sorte à diminuer encore plus les effets sur l'environnement. D'autres ont mentionné qu'ils devaient se battre régulièrement pour obtenir du financement afin de poursuivre leurs activités et à cet effet, le soutien des ATR pourrait grandement faciliter la tâche. Ainsi, le manque de ressources est à la base d'un manque

de publicité pour certains organismes locaux qui, disons-le, sont de très petite taille et dont la pérennité à long terme n'est pas assurée. Cependant, le fait de leur avoir fourni un profil spécifique concernant leur clientèle a été chaleureusement accepté. Ces organismes connaissent maintenant mieux leur clientèle et peuvent diversifier leur offre d'excursion en proposant des thèmes variés au cours des saisons.

Sur un côté plus technique, l'utilisation de la BIQ (Banque Informatique de Question) a certes facilité la mise en page Internet des questionnaires de même que leur envoi. Cependant, cet outil n'a pas été créé dans un but de recherche, ce qui empêchait d'en savoir plus sur certaines questions. Par exemples, il aurait été intéressant de savoir, pour les gens qui n'en étaient pas à leur première visite, combien de fois ils étaient venus. Ou pour certaines questions qui avaient le choix de réponse *autre*, il aurait été agréable de pouvoir indiquer : « autre : précisez : » ce qui n'était pas possible. Les réponses ont été ainsi limitées pour certaines questions. Il y aurait tout intérêt à adapter cet outil pour le monde de la recherche scientifique, puisqu'il est facile à utiliser tant pour les chercheurs que pour les répondants.

Conclusion

Tel que mentionné précédemment, d'une part le gouvernement suggère de développer la durabilité de l'industrie touristique québécoise en favorisant des formes de tourisme responsable telles que l'écotourisme, et d'autre part, il fait la promotion d'expériences touristiques propres au territoire québécois. Également, la mise en valeur des lieux où ces expériences peuvent être vécues amène les gestionnaires de ces territoires particuliers à prendre en main la gestion de l'expérience offerte. Cependant, et principalement dans les réserves de biosphère, le manque de connaissances par rapport aux clientèles consommatrices de produits écotouristiques, de même qu'une incertitude relative aux facteurs pouvant influencer l'expérience vécue, peuvent amener des erreurs de gestion irréversibles ou fortement dommageables à l'image de marque de ces territoires et de l'expérience qui en découle. C'est de ce contexte particulier qu'une étude sur les facteurs influençant la qualité de l'expérience vécue lors d'une activité écotouristique pratiquée sur une réserve de biosphère du Québec a pris ses origines.

Les sciences sociales permettent d'étudier particulièrement les enjeux du développement local et de favoriser une gestion basée sur des données scientifiques. Elles ouvrent alors la possibilité d'obtenir des données de premier ordre afin d'accomplir la fonction développement, qui sous-entend une implication humaine évidente. En effet, connaître les clientèles, les activités qu'elles y pratiquent ou leurs principaux intérêts envers une réserve de biosphère seraient des atouts majeurs qui permettraient un positionnement judicieux et assureraient un développement impliquant les principes de durabilité. Il en va de même concernant la gestion et les pratiques des différents organismes qui proposent des activités touristiques et écotouristiques. Il est impératif de s'assurer qu'ils opèrent harmonieusement avec la philosophie des réserves de biosphère et avec les principes du développement durable.

Cependant, les recherches en sciences sociales sur les réserves de biosphère sont peu nombreuses ceci principalement dû au fait que l'intérêt est surtout mis sur la fonction de conservation et donc sur les recherches en sciences appliquées comme la biologie, l'écologie ou les sciences de l'environnement. Ces sciences permettent de suivre adéquatement l'évolution des différents écosystèmes et des espèces animales et végétales alors que la base même de la création des réserves de biosphère repose sur une interaction harmonieuse entre l'Homme et son environnement (UNESCO, 1985, p.77). Ainsi, au niveau scientifique, il devient pertinent d'obtenir des données scientifiques sur les clientèles venant dans ces lieux de même que sur la façon dont elles vivent une expérience écotouristique. Car, il faut bien l'admettre, même s'il est reconnu dans la littérature que les réserves de biosphère sont des lieux propices à l'écotourisme, ce dernier n'y pas été étudié de manière exhaustive et les scientifiques possèdent peu de données leur permettant de confirmer cette théorie.

Ainsi, la présente recherche a permis de produire des données scientifiques sur les excursions nautiques guidées, activité écotouristique de premier plan pour découvrir la RBLSP. L'étude a aussi permis d'établir un premier profil exploratoire des clientèles participant à ces excursions nécessaire aux organismes offrant cette activité afin de mieux répondre aux attentes et intérêts de leur clientèle. En connaissant mieux leur clientèle, ils peuvent adapter leur produit et interprétation en fonction des besoins des consommateurs et ainsi, obtenir un meilleur taux de satisfaction qui est nécessaire à la bonne continuité de leurs opérations. On peut donc dire que le profil de la clientèle permet d'assurer, en quelque sorte, la pérennité des organismes et de leurs activités. Également, ils seront plus en mesure de faire face à l'éventuel label qualité de la RBLSP et auront des données scientifiques appuyant leurs futures décisions administratives.

Ce profil est aussi utile à la Coopérative de Solidarité, organisme responsable de la gestion de la RBLSP, puisqu'elle connaît maintenant l'offre et la demande de ce produit particulier ainsi qu'un portrait des consommateurs. Elle est en mesure d'adapter de façon

plus précise le plan directeur en ciblant une clientèle maintenant connue et de promouvoir une activité qui permet la découverte de ce territoire internationalement reconnu.

Finalement, les résultats obtenus permettent de mieux comprendre les facteurs qui influencent l'expérience écotouristique vécue au sein d'une réserve de biosphère et de déterminer le ou les facteurs clés sur lesquels miser pour assurer une expérience de qualité accessible à une large clientèle.

Cette étude avait pour but d'étudier l'expérience écotouristique dans une réserve de la biosphère. Pour y parvenir, il fallait démontrer si l'activité choisie, les excursions nautiques guidées, constituait une activité écotouristique, déterminer le profil de cette clientèle et le comparer aux profils des écotouristes puis, finalement, établir des facteurs qui pouvaient influencer l'expérience vécue et sa qualité.

Grâce à Weaver (2005) et à son spectre d'intensité écotouristique, la démonstration que les excursions nautiques guidées correspondaient à une activité écotouristique a pu être effectuée. Il en a été conclu que cette activité représentait de l'écotourisme souple puisque, selon le spectre, l'engagement environnemental, la durée du voyage, les implications physiques, le niveau de services et l'expérience correspondaient plus au type souple que dur. Signalons toutefois qu'une particularité intéressante de cette activité est de réunir à bord les deux types d'écotouristes et de satisfaire leurs attentes variées. Couture (2002, p.42) mentionne à ce sujet qu'il faut faire des « efforts devant à la fois viser, avec une offre adaptée, les écotouristes convaincus, à la recherche d'expériences authentiques de qualité, certifiées et spécialisées et les écotouristes probables à convaincre et à sensibiliser à certaines valeurs de l'écotourisme ». Cependant, il précise bien que « la plus grande partie de la demande se compose d'écotouriste probable et potentiel (p.47) ». Ainsi, les excursions nautiques guidées correspondent à un produit d'appel permettant d'exploiter et de mettre en valeur le

caractère écotouristique de la Réserve de la Biosphère du Lac-Saint-Pierre tout en étant accessibles à tous les types d'écotouristes.

Le second objectif de recherche était de pouvoir établir un premier profil de la clientèle participant à cette activité écotouristique. Le questionnaire comprenait une section à cet effet et il est ressorti auprès des 100 répondants que, outre qu'ils sont assez âgés (68 % des répondants ont entre 45 et 64 ans), 59 % d'entre eux sont des femmes. Cette clientèle de couple (45.5 % mariés et 26.3 % conjoint de fait) voyage principalement en couple ou en famille.

Les deux faits qui attirent le plus l'attention au niveau du profil concernent le niveau de scolarité et la provenance des répondants. Selon Statistique Canada, 17.2 % des Québécois possèdent un diplôme universitaire alors que dans la présente étude, il est ressorti que 59.6 % des répondants en possédaient un (tous cycles confondus). Ainsi, le niveau de scolarité étant élevé, les guides doivent s'assurer de donner des informations crédibles et pertinentes afin de surpasser les attentes de leurs auditeurs. Concernant la provenance, mentionnons que 48 % sont d'origines locales, c'est-à-dire des deux régions administratives auxquelles appartiennent les cinq organismes. Pour un territoire ayant deux reconnaissances internationales, soient site Ramsar et Réserve mondiale de la Biosphère, cette statistique laisse entendre un travail d'envergure quant à la notoriété du lieu et des activités s'y déroulant.

Les résultats obtenus, en plus de nous fournir des données concernant le profil des excursionnistes à la RBLSP, nous ont permis de faire une comparaison avec les profils internationaux et régionaux. Il a été ainsi possible de démontrer que, malgré quelques écarts les excursionnistes à la RBLSP correspondent bien avec les profils écotouristiques présentés au chapitre 2. Ces écarts peuvent s'expliquer par au moins trois raisons. 1) le marché de l'écotourisme a évolué au cours des cinq dernières années. 2) le principal profil comparé traite des écotouristes nord-américains englobant ainsi le Canada et les

États-Unis. Il est possible que le marché écotouristique québécois soit quelque peu différent des nord-américains. Et finalement 3) il s'agit de répondants ayant participé à une activité spécifique. Wight (2002) mentionne que le sexe des écotouristes varie en fonction de l'activité pratiquée. Il est possible que le sexe ne soit pas la seule caractéristique démographique qui puisse varier selon l'activité

Concernant la notoriété du lieu étudié, un fait intéressant concerne la façon dont les visiteurs en ont entendu parler. En effet, il a été constaté que le bouche à oreille (20 % par les amis et 15 % par la famille) fût le moyen le plus utilisé pour entendre parler du lieu ou de l'activité. Cependant, ce qui est très intéressant réside au niveau des recommandations ultérieures puisque 100 % des répondants ont admis qu'ils recommanderaient la RBLPS à d'autres personnes. De plus, 79 % se disent très satisfaits de leur visite. Toujours selon les répondants, la principale force du territoire de la RBLSP réside en son patrimoine naturel. Dans le même sens, la faune, la flore et les paysages constituent les trois raisons les plus mentionnées pour venir y passer un moment.

Cependant, malgré le fait que 66 % était à leur première visite et que 51 % savaient que l'endroit était désigné réserve de la biosphère, 86 % des répondants affirment que cette désignation n'a pas influencé leur choix de venir au lac Saint-Pierre. Bien que le guide ait grandement aidé à la compréhension de ce terme (62 %), il pourrait être pertinent de mener une étude à plus large échelle afin de savoir ce que les gens connaissent réellement du concept de réserve de biosphère. À ce sujet, il y aurait un travail de sensibilisation et d'éducation à effectuer afin de mieux faire connaître ces exemples d'application de développement durable et ce, tant au niveau international, régional que local.

Enfin, la question de recherche consistait à déterminer ce qui influençait l'expérience écotouristique. Pour y parvenir, des facteurs issus de la recension des écrits et des

excursions d'observation ont été sélectionnés puis divisés en neuf énoncés. Selon les analyses statistiques, il est ressorti que le *patrimoine culturel* influençait le plus l'expérience vécue, mais que l'*interprétation* des guides influençait la qualité de cette expérience ce qui est corroboré par d'autres études, dont Weiler & Ham (2001).

Quant au *patrimoine naturel*, il représente sans doute la meilleure source de motivation des répondants pour venir passer un moment à la RBLSP. Finalement, l'*encadrement* avait été retenu comme facteur potentiel, mais il n'apparaît pas être un facteur déterminant dans l'expérience vécue. Il serait plutôt inhérent et nécessaire au bon déroulement de l'activité en question, mais son influence sur l'expérience est limitée.

Par ailleurs, cette étude présente certaines limites. Premièrement, il faut mentionner que l'échantillon était restreint à 100 répondants et pour quelques énoncés du questionnaire, seulement 51 réponses étaient valides. Ainsi, il faudrait refaire cette même étude sur un plus grand échantillon afin d'obtenir des données plus solides. Cependant, les résultats obtenus donnent de très bonnes pistes à exploiter quant à l'expérience écotouristique à la RBLSP.

Deuxièmement, le questionnaire devrait être modifié afin de pouvoir prendre en compte certains types de réponses telles que : « Autre, précisez : ». Cela aurait permis d'avoir un complément à certaines questions. De plus, il a été remarqué que les gens qui répondaient sur papier donnaient plus d'information et de détails dans les questions ouvertes. Ainsi, il pourrait être adéquat, lors d'une future recherche, de n'utiliser qu'un seul support, soit papier ou électronique, afin d'uniformiser le style des réponses.

Troisièmement, une étude ultérieure, portant sur les organismes, pourrait compléter les résultats obtenus dans la présente étude. Ainsi, il serait possible d'appliquer adéquatement le modèle de Ross & Wall (1999) en analysant les relations des pôles envers la gestion, pôle central de leur modèle.

Quatrièmement, il aurait été intéressant de pouvoir comparer les données sociodémographiques obtenues à la RBLSP avec celles d'autres réserves de biosphère canadiennes. Cependant, de telles données, à notre connaissance, n'existent pas encore puisque, malheureusement, peu d'études en sciences sociales sont conduites dans les réserves de biosphère et donc, les visiteurs sont peu connus. Pourtant, il y aurait avantage à offrir une expérience écotouristique des réserves canadiennes tout en permettant à chacune d'elle de miser sur un produit d'appel qui leur est spécifique, et ce, autant pour les réserves elles-mêmes que pour les écotouristes. En effet, leur fonction de développement s'en trouverait grandement bonifiée et les écotouristes pourraient pratiquer leurs activités dans des endroits hors du commun à l'échelle du pays. Néanmoins, toutes ces limites ouvrent la porte à de nouvelles recherches sociales tant au lac Saint-Pierre que dans les autres réserves canadiennes.

En définitive, la Réserve de la Biosphère du Lac-Saint-Pierre possède tous les atouts pour offrir une expérience écotouristique hors de l'ordinaire : au moins une activité écotouristique accessible à une vaste clientèle qui permet de la découvrir, un milieu naturel exceptionnel qui est à la source des motivations et des raisons pour s'y rendre, un patrimoine culturel et historique qui influence directement l'expérience qui est vécue en excursion nautique et des guides passionnés qui sont tributaires en grande partie de la qualité de l'expérience vécue. Qu'en est-il des autres activités écotouristiques s'y déroulant? À quel point ce qui est vécu au lac Saint-Pierre est-il unique par rapport aux autres réserves de la biosphère? Est-ce que ce sont tous les mêmes facteurs qui influencent l'expérience vécue?

Beaucoup de questions ont été posées et beaucoup d'autres recherches devront être menées pour y répondre. Les sciences sociales n'en sont qu'à leurs premiers balbutiements sur les réserves de biosphère et particulièrement en ce qui a trait à l'écotourisme et l'expérience qui en découle. Elles devront être plus nombreuses afin de donner à ces territoires extraordinaires tout le mérite et la reconnaissance qui leur reviennent.

Les références

- Association Canadienne des Réserves de biosphère (ACRB), (2004). Historique de l'ACRB. Récupéré sur le site <http://www.biosphere-canada.ca/>, page consultée le 19 juin 2007
- Barabé, A., (1995). *Tourisme et développement durable : état de situation et perspectives d'avenir. Loisir et Société*, Vol. 18, no 2, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, P 395-414
- Barabé, A., (2005). *Tourisme et développement durable*. Notes de cours SLO-6036, automne 2005.
- Bélanger, R. E., (1982). *La voie maritime du Saint-Laurent et Saint-Lambert*. Comité d'histoire Mouillepiéd, cahier no 3, décembre 1982. Document récupéré sur le site : http://www.histoirequebec.qc.ca/publicat/vol6num1/v6n1_4vo.htm.
- Blamey, R. K. In Weaver D.B.(sous la direction de), (2001). *Principles of Ecotourism*. Dans *The Encyclopedia of Ecotourism*. Wallingford (Angleterre) : CAB International. P 5-21
- Brodhag, C. & al. (2004). *Dictionnaire du Développement durable*. Éditions Multimondes, AFNOR, 279p.
- Bureau de Normalisation du Québec, (2003). Norme P-9700-060, Tourisme - Produit d'écotourisme.
- Bushell, R. & Griffin, T. (2006). Monitoring Visitore Experiences in Protected Areas. Dans *The International Journal for Protected Area Managers*. Vol 16, No 2. World Commission on Portected Areas of IUCN. 68p.
- Canadian Biosphere Reasearch Network, (2007). About CBRN. Récupéré sur le site <http://www.biosphere-research.ca/>
- Cazelais, N., (1994). *L'écotouriste : Ses Valeurs, Ses Comportements et Ses Exigences*. *Téoros*, collection Colloques et congrès, no. 8, Actes du Colloque sur l'écotourisme (ouest du Québec), Château Montebello, Québec, 18-19 novembre 1994.
- Ceballos-Lascurain, H., (2005). *Global Journal of Practical Ecotourism*. Récupéré sur le site <http://www.planeta.com/ecotravel/weaving/hectorceballos.html>
- Chan, J.K.L & Baum, T. (2007). *Ecotourists' Perception of Ecotourism Experience in Lower Kinabatangan, Sabah, Malaysia*. Dans *Journal of Sustainable Tourism*, Vol. 15, No.5, 2007. P 574 – 590

- Centre d'Interprétation du Patrimoine de Sorel, (2006). Survol du lac Saint-Pierre. Musée virtuel du Canada. Récupéré sur le site : www.survoldulacsaintpierre.com,
- Cochrane, J., (2006). *A Typology of Tourists to Protected Areas*. Dans *The International Journal for Protected Area Managers* (IUCN), Vol. 16, No.2, 2006
- Cohen, E., (2000). *Experience*. Dans Jafari, J. (2000) *Encyclopedia of Tourism*. London, Routledge, 1441 p.
- Commission canadienne du tourisme, (2004). *Définir le produit touristique de demain - la forfaitisation d'expériences*. Rapport de recherche, Juin 2004, 43p.
- Commission canadienne pour l'UNESCO, (2007). *Les réserves de la biosphère*. Document récupéré sur le site : <http://www.unesco.ca/fr/activite/sciences/biospheres.aspx>.
- Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED), (1987). *Notre Avenir à Tous*, Oxford (R.-U.), Presse de l'Université d'Oxford. Document récupéré sur le site <http://www.agora21.org/dd.html>
- Couture, M., (2002). *Nature et tourisme : l'Écotourisme au Québec en 2002*. Dans *Téoros*, Vol. 21 no 3, automne 2002, p. 43-49
- Couture, M., (2002a). *L'écotourisme, Un concept en constante évolution*. Dans *Téoros*, Vol. 21 no 3, automne 2002, p. 5-13
- Couture, M. (2002b). *Certification, accréditation et labellisation en écotourisme*. Dans *Téoros*, Vol. 21 no 3, automne 2002, p-57-59
- Couture, M. (2003). *Faire de l'ERE auprès de 4 clientèles*, Bulletin spécial « L'ERE de l'écotourisme » *En quoi l'éducation relative à l'environnement (ERE) s'intègre-t-elle à l'écotourisme?* hiver 2003
- Dahles, H. (2002). *The Politic of Tour Guiding*, In *Annals of Tourism Research*, Vol. 29, No. 3 pp-783-800, Elsevier, UK
- Desgranges, J-L., (2002). *Écotourisme, Biodiversité et Développement Durable : L'importance d'un Plan de Conservation Multi-échelles*. Déclaration faite au Sommet mondial de l'écotourisme Ville de Québec (Canada) ; 19-22 mai 2002, 11p
- De Laet, C., (1995). *Le Développement Durable, Essais de Cheminement*. Dans *Écodécision*, Numéro 15, hiver 1995, pp70-71

- Delisle, M. A. & Jolin, L., (2007). *Un autre tourisme est-il possible?*. Presses de l'Université du Québec, 144 p.
- Dillman, D. A., West, K. K., & Clark, J. R. (1994). *Influence of an invitation to answer by telephone on response to census questionnaires*. *Public Opinion Quarterly*, 58, 557-568.
- Dowling, R.K. In Gagnon, c. & Gagnon, S. (sous la direction de) (2006). *Tourisme et communautés d'accueil*. Dans *L'écotourisme : entre l'arbre et l'écorce*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 414 p.
- Eagles, P.F.J. In Weaver D.B.(sous la direction de), (2001). *Information Sources in Planning and Management*. *The Encyclopedia of Ecotourism*, chapter 39. CAB International, Wallingford, UK. p .611-627
- Epler Wood, M., (2002). *Ecotourism : Principles, practices & policies for sustainability*. Paris : Publication des Nations Unies
- Fennell, D. A., (1999). *Ecotourism : An Introduction*. Routledge, London, 315p.
- Fennell, D. A., In Weaver D.B.(sous la direction de) (2001). *Areas and Needs in Ecotourism Research*. In *The Encyclopedia of Ecotourism*. CAB International, Wallingford, UK P 639- 656
- Fennell, D. A, (2001a). A Content Analysis of Ecotourism Definitions. *Current Issues in Tourism*. vol. 4, No. 5, 2001, pp.403-421
- Fortin, M-F., (1996). *Le Processus de la Recherche, de la Conception à la Réalisation*. Montréal : Décarie éditeur
- Fortin, M-F. (2006). *Fondements et Étapes du Processus de Recherche*. Chenelière Éducation, éditeur. 485p.
- Gagnon, C. & Lapointe, D In Gagnon, c. et Gagnon, S. (sous la direction de) (2006). *Écotourisme et Développement Durable Viable, Une Dialectique, un Cadre Interprétatif*. Dans *L'écotourisme : entre l'arbre et l'écorce*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 414 p.
- Garrod, B., (2003). Local Participation in the Planning and Management of Ecotourism : A Revised Model Approach. In *Journal of Ecotourism*, Vol 2 No 3. p. 33-53
- Gauthier, B., (sous la direction de) (2003). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. (4^e éd.) Sainte-Foy : Presse de l'Université du Québec

- Gendron, C., (2006). *Le Développement Durable Comme Compromis. La Modernisation Écologique de l'Économie à l'ère de la Mondialisation*, Collection Pratiques et politiques sociales et économiques, Presses de l'Université du Québec (Québec), 284 p.
- Gignac, H., Gagné, L. & Gariépy, N., (1999). *Formulaire de proposition — Projet de réserve de biosphère du lac Saint-Pierre*. Société d'initiative et de conservation du Bas-Richelieu (SICBR), 75p.
- Giroul, C. Ouellet, G. & Soubrier, R. (2000). *Étude des attentes et de la satisfaction de la clientèle des croisières aux baleines dans le secteur du Parc Marin du Saguenay-Saint-Laurent*. Rapport de recherche. UQTR.
- Gouvernement du Québec, (2002). *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*. L.R.Q., c. C-61-1
- Gouvernement du Québec, (2005). Loi sur le Ministère du Tourisme (Loi 119). Adopté le 13 décembre 2005. Document récupérée sur le site www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2005C37F.PDF
- Gouvernement du Québec, (2006). Loi sur le Développement durable (loi 118). L.R.Q., Chapitre D-8.1.1, adoptée le 19 avril 2006
- Gouvernement du Canada, (1985). *Loi sur la défense nationale*. L.R., 1985, ch. N-5
- Gouvernement du Canada, (1994). *Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs*. L.R., 1994, ch. 22 M-7.01
- Higham, J. & Carr, A., (2002). *Ecotourism Visitor Experiences in Aotearoa/New Zealand: Challenging the Environmental Values of Visitors in Pursuit of Pro-environmental Behaviour*. In *Journal of Sustainable Tourism*, Vol. 10, N0.4, pp277-294
- Honey, M., (1999). *Ecotourism and Sustainable Development: Who Owns Paradise?* Washington D.C.: Island Press.
- Howell, D.C., (2006). *Méthodes statistiques en sciences humaines*. Bruxelles : De Boeck, 762p.
- Iacobucci, D. & Duhachek, A., (2003). *Advancing Alpha : Measuring Reliability With Confidence*. Dans *Journal of Consumer Psychology*, vol.13 no.4, p.478-487
- Jafari, J., (2000). *Encyclopedia of Tourism*. London, Routledge, 1441 p.

- Knapp, D. & Barry, E. (1998) *Ecology Versus Interpretation : The analysis of Two Different Messages*. In *Journal of Interpretation Research*. Vol. 3 No.1 1998 pp.21-38
- Laplante, M., (1996). *L'Expérience Touristique Contemporaine : Fondements Sociaux et Culturels*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- Lemaistre, P., (2002). *Année Internationale de l'Écotourisme, un Premier Bilan*. Dans *Téoros*, Vol. 21 no.3, automne 2002, pp14-19
- Lequin, M., (2001). *Écotourisme et Gouvernance Participative*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 254p.
- Lequin, M., (2002). *L'Écotourisme : Expérience d'une Interaction Nature-Culture*. Dans *Téoros*, automne 2002, p.38-42
- Lequin, M. & Carrière, J-B., (2003). *Planification de l'Accessibilité à l'Expérience Globale en Écotourisme*. Dans *Téoros*, automne 2003, p. 29-36
- Lequin, M. & Carrière JB., In Breton, JM (sous la direction de) (2004). *Concepts de Nature et d'Expérience Écotouristique : prémisses pour une gouvernance des aires protégées*. Dans *Tourisme, Environnement et Aires Protégées*. AUF, pp 59-82
- Miles, M.B., & Huberman, A.M. (2003). *Analyse des données qualitatives* (2e éd.). Paris : De Boeck
- Ministère de l'Environnement du Québec, (2004). *Plan de développement durable du Québec. Document de consultation*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Municonsult & Desjardins Marketing Stratégique Inc., (2002). *Plan directeur de Développement Écotouristique de la Réserve Mondiale de la Biosphère du Lac-Saint-Pierre*, Coopérative de solidarité de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre
- Municonsult & Desjardins Marketing Stratégique Inc., (2002a). *Plan de Coopération de la Réserve Mondiale de la Biosphère du Lac-Saint-Pierre*, Coopérative de solidarité de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre
- Municonsult & Desjardins Marketing Stratégique Inc., (2003). *Plan d'action 2004-2006 de la Réserve Mondiale de la Biosphère du Lac-Saint-Pierre*, Coopérative de solidarité de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre
- Orams, M.B., (2001). *Types of Ecotourism*. In *The Encyclopedia of Ecotourism*. Oxon, UK, New York, NY : CABI Pub, p.23-36

- Orams, M.B., (1995). *Using Interpretation to Manage Nature-based Tourism*. Dans *Journal of Sustainable Tourism*, vol. 4, no. 2, p.81–94.
- Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), (2001). *Code mondial d'éthique du tourisme*. 8p. récupéré sur le site : [http : //www.world-tourism.org/code_ethics/fr.html](http://www.world-tourism.org/code_ethics/fr.html)
- OMT, (2002a). *Ecotourism : a model for sustainability in tourism*. *World Tourism Organization News, Issues 2*
- OMT, (2002b). *Le Marché Canadien de l'Écotourisme*. Rapport spécial no. 15, Madrid, 140p.
- OMT, (2003). *Développement Durable de l'Écotourisme, Recueil de Bonnes Pratiques dans les PME*, Madrid, Espagne, 337p.
- OMT, (2004). *Définition Conceptuelle du Tourisme Durable selon l'OMT*. OMT Nouvelles, Quatrième trimestre 2004, no4. 16p.
- OMT, (2007). *Tourisme mondial, bilan 2006 et perspectives 2007*. Publié le 30 janvier 2007. récupéré sur le site http://www.veilleinfotourisme.fr/1170155324945/0/fiche_article/&RH=TOU_INT
- OMT, (2008). *Le tourisme, moteur de développement*. Revue de l'Organisation Mondiale du Tourisme, no, 2008. Madrid, Espagne.16p.
- OMT & PNUE, (2002). *Déclaration de Québec sur l'Écotourisme*. Sommet mondial de l'écotourisme. Récupéré sur le site www.ecotourism2002.org/français/fra.pdf
- OMT & PNUE, (2006). *Vers un Tourisme Durable, Guide à l'Usage des Décideurs*. Madrid, Espagne, 238 p.
- Organisation des Nations Unies, (1997). Dix-Neuvième Session extraordinaire, 1^{ère} séance plénière, 23 juin 1997, New-York
- Organisation des Nations Unies, (2002). *Rapport du Sommet Mondial Pour le Développement Durable de Johannesburg*, New-York, 189 p.
- Organisation des Nations Unies & OMT, (2001). *Compte Satellite du Tourisme, Recommandations Concernant un Cadre Conceptuel*. New-York : Nations Unies, 152p.
- Organisation des Nations Unies & OMT (1994): *Recommandations sur les Statistiques du Tourisme*, Série M des Nations Unies, n° 83, New York

- Organisation des Nations Unies & OMT, (2001). *Compte Satellite du Tourisme, Recommandations Concernant un Cadre Conceptuel*. New-York : Nations Unies, 152p.
- Peloquin, C., (2003). *L'éducation relative à l'environnement et le tourisme : un mariage naturel*. Bulletin spécial « L'ERE de l'écotourisme » *En quoi l'éducation relative à l'environnement (ERE) s'intègre-t-elle à l'écotourisme?* hiver 2003
- Pine, J. & Gilmore J., (1999). *The Experience Economy: Work is a Theatre & Every Business a Stage*. Boston: Harvard Business School Press. 278p.
- Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), (2003). *Le tourisme vers les régions les plus menacées du monde croît de 100 pour cent en une décennie*. Document récupéré sur le site <http://www.unep.org/Documents.Multilingual/Default.asp?DocumentID=332&ArticleID=4253&l=fr>
- PNUE, (1972). *Conférence de Stockholm*. Document récupéré sur le site <http://www.unep.org/Documents.Multilingual/Default.asp?DocumentID=97&ArticleID=1503&l=fr>,
- PNUE, (2001). *Ecotourism : Facts and Figures. Industry and Environment*. Vol 24, no. 3-4, Juillet - Décembre 2001, pp 5-9.
- PNUE, (2002). *L'Avenir de l'Environnement Mondial 3, Le passé, le présent et les perspectives d'avenir*, De Boeck Université, 416 p. Document récupéré sur le site : <http://www.unep.org/geo/geo3/french/058.htm>
- PNUE, (2003). *Le tourisme vers les régions les plus menacées du monde croît de 100 pour cent en une décennie*. Washington, DC/Durban. Article récupéré sur le site : <http://www.unep.org/Documents.Multilingual/Default.asp?DocumentID=332&ArticleID=4253&l=fr>
- Provost, Marc-A., & al., (2002). *Normes de Présentation d'un Travail de Recherche*. Trois-Rivières: Éditions SMG, 188p.
- Provost, Marc-A., & al., (2006). *Normes de Présentation d'un Travail de Recherche*. Trois-Rivières: Éditions SMG, 196p.
- Robert, P. (1995). *Le Nouveau Petit Robert : Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue Française(nouv, éd. rev. corr. et mise à jour)*. Paris : Dictionnaires Le Robert. 2551p.

- Ross, S., & Wall, G., (1999). *Ecotourism: Towards Congruence Between Theory and Practice*. In *Tourism Management*, vol. 20, p. 123-132
- Ross, S., & Wall, G., (1999b). *Evaluation Ecotourism: the Case of North Sulawesi, Indonesia*. In *Tourism Management*, vol. 20, p.673-682
- Sauvé, L. (1994). *Pour une éducation relative à l'environnement : éléments de design pédagogique*. Montréal – Paris : Guérin – Eska.
- Sauvé, L., (2006). *Complexité et diversité du champ de l'éducation relative à l'environnement*. Dans *Chemin de Traverse*, Solstice d'été 2006, p. 51-62
- Secrétariat de la Convention de Ramsar, (1971). *Convention de Ramsar*. Document récupéré sur le site : <http://www.ramsar.org/indexfr.htm>
- Statistique Canada, (2001). *Gains moyens de la population âgée de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint, par province et territoire*. Recensement de 2001. Document récupéré sur le site http://www40.statcan.ca/102/cst01/labor50b_f.htm.
- Tourisme Québec, (2000). *Stratégie de Marketing Touristique 2000-2005, marché québécois*. Gouvernement du Québec, 44 p.
- Tourisme Québec, (2002). *Nature et Tourisme : L'écotourisme au Québec en 2002*. Gouvernement du Québec. 273p.
- Tourisme Québec, (2003). *Écotourisme et Tourisme de Nature, Orientations et Plan d'action 2003-2008*. Direction du développement des produits touristiques, Gouvernement du Québec, 2003. 76p.
- Tourisme Québec, (2003a). *Vision de développement de l'écotourisme du Québec*. Document récupéré sur le site <http://www.bonjourquebec.com/mto/activites/symposium/vision.html>
- Tourisme Québec, (2004). *Vers une Nouvelle Politique Touristique du Québec*. Forum de l'industrie touristique, document de réflexion sur le développement durable du tourisme au Québec. Gouvernement du Québec, 60 p.
- Tourisme Québec, (2005a) *Plan Stratégique 2005-2007*. Gouvernement du Québec, 16p.
- Tourisme Québec, (2005b) *Politique touristique : Vers un Tourisme Durable*. Gouvernement du Québec, 40p.

- Tourisme Québec, (2006). *Le Tourisme, Une Industrie Importante pour le Québec*. Gouvernement du Québec, 13p.
- Tourisme Québec, (2007a). *Le Québec Grande Nature, Plan Intégré par Expérience : Diagnostic et Orientations*. Gouvernement du Québec, 24p.
- Tourisme Québec, (2007b). *Le Québec du Saint-Laurent, Plan Intégré par Expérience : Diagnostic et Orientations*. Gouvernement du Québec, 23p.
- Tourism Queensland, (2003). *Outback Interpretation Manual*. 86p. Document récupéré en juin 2008 sur le site <http://www.tq.com.au/special-interests/ecotourism/tools-&-resources/publications.cfm>
- UNESCO, (1985). 8ème session du Conseil international de coordination du programme sur l'Homme et la Biosphère (MAB). Rapport Final, 1985, Paris, 136p.
- UNESCO, (1996). Réserves de biosphère : La stratégie de Séville et le cadre statutaire du réseau mondial. UNESCO, Paris.
- UNESCO, (2001). Programme sur l'Homme et la Biosphère (MAB). Lignes directrices pour l'établissement de comités nationaux du MAB. Avril 2001
- UNESCO, Commission canadienne pour l'UNESCO & Comité Canada – MAB, (2002a). Écotourisme et développement durable dans les réserves de biosphère : Expériences et Perspectives. Québec : Commission canadienne pour l'UNESCO et Comité Canada-MAB. 54 p
- UNESCO, (2002b). Réserves de Biosphère : Tester le Développement Durable en Conditions Réelles. Afrique du Sud : UNESCO. 4p.
- UNESCO, (2002c). Le Programme MAB et l'écotourisme: Trouver la voie du tourisme durable. UNESCO, Paris. 4p.
- UNESCO, (2002d). Qu'est-ce qu'une Réserve de biosphère? Document récupéré sur le site <http://portal.unesco.org/fr/>.
- UNESCO, (2003). Réserves de Biosphère : Des lieux privilégiés pour les hommes et la nature. UNESCO, Paris. 208p.
- UNESCO, (2005). Réserves de biosphère : avantages et opportunités. UNESCO, Paris. 6p.
- UNESCO, (2005a). Les trois fonctions des réserves de biosphère. Document récupéré sur le site <http://www.unesco.org/mab/nutshellF.htm>.

- UNESCO & PNUE, (1975). La Charte de Belgrade. Document récupérée sur le site <http://portal.unesco.org/education/fr/>
- UNESCO & PNUE, (1978). Rapport Final. Conférence Intergouvernementale sur l'éducation relative à l'environnement. Tbilissi (URSS), 14-26 oct., 1977, Paris: UNESCO. 101p.
- Verma, A (2006) Dictionary of Tourism, New Delhi : Radha Publications 212 p.
- Villeneuve, C., (1998). Qui a peur de l'an 2000? Ste-Foy, Éditions MultiMondes UNESCO.
- Weaver, D. B., (2001). Ecotourism in the Context of Other Tourism Types. Dans Encyclopedia of Ecotourism. CAB International, Wallingford, UK. pp. 73- 83
- Weaver, D. B., (2005) Comprehensive and Minimalist Dimensions of Ecotourism, Annals of Tourism Research, Elsevier LDT, UK, Vol. 32, No. 2, pp. 439-455
- Weiler B. & Ham, S.H., In Weaver D.B.(sous la direction de) (2001) Tour guides and interpretation, Dans Encyclopedia of Ecotourism. CAB International, Wallingford, UK. Pp. 549-562
- Whelan, T., (1991). *Nature Tourism : Managing for the Environment*. Island Press, Washington, D.C. 223 p
- Wight, P. A., (1996). *North American Ecotourist : Market Profil and trip Characteristics*. *Journal of Travel research*, Spring, Vol 24 (4), pp 2-10
- Wight, P. A., In Weaver D.B.(sous la direction de), (2001a) *Ecotourists : Not a Homogeneous Market Segment*, dans Encyclopedia of Ecotourism. CAB International, Wallingford, UK. pp37- 62
- Wight, P. A., (2001b). *North American Ecotourism Markets : Motivations, Preferences and Destinations*, *Journal of Travel Research*, 25 (1), pp. 3-10
- Wlodyka-Demaille, S. & al, (2001). *Traduction et validation d'une échelle algofonctionnelle adaptée aux cervicalgies*. Annales de Réadaptation et de Médecine Physique, Volume 44, No. 3, Mars 2001, Pages 132-142

Annexe 1

Principes de l'écotourisme et du tourisme durable

Le Tableau suivant tente de mettre en relief que le tourisme durable et l'écotourisme sont deux formes distinctes de tourisme qui, cependant, ont plusieurs rapprochements, dont celui d'appliquer les principes du développement durable. Les principes de l'écotourisme sont issus d'un document que Epler Wood (2002) a écrit pour le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) alors que les principes du tourisme durable sont issus de l'article écrit par Blamey (2001) au chapitre 1 de l'*Encyclopedia of Ecotourism*. Pour accentuer les caractéristiques distinctives de l'écotourisme par rapport au tourisme durable, d'autres sources ont été ajoutées dans la dernière colonne.

Il apparaîtra de façon évidente que l'écotourisme constitue un produit d'appel particulier qui applique les principes du développement durable, alors que le tourisme durable est assez général pour s'appliquer à toutes les formes de tourisme, dont le tourisme de masse.

Tableau 22

Principes de l'écotourisme et du tourisme durable

Principes du développement durable	Principes du tourisme durable selon Blamey (2001) ³⁸ ou Fennell (1999)*	Principes de l'écotourisme selon Epler Wood, (2002) ³⁹	Caractéristiques distinctives de l'écotourisme selon d'autres sources importantes
Croissance	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion responsable du tourisme : Le marketing qui fournit aux touristes des informations responsables améliore le respect des environnements naturels, sociaux et culturels de la destination et augmentent la satisfaction des touristes. • Intégrer le tourisme dans la planification : le développement touristique qui est intégré dans une structure de planification stratégique nationale et locale et qui entreprend des évaluations d'impact sur l'environnement, augmente la viabilité à long terme du tourisme. • Réduire la surconsommation et des déchets : Elle évite des dépenses de réhabilitation à long terme de l'environnement et contribue à la qualité du tourisme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des infrastructures en harmonie avec l'environnement en réduisant au minimum l'utilisation de combustibles fossiles, en conservant la faune et flore locale et faire en sorte que les infrastructures respectent l'environnement naturel et culturel. • Priorise la gestion responsable : travaille en coopération avec les autorités et communautés locales pour répondre à leurs besoins et leur permettre d'en retirer des bénéfices (pour la conservation). • Effectuer des études d'impacts sociaux et environnementaux à long terme et des programmes de contrôle à long terme pour évaluer et réduire au minimum les impacts des activités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il favorise la protection des zones naturelles : <ul style="list-style-type: none"> - en procurant des avantages économiques aux communautés d'accueil, aux organismes et aux administrations qui veillent à la préservation des zones naturelles ; - en créant des emplois et des sources de revenus pour les populations locales ; - en faisant davantage prendre conscience aux habitants du pays comme aux touristes de la nécessité de préserver le capital naturel et culturel⁴⁰. • La planification physique et le dessin des infrastructures écotouristiques doivent être réalisés de manière à minimiser toute conséquence négative qu'ils pourraient avoir sur l'environnement naturel. (Lemaistre, in Téoros, 2002)

³⁸ Notre traduction

³⁹ Notre traduction

⁴⁰ <http://www.world-tourism.org/sustainable/fr/ecotourisme/doc-omt-pnue.htm> page consultée le 23 juillet 2007

* Fennell, dans son ouvrage de 1999 réédité en 2003, reprend exactement les mêmes principes.

Tableau 22

Principes de l'écotourisme et du tourisme durable (suite)

Principes du développement durable	Principes du tourisme durable selon Blamey (2001) ⁴¹ ou Fennell (1999)	Principes de l'écotourisme selon Epler Wood, (2002)	Caractéristiques distinctives de l'écotourisme selon d'autres sources importantes
	<ul style="list-style-type: none"> • Formation du personnel : la formation du personnel qui intègre le tourisme durable dans des pratiques de travail, avec le recrutement de personnel à tous les niveaux, améliore la qualité du produit touristique. 		
Pérennité	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation durable des ressources : la conservation et l'utilisation durable des ressources sont cruciales pour le fonctionnement à long terme de l'entreprise. • Maintien de la biodiversité : La promotion et le maintien de la diversité naturelle, sociale et culturelle sont essentiels pour le tourisme durable à long terme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Minimiser les impacts négatifs sur la nature et la culture qui peuvent endommager une destination • Cherche à assurer que le développement du tourisme n'excède pas les limites de changement acceptable aux niveaux environnemental et social, tel que décidé en coopération avec des résidents locaux. • Revenus directs à la conservation et à la gestion des secteurs naturels et protégés. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'écotourisme s'accompagne de retombées négatives limitées sur l'environnement naturel et socioculturel⁴² • « L'écotourisme sied davantage aux voyages individuels et aux petits groupes, ce qui permet de mieux respecter la capacité de charge des milieux visités, d'assurer une meilleure gestion des eaux usées et de protéger les milieux fragiles » (Delisle & Jolin, 2007, p.69-70). • L'écotourisme contribue activement à la protection du patrimoine naturel et culturel (OMT, 2002, p.69)

⁴¹ Notre traduction

⁴² <http://www.world-tourism.org/sustainable/fr/ecotourisme/doc-omt-pnue.htm> page consultée le 23 juillet 2007

Tableau 22

Principes de l'écotourisme et du tourisme durable (suite)

Principes du développement durable	Principes du tourisme durable selon Blamey (2001) ⁴³ ou Fennell (1999)	Principes de l'écotourisme selon Epler Wood, (2002)	Caractéristiques distinctives de l'écotourisme selon d'autres sources importantes
Équité	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien aux communautés locales : le tourisme qui soutient une vaste gamme d'activités économiques locales et qui prend en considération les dépenses environnementales et les valeurs, protège tant ces économies qu'évite des dégâts environnementaux. • Implication des communautés locales : la participation complète des communautés locales dans le secteur du tourisme bénéficie non seulement à elles et à l'environnement en général, mais améliore aussi la qualité de l'expérience du tourisme. • Consulter le public et les dépositaires : la consultation entre l'industrie du tourisme et les communautés locales, des organisations et des institutions est essentielle s'ils doivent travailler à côté de l'un l'autre et résoudre des conflits potentiels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Maximiser les avantages économiques pour le pays d'accueil et les communautés locales, particulièrement au niveau des personnes vivant dans et autour des secteurs naturels et protégés. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'écotourisme inclut les communautés locales et indigènes dans sa planification, son développement et son exploitation et contribue à leur bien-être (OMT, 2002, p.69)

⁴³ Notre traduction

Tableau 22

Principes de l'écotourisme et du tourisme durable (suite)

Principes du développement durable	Principes du tourisme durable selon Blamey (2001) ⁴⁴ ou Fennell (1999)	Principes de l'écotourisme selon Epler Wood, (2002)	Caractéristiques distinctives de l'écotourisme selon d'autres sources importantes
Éthique	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprendre des recherches : la recherche et le contrôle par l'industrie en utilisant la collecte et l'analyse des données sont essentiels pour aider à résoudre des problèmes et à apporter des avantages aux destinations, à l'industrie et aux consommateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Éduquer les voyageurs sur l'importance de la conservation • Zonage du tourisme régional et de la planification de la gestion des visiteurs pour les régions ou pour les secteurs naturels qui sont destinés à devenir des destinations écotouristiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'écotourisme propose aux visiteurs une interprétation du patrimoine naturel et culturel, (OMT, 2002, p.69); • comporte une part d'éducation et d'interprétation⁴⁵.

⁴⁴ Notre traduction

⁴⁵ <http://www.world-tourism.org/sustainable/fr/ecotourisme/doc-omt-pnue.htm> page consultée le 23 juillet 2007

Annexe 2

Liste chronologiques des excursions

Tableau 23

Liste des excursions par ordre chronologique

Date	Organisme	Type	Nombre et numéro des photographies
14 juin	#3	Initiation, chaloupe	1 à 283
3 Juillet	#1	Randonnée nature	1 à 141
10 Juillet	#2	Excursion	1 à 156
11 Juillet	#4	Chaloupe	1 à 128
12 Juillet	#3	Croisière	284 à 511
15 Juillet	#4	Rabaska	129 à 236
19 Juillet AM	#1	Randonnée nature	142 à 312
19 Juillet PM	#1	Randonnée nature	313 à 847
21 Juillet	#2	Excursion	157 à 282
22 Juillet	#5	Circuit dans les marais	35 à 114
29 Juillet	#2	Excursion	283 à 617
4 Août	#3	Croisière	512 à 1047
9 Août	#3	Croisière	1049 à 1302
11 Août	#5	Circuit des îles	Aucune photo
14 Août	#6	Croisière en ponton	1 à 300
15 Août PM	#2	Excursion	618 à 814
15 Août AM	#4	Rabaska	237 à 284
23 Août	#2	Excursion	963 à 1365
18 excursions au total			4177 photographies

Annexe 3

Pourcentage obtenu pour chaque indicateur

Tableau 24

Les énoncés relatifs au patrimoine naturel

Énoncés du questionnaire	Ent. d'accord	D'accord	En désaccord	Ent. en désaccord	N/A	n
Les paysages uniques observés permettent une expérience de qualité	75 %	24%	1%	X	X	100
L'ambiance vécue lors de l'excursion dans les îles contribue à une expérience de qualité	63%	37%	X	X	X	100
La richesse de la biodiversité observée augmente la qualité de l'expérience vécue	63%	33%	4%	X	X	100
Il a été possible d'acquérir de nouvelles connaissances sur la faune de la région	72%	25%	3%	X	X	100
Il a été possible d'en apprendre davantage sur les plantes aquatiques	54.5%	37.4%	7.1%	X	1%	99
L'importance des marais dans l'écosystème de la région est expliquée	69.7%	23.2%	6.1%	X	1%	99
Les habitats des milieux humides (végétation) présentent des spectacles exceptionnels	61%	35%	4%	X	X	100
Avoir été dans un milieu naturel peu ou pas perturbé a influencé la qualité de l'expérience	61%	31%	6%	X	2%	100
La présence de déchets nuit à la qualité de l'expérience	28%	23%	21%	8%	20%	100
Total moyen	60.8%	29.8%	5.8%	0.9%	2.7%	

Tableau 25

Les énoncés relatifs au patrimoine culturel

Énoncés du questionnaire	Ent. d'accord	D'accord	En désaccord	Ent. en désaccord	N/A	n =
Il a été possible d'apprendre l'utilité des phares d'alignement	41.4%	30.3%	14.1%	5.1%	9.1%	99
J'ai appris pourquoi il y avait des chalets sur pilotis sur les îles	71,7%	27.3%	1%	X	X	99
L'unicité des attraits a contribué à la qualité de l'expérience vécue	57.6%	36.4%	6.1%	X	X	99
Il a été possible d'acquérir des connaissances sur les traditions locales	45%	39%	13%	2%	1%	100
Apprendre sur l'origine des noms de certains lieux a contribué à l'expérience vécue	45.5%	44.4%	7.1%	X	3%	99
Les produits locaux et du terroir sont valorisés au cours de l'excursion	39.8%	38.8%	15.3%	2%	4.1%	98
Entendre parler des personnages populaires de la région augmente la qualité de l'expérience vécue	44%	31%	11%	4%	10%	100
En savoir davantage sur les modes de vie dans les îles augmente la qualité de l'expérience vécue	55%	39%	3%	1%	2%	100
Un contact avec les populations locales a été possible	18%	31%	19%	9%	23%	100
Total moyen	46.4%	35.2%	9.9%	2.6%	5.8%	

Tableau 26

Les énoncés relatifs à l'encadrement

Énoncés du questionnaire	Ent. d'accord	D'accord	En désaccord	Ent. en désaccord	N/A	n =
L'excursion était d'une durée adéquate pour vivre une expérience de qualité	67%	31%	2%	X	X	100
La taille du groupe était appropriée pour vivre une expérience de qualité	75.8%	23.2%	1%	X	X	99
Le trajet suivi était approprié pour ce genre d'excursion	68%	31%	1%	X	X	100
La vitesse de notre embarcation était appropriée pour ce type d'expérience	71%	27%	2%	X	X	100
Durant l'excursion, plusieurs autres embarcations ont été rencontrées	23.2%	33.3%	24.2%	4%	16.2 %	99
Les embarcations croisées respectaient les limites de vitesse	16.2%	37.4 %	22.3%	8.1%	16.2 %	99
Le fait d'avoir croisé d'autres embarcations a nuit à la qualité de l'expérience vécue	8.1%	11.1%	44.4%	21.2%	15.2 %	99
Je me suis senti(e) en sécurité lors de l'excursion	69%	26%	4%	1%	X	100
Je suis satisfait (e) de la qualité de l'excursion à laquelle j'ai participé	70%	28%	2%	X	X	100
Total moyen	52.8%	27.6%	11.4%	3.8%	5.3%	

Tableau 27

Les énoncés relatifs à l'interprétation

Énoncés du questionnaire	Ent. d'accord	D'accord	En désaccord	Ent. en désaccord	N/A	n =
Le guide possédait les qualifications nécessaires à l'interprétation	74.7%	22.2%	3%	X	X	99
Grâce au guide, j'ai acquis des connaissances pertinentes	70%	29%	1%	X	X	100
Durant l'excursion, j'étais informé sur les espèces observées (faune et flore)	76%	23%	1%	X	X	100
Le guide sensibilise les excursionnistes aux différents problèmes affectant la région	66%	32%	1%	1%	X	100
Le guide favorisait les interactions avec les excursionnistes en leur posant des questions	55%	36%	6%	1%	2%	100
Le guide a laissé des moments de silence	49%	43%	6%	1%	1%	100
Malgré le bruit de l'embarcation, il était possible d'entendre adéquatement le guide	54.5%	38.4%	7.1%	X	X	99
L'interprétation du guide a augmenté la qualité de l'expérience vécue	72.5%	25.5%	1%	X	X	98
Grâce à l'interprétation, je comprends mieux ce qu'est une Réserve mondiale de la biosphère	62%	32%	6%	X	X	100
Total moyen	64.4%	31.2%	3.5%	0.3%	0.3%	

Tableau 28

L'évaluation générale de votre expérience

Énoncés du questionnaire	Entièrement d'accord	D'accord	En désaccord	N/A	n =
J'estime avoir bénéficié d'un bon rapport qualité/prix	69%	29%	1%	1%	100
L'organisme fait la promotion d'un tourisme responsable envers l'environnement	71%	26%	X	3%	100
Je suis satisfait(e) du choix de l'organisme pour la qualité de l'expérience vécue en excursion nautique guidée	75.8%	24.2%	X	X	99
Total moyen	72.9%	26.4%	0.33%	1.33%	

Tableau 29

L'évaluation générale de l'expérience par rapport aux attentes

Énoncés du questionnaire	Supérieur aux attentes	Hauteur des attentes	Inférieur aux attentes	n =
Le patrimoine naturel observé et visité en excursion nautique guidée a été :	33%	62%	5%	100
Le patrimoine culturel observé et visité ainsi que le contact avec les populations locales ont été :	8%	79%	13%	100
L'encadrement de l'excursion nautique guidée vécue a été :	39.4%	58.6%	2%	99
L'interprétation faite lors des excursions nautiques a été :	46.5%	49.5%	4%	99
Les infrastructures ont été:	15%	76%	9%	100
Total moyen	28.4%	64.2%	6.6%	

Annexe 4

Faiblesse de la RBLSP selon les commentaires des excursionnistes

Tableau 30

Faiblesses de la RBLSP classées selon les fonctions d'une réserve de la biosphère

RELATIF AU NAUTISME (17)	CONSERVATION (25)	DÉVELOPPEMENT (27)	LOGISTIQUE (9)
Le civisme. Les bateaux vont trop vite. Ce n'est pas écologique ni rassurant quand on n'est pas habitué en bateau.	Améliorer la qualité de l'eau le plus possible, tenter de conserver les espèces actuellement en place	Plus d'information sur le sentier d'interprétation (les noms des plantes qu'on ne voit pas partout)	Le matériel explicatif pourrait être plus attrayant pour les enfants
attention à la pollution (embarcations, bruit) pour que l'endroit ne devienne pas désagréable (il ne l'était pas à l'heure où nous sommes allés, mais ça doit être différent la fin de semaine, etc.)	Protéger davantage la faune et la flore et attirer d'autres espèces. Construire des sentiers de randonnée sur bois, un peu comme à Berthier, pour observer les oiseaux à distance	accroître davantage la publicité, dans les journaux, revues, TV etc., de façon à vraiment planifier une visite du site et non pas seulement arrêter en passant dans la région	je ne sais pas ce qui ce fait déjà, mais je pense que la sensibilisation auprès du public et surtout auprès des jeunes ne peut qu'améliorer notre futur à tous!
La limite de vitesse maximum des embarcations à moteur	Protection des berges et des marais humides	Publicité qui inciterait plus de gens à la découvrir	Placer des panneaux d'interprétation
limiter l'accès seulement aux gens qui observent le milieu et éliminer tout bateau qui est là pour les loisirs. (chasse, pêche, bateau polluant et bruyant)	la réglementation spécialement accorder aux bateaux à moteur pour protéger en particulier les eaux et les zones de nidifications dans le marais	Ambiance touristique, interprétation visuelle et aires publiques (sur terre) à l'intérieur des îles, cartographie touristique	Documentation plus abondante, photos sur les bateaux pour faciliter l'identification de la faune et la flore
Éviter les ballades en bateaux les week-ends dû aux bateaux de plaisance... Je n'ai pas apprécié cette sortie du samedi en raison de cet inconfort majeur. J'ai apprécié le guide cependant et toutes les informations reçues ça me faisait oublier l'inconfort vécu dans le bateau.	La préservation accrue des rives par une réglementation plus sévère à l'endroit des bateaux de plaisance. Éviter la privatisation, conserver l'aspect sauvage des lieux, ne pas favoriser un tourisme trop large au détriment de l'écologie	aménager des endroits qui permettraient aux hérons, entre autres, d'être plus présents lors de la randonnée. Nous avons pu en voir seulement un!	Une seule visite à mon actif, peut-être camp de jour pour jeunes et adultes avec formation et sensibilisation des écosystèmes et exploration en canot ou kayak

Tableau 30
Faiblesses de la RBLSP classées selon les fonctions d'une réserve de la biosphère (suite)

RELATIF AU NAUTISME (17)	CONSERVATION (25)	DÉVELOPPEMENT (27)	LOGISTIQUE (9)
La circulation maritime	érosion des berges	Sa notoriété	Rôle éducatif accru
Si c'était possible, limiter le nombre de gros bateaux	Protection de la flore et de la faune	site ouvert au public pour se restaurer sur la terre ferme	Mettre des pancartes un peu partout
moins de bateaux à moteur de forte puissance et spécialement celui qui fait des excursions (le gros je crois c'est le Survenant) qui à mon avis va beaucoup trop vite dans les marais!	inciter les riverains à améliorer leur rivage avec un code du bon riverain	la promotion du site. On doit être dans la région pour savoir que cela existe	S'assurer que les lois environnementales soient appliquées et respectées
Militer pour le contrôle sévère de la navigation de plaisance dans les canaux	comprendre l'importance de préserver les milieux humides encore plus	Se faire mieux connaître par une communication plus élargie qui amènerait le tourisme	parler plus des espèces de poissons
Interdire, si c'est possible, la navigation des bateaux à moteur, bruyants et polluants.	le devoir de préserver les berges avec un milieu naturel et sa colonie d'oiseau	Faciliter l'observation de la diversité de la faune (sans la déranger)	L'aspect éducatif
Empêcher par un sévère contrôle de la vitesse les bateaux de plaisance de détruire les berges avec leur moteurs puissants.	conserver davantage de milieux sauvages; contrôler sinon interdire la construction de chalets	Je ne connais pas les objectifs de cette réserve. Peut-être interdire la chasse et y limiter les fameux chalets	
leurs pouvoir d'intervention en matière d'activités nautique	prendre des mesures radicales pour rétablir les stocks de perchaudes	hébergement sympathique dans les environs. Les hôtels présents ne sont pas intéressants	
Enlever tous les bateaux à moteur à proximité.	La pollution : continuer et développer la lutte contre la pollution	Tenter d'acquérir des propriétés pour les retourner à l'état sauvage	

Tableau 30
Faiblesses de la RBLSP classées selon les fonctions d'une réserve de la biosphère (suite)

RELATIF AU NAUTISME (17)	CONSERVATION (25)	DÉVELOPPEMENT (27)
Ne plus permette aux bateaux de circuler pour rien (monsieur à la barre, madame se prélassé en avant...) Cela m'a dérangée lors de l'excursion à Berthier	Est-ce une utopie d'espérer que la Réserve ne serve plus de déversoir pour les polluants agricoles apportés par les rivières	Des sentiers pour l'observation de la faune et de la flore dans le respect des animaux qui s'y trouvent
Les embarcations...	Veillez à ne pas se laisser envahir par les plantes des marais qui poussent aux dépens des autres fleurs	Qu'il soit plus accessible par différents moyens d'embarcations louées comme kayak et canots
Empêcher l'élargissement du chenal	Le contrôle de la pollution, garder son état d'origine le plus possible	La publicité, i.e., reportages, documentaires, etc
Niveau de bruit	Consolider les berges pour éviter les inondations des maisons	l'accessibilité sur les îles, excursions guidées pour les amateurs d'ornithologie
	S'assurer de protéger le milieu	De la promotion
	elle ne peut pas améliorer l'érosion	Est-ce que les chalets ont tous leur champ d'épuration?
	la qualité de l'eau	Aires de repos près de l'eau
	problèmes concrets tels les prolifération dommageables, algues, moules, etc.	Il serait intéressant de pouvoir faire aussi des randonnées sur les îles et non uniquement se promener en bateau
	la pollution	son accessibilité
	la pollution du lac	Le «chalet» de Germaine Guèvremont
	S'assurer de protéger le milieu.	Rien, rester simple, naturel et surtout éviter la surexploitation
		La faire connaître
		Son accès ainsi que ses aires de repos

Annexe 5
Questionnaire aux excursionnistes

Section 1 / 8: Notoriété du lac Saint-Pierre

Ce qu'il est entendu par la notoriété du lac Saint-Pierre est votre opinion générale sur la renommée ou la réputation de ce lieu.

1.1- Est-ce votre première visite au lac Saint-Pierre?

- Oui
- Non

1.2- La première fois, de quelle façon avez-vous entendu parler du lac Saint-Pierre?

- Par la famille
- Par Internet
- Par les amis
- Par une agence de voyage
- Par un guide touristique (livre)
- Par les journaux
- Par la radio
- Par une revue
- Par un dépliant promotionnel
- Autre

1.3- Quelles sont les principales raisons qui ont motivé votre choix de destination au lac Saint-Pierre? (plus d'une réponse possible)

- Pour le repos, la relaxation, le goût d'être ailleurs
- Pour visiter des amis ou la famille
- C'est proche de votre domicile
- C'est disponible à bon prix
- Pour la réputation du site
- Pour profiter des paysages de la nature
- Pour observer les espèces animales (les canards, les grands hérons, etc.) de la région
- Pour observer la flore (plantes) et les habitats en milieux humides (marais)
- Pour l'ambiance dans l'archipel
- Parce que c'est la région du Survenant et de la gibelotte
- Pour voir les chalets sur pilotis
- Vous avez vécu une expérience précédente positive

1.4- Pouvez-vous indiquer d'autres raisons motivant votre choix de destination au lac Saint-Pierre?

1.5- Saviez-vous que le lac Saint-Pierre a été désigné Réserve mondiale de la biosphère par l'UNESCO?

- Oui
- Non

1.6- Est-ce que cette désignation de l'UNESCO a influencé le choix de vos vacances à cet endroit?

- Oui
- Non

1.7- Selon vous, quelles sont les principales forces de la Réserve de biosphère du lac Saint-Pierre?

1.8- Selon vous, qu'est-ce que la Réserve de biosphère du lac Saint-Pierre devrait améliorer en priorité?

1.9- Globalement, quel est votre degré de satisfaction à l'égard de votre visite à la Réserve de biosphère du lac Saint-Pierre?

- Très satisfait
- Satisfait
- Peu satisfait
- Pas satisfait du tout

1.10- Recommanderiez-vous la Réserve de biosphère du lac Saint-Pierre à d'autres personnes?

- Oui, certainement
- Oui, probablement
- Non, probablement pas
- Non, certainement pas

Section 2 / 8: Énoncés relatifs au patrimoine naturel ⁴⁶

Dans cette section, nous vous demandons votre degré d'accord sur des éléments du patrimoine naturel que vous avez observés en excursion nautique guidée qui ont influencé la qualité de votre expérience vécue. Le choix de réponse N/A signifie ne s'applique pas.

		1	2	3	4	N/A
2.1	Les paysages uniques observés permettent une expérience de qualité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.2	L'ambiance vécue lors de l'excursion dans les îles contribue à une expérience de qualité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.3	La richesse de la biodiversité observée augmente la qualité de l'expérience vécue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.4	Il a été possible d'acquérir de nouvelles connaissances sur la faune de la région ⁴⁷	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.5	Il a été possible d'en apprendre davantage sur les plantes aquatiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.6	L'importance des marais dans l'écosystème de la région est expliquée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.7	Les habitats des milieux humides (végétation) présentent des spectacles exceptionnels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.8	Avoir été dans un milieu naturel peu ou pas perturbé a influencé la qualité de l'expérience	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.9	La présence de déchets nuit à la qualité de l'expérience	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2.10- Si vous désirez émettre des commentaires relatifs au patrimoine naturel ou si vous avez répondu en désaccord ou entièrement en désaccord pour l'une ou plusieurs de ces questions, pourriez-vous en préciser la principale raison?

⁴⁶ Pour des raisons de mise en page, les choix de réponse ont été modifié par des nombres, 1 pour *Entièrement d'accord*, 2 pour *D'accord*, 3 pour *En désaccord* et 4 pour *Entièrement en désaccord*.

⁴⁷ Entres autres, des connaissances sur la grande héronnière ainsi que sur les espèces animales de la région.

Section 3 / 8: Énoncés relatifs au patrimoine culturel

Dans cette section, nous vous demandons votre degré d'accord sur des éléments du patrimoine culturel que vous avez observés en excursion nautique guidée qui ont influencé la qualité de votre expérience vécue. Le choix de réponse N/A signifie ne s'applique pas.

		1	2	3	4	N/A
3.1	Il a été possible d'apprendre l'utilité des phares d'alignement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.2	J'ai appris pourquoi il y avait des chalets sur pilotis sur les îles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.3	L'unicité des attraits a contribué à la qualité de l'expérience vécue ⁴⁸	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.4	Il a été possible d'acquérir des connaissances sur les traditions locales ⁴⁹	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.5	Apprendre sur l'origine des noms de certains lieux a contribué à l'expérience vécue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.6	Les produits locaux et du terroir sont valorisés au cours de l'excursion ⁵⁰	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.7	Entendre parler des personnages populaires de la région augmente la qualité de l'expérience vécue ⁵¹	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.8	En savoir d'avantage sur les modes de vie dans les îles augmente la qualité de l'expérience vécue ⁵²	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.9	Un contact avec les populations locales a été possible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3.10- Si vous désirez émettre des commentaires relatifs au patrimoine culturel ou si vous avez répondu en désaccord ou entièrement en désaccord pour l'une ou plusieurs de ces questions, pourriez-vous en préciser la principale raison?

⁴⁸ L'unicité des attraits réfère à leur caractère unique, authentique.

⁴⁹ On fait référence, ici, aux méthodes de chasse et marques d'affût, à la gibelotte, aux méthodes de pêche avec les «verveux», les pâturages communaux, etc.

⁵⁰ Les produits locaux et du terroir font référence à la gibelotte et son histoire, aux filets de perchaude, à la qualité du lieu pour la pêche et la chasse, la très bonne qualité des fourrures des rats musqués, etc.

⁵¹ Les personnages populaires sont Germaine Guèvremont et « son Survenant », Berthe Beauchemin et sa gibelotte, les Simard, famille riche et célèbre de la région, etc.

⁵² Par exemple, les gens qui vivent sans électricité, ni eau courante, ni téléphone.

Section 4 / 8: Énoncés relatifs l'encadrement de l'excursion

Dans cette section, nous vous demandons votre degré d'accord sur des éléments d'encadrement en excursion nautique guidée qui ont influencé la qualité de votre expérience vécue. Le choix de réponse N/A signifie ne s'applique pas.

		1	2	3	4	N/A
4.1	L'excursion était d'une durée adéquate pour vivre une expérience de qualité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.2	La taille du groupe était appropriée pour vivre une expérience de qualité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.3	Le trajet suivi était approprié pour ce genre d'excursion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.4	La vitesse de notre embarcation était appropriée pour ce type d'expérience	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.5	Durant l'excursion, plusieurs autres embarcations ont été rencontrées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.6	Les embarcations croisées respectaient les limites de vitesse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.7	Le fait d'avoir croisé d'autres embarcations a nuit à la qualité de l'expérience vécue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.8	Je me suis senti(e) en sécurité lors de l'excursion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.9	Je suis satisfait (e) de la qualité de l'excursion à laquelle j'ai participé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4.10- Si vous désirez émettre des commentaires relatifs à l'encadrement de l'excursion nautique ou si vous avez répondu en désaccord ou entièrement en désaccord pour l'une ou plusieurs de ces questions, pourriez-vous en préciser la principale raison?

Section 5 / 8: Énoncés relatifs à l'interprétation

Dans cette section, nous vous demandons votre degré d'accord sur des éléments de l'interprétation faite par le guide lors de l'excursion nautique guidée qui ont influencé la qualité de votre expérience vécue. Le choix de réponse N/A signifie ne s'applique pas.

		1	2	3	4	N/A
5.1	Le guide possédait les qualifications nécessaires à l'interprétation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.2	Grâce au guide, j'ai acquis des connaissances pertinentes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.3	Durant l'excursion, j'étais informé sur les espèces observées (faune et flore)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.4	Le guide sensibilise les excursionnistes aux différents problèmes affectant la région ⁵³	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.5	Le guide favorisait les interactions avec les excursionnistes en leur posant des questions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.6	Le guide a laissé des moments de silence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.7	Malgré le bruit de l'embarcation, il était possible d'entendre adéquatement le guide	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.8	L'interprétation du guide a augmenté la qualité de l'expérience vécue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.9	Grâce à l'interprétation, je comprends mieux ce qu'est une Réserve mondiale de la biosphère	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5.10- Si vous désirez émettre des commentaires relatifs l'interprétation du guide ou si vous avez répondu en désaccord ou entièrement en désaccord pour l'une ou plusieurs de ces questions, pourriez-vous en préciser la principale raison?

⁵³ Le redraguage de la voie maritime, la pollution des cours d'eau, les efforts mis en oeuvre pour la protection des milieux humides et de la région, etc.

Section 6 / 8: Évaluation générale de votre expérience vécue

Dans cette section, nous vous demandons votre degré d'accord sur des énoncés traitant de votre choix d'organisme et de l'excursion nautique guidée qui ont influencé la qualité de votre expérience vécue. Le choix de réponse N/A signifie ne s'applique pas.

6.1- De quelle façon avez-vous entendu parler de l'organisme que vous avez choisi?

- Par les amis
- Par Internet
- Par la famille
- Par une agence de voyage
- Par la publicité
- Par un guide touristique (livre)
- Autre

		1	2	3	4	N/A
6.2	J'estime avoir bénéficié d'un bon rapport qualité/prix	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.3	L'organisme fait la promotion d'un tourisme responsable envers l'environnement ⁵⁴	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.4	Je suis satisfait(e) du choix de l'organisme pour la qualité de l'expérience vécue en excursion nautique guidée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

		1 ⁵⁵	2	3
6.5	Le patrimoine naturel observé et visité en excursion nautique guidée a été :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.6	Le patrimoine culturel observé et visité ainsi que le contact avec les populations locales ont été :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.7	L'encadrement de l'excursion nautique guidée vécue a été :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.8	L'interprétation faite lors des excursions nautiques a été :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.9	Les infrastructures ont été:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

6.10- Si vous désirez émettre des commentaires supplémentaires par rapport à l'expérience que vous avez vécue en excursion nautique guidée, veuillez les indiquer ici.

⁵⁴ Par exemple, il incite à ramener les déchets, à ne pas déranger la faune et à ne pas arracher de plantes.

⁵⁵ Pour des raisons de mise en page, les choix de réponse ont été modifiés par 1 pour *Supérieur à vos attentes*, 2 pour *À la hauteur de vos attentes* et 3 pour *Inférieur à vos attentes*

Section 7 / 8: Caractéristiques touristiques

Quel degré d'importance accordez-vous aux éléments suivants dans le choix d'une destination pour vos vacances?⁵⁶

		1	2	3	4
7.1	L'authenticité du milieu visité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.2	Être dans un endroit le plus naturel possible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.3	Être dans un endroit calme et paisible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.4	Être sur un site peu achalandé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.5	La réputation du lieu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.6	Le contact avec les populations locales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.7	Le respect de l'environnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.8	Les activités éducatives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.9	L'interprétation de la nature	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.10	La qualité de l'interprétation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.11	La compétence du personnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.12	Voir beaucoup d'espèces fauniques différentes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.13	Plusieurs activités au même endroit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.14	La sécurité des infrastructures et installations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

7.15- En moyenne, combien de jours par année accordez-vous à vos vacances annuelles ?

7.16- En moyenne, quel montant consacrez-vous à vos vacances annuellement?

_____ \$

⁵⁶ Pour des raisons de mise en page, les choix de réponses ont été modifié par 1 pour *Très important*, 2 pour *Important*, 3 pour *Peu important* et 4 pour *Pas important*.

7.17- Quelles sont les principales raisons qui motivent votre choix de destination pour vos vacances?

7.18- Lorsque vous partez en vacances, la plupart du temps vous êtes :

- Seul
- Entre amis
- En famille
- En couple
- En groupe organisé
- Autre

7.19- Quelles sont les activités que vous pratiquez le plus lors de vos vacances?

7.20- À quel type d'écotouriste vous associez-vous le plus? (encerclez le nombre correspondant à votre choix)

1. Expérimenté : Recherche des activités d'apprentissage et d'éducation, adopte de bons comportements envers l'environnement, compréhension parfaite du terme écotourisme
2. Potentiel : Prédisposé envers la nature et l'apprentissage, l'écotourisme n'est pas l'activité principale des vacances, compréhension générale du terme écotourisme
3. Probable : Prédisposé à prendre des vacances axées sur la nature mais pas orientées vers l'apprentissage ou l'éducation, compréhension de base du terme écotourisme
4. Non-écotouriste : Pas de vacances en milieu naturel, pas d'apprentissage ni d'interprétation, peu sensibilisé au terme écotourisme

Section 8 / 8: Caractéristiques sociodémographiques

Cette section traite de vos caractéristiques sociodémographiques personnelles. Soyez assurés du caractère anonyme de vos réponses et du traitement qu'il en sera fait.

8.1- Quel est votre âge?

8.2- Quel est votre sexe?

- Féminin
- Masculin

8.3- Quel est votre statut matrimonial?

- Célibataire
- Conjoint de fait
- Marié (e)
- Divorcé (e)
- Veuf, veuve

8.4- Quel est le dernier niveau de scolarité que vous avez complété?

- Primaire
- Secondaire 5 (DES)
- Secondaire professionnel (DEP)
- Collégial (DEC)
- Universitaire (baccalauréat)
- Universitaire (2 ou 3ème cycle)
- Autre

8.5- Quel est votre lieu de résidence actuel (indiquez la ville et le code postal)?

8.6- Quelle (s) langue (s) parlez-vous?

8.7- Quel est le domaine d'emploi dans lequel vous oeuvrez?

8.8- Quel est votre revenu annuel PERSONNEL?

- Entre 10 000\$ et 20 000\$
- Entre 20 001\$ et 35 000\$
- Entre 35 001\$ et 50 000\$
- Entre 50 001\$ et 65 000\$
- Entre 65 001 et 80 000\$
- Entre 80 001 et 95 000\$
- Entre 95 001 et 110 000\$
- Plus de 110 000\$

8.9- Quel est le revenu annuel de votre MÉNAGE (en vous incluant)?

- Entre 20 000\$ et 35 000\$
- Entre 35 001\$ et 50 000\$
- Entre 50 001\$ et 65 000\$
- Entre 65 001\$ et 80 000\$
- Entre 80 001\$ et 95 000\$
- Entre 95 001\$ et 110 000\$
- Entre 110 001\$ et 125 000\$
- 125 001\$ et plus

8.10- Autre (s) caractéristique (s) sociodémographique (s) personnelle (s) non énumérée ci-dessus que vous désirez préciser.
